Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Ministère des Relations internationales

Rapport annuel 1987-1988

Québec

90-00994/

Le contenu de cette publication a été rédigé par
le ministère des Relations internationales

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 1er trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-08372-9
ISSN 0711-947X

© Gouvernement du Québec

Monsieur Paul Gobeil
Ministre des Affaires internationales
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le dernier rapport annuel du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 1987-1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-ministre,

Jean-Claude Villiard

Québec, mars 1989

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le dernier rapport annuel du ministère des Relations internationales. Ce rapport couvre l'exercice financier 1987-1988. Le 9 novembre 1988, le Gouvernement a adopté la Loi sur le ministère des Affaires internationales remplaçant ainsi les lois sur le ministère des Relations internationales et sur le ministère du Commerce extérieur. La nouvelle loi est entrée en vigueur le 23 décembre 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Paul Gobeil

Québec, mars 1989

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le dernier rapport annuel du ministère des Relations internationales. Ce rapport couvre l'exercice financier 1987-1988. Le 9 novembre 1988, le Gouvernement a adopté la Loi sur le ministère des Affaires internationales remplaçant ainsi les lois sur le ministère des Relations internationales et sur le ministère du Commerce extérieur. La nouvelle loi est entrée en vigueur le 23 décembre 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Paul Gobeil

Québec, mars 1989

PRÉSENCE DU QUÉBEC DANS LE MONDE

AFRIQUE

1 Abidjan

AMÉRIQUE DU NORD

2 Edmonton
3 Moncton
4 Ottawa
5 Toronto
6 Atlanta
7 Boston
8 Chicago
9 Lafayette
10 Los Angeles
11 New York
12 Washington

AMÉRIQUE LATINE

13 Bogota
14 Buenos Aires
15 Caracas
16 Mexico
17 Port-au-Prince

ASIE

18 Bangkok
19 Hong Kong
20 Singapour
21 Tokyo

EUROPE

22 Bruxelles
23 Düsseldorf
24 Lisbonne
25 Londres
26 Rome
27 Milan
28 Paris
29 Stockholm

Nota: Les bureaux du Québec au Canada relèvent du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

Table des matières

Introduction 9

1. La structure administrative 11

1.1 Les services 11

1.1.1 Le Secrétariat du Ministère 11

1.1.2 Le Bureau du Ministère à Montréal 11

1.1.3 Le Service du protocole 11

1.1.4 Le Service juridique 12

1.1.5 La Direction des communications 13

1.1.6 Le Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral 13

1.1.7 La Direction de la vérification interne 13

1.1.8 La Direction de la comptabilité 13

1.2 Les directions générales 13

1.2.1 La Direction générale de l'administration 13

1.2.2 La Direction générale de la planification 13

1.2.3 La Direction générale des affaires internationales 14

2. La Direction générale de l'administration 17

2.1 La Direction des ressources humaines 17

2.2 La Direction des ressources financières 18

2.3 La Direction des ressources matérielles et de l'informatique 18

2.4 Le Service de la gestion documentaire 20

3. La Direction générale de la planification 21

3.1 La Direction des études et politiques 21

3.2 La Direction de la programmation et de l'évaluation 21

3.3 La Direction des relations interministérielles 22

4. La Direction générale des affaires internationales 25

4.1 La Direction des affaires de la francophonie 25

4.2 La Direction des organisations internationales 30

4.3 La Direction Afrique et Moyen-Orient 34

4.4 La Direction Amérique latine 37

4.5 La Direction Asie et Océanie 42

4.6 La Direction États-Unis 44

4.7 La Direction Europe 57

4.8 La Direction France 64

5. La Direction des communications 77

Annexes 81

Introduction

Conformément à la loi 15 du 21 décembre 1984, le ministère des Relations internationales définit, propose, coordonne et réalise la politique extérieure du Québec en concertation avec les autres ministères et les organismes du Gouvernement. Cette politique repose sur les intérêts économiques et socio-culturels du Québec et a pour objectif essentiel d'établir et de développer des relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales.

La structure administrative particulière, qui a contribué largement au succès de la préparation et de la réalisation de la deuxième Conférence des chefs d'État et de Gouvernement ayant en commun l'usage du français, fut abolie après la tenue de cette conférence. Le mandat du Commissaire général à la francophonie s'est terminé en décembre 1987.

Un nouveau plan d'organisation administrative supérieure a regroupé trois directions générales sous l'autorité d'un sous-ministre adjoint: la Direction générale de l'administration, la Direction générale de la planification et la nouvelle Direction générale des affaires internationales. Cette dernière qui a remplacé la Direction générale des affaires bilatérales réunit la Direction des affaires francophones, la Direction des organisations internationales et les directions géographiques.

D'autres modifications furent apportées à la structure administrative: la Direction de la programmation est devenue la Direction de la programmation et de l'évaluation, et le Service de voyage et d'accueil a été rattaché au Service du protocole.

Au cours de l'année, le Ministère a contribué à la réalisation d'événements majeurs pour le développement des relations internationales du Québec, notamment avec les pays francophones. La tenue du Sommet francophone de Québec qui a réuni, en septembre 1987, les plus hautes autorités politiques de quarante États et Gouvernements a été un grand succès. Les interventions du Premier ministre et les propositions québécoises aux divers réseaux de coopération ont été fort bien accueillies. En mars 1988, le Québec a également reçu les représentants de 26 États et Gouvernements à l'occasion de la XVIII[e] session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES). Ces événements ont permis au Québec d'affirmer auprès de ses partenaires sa place importante et son rôle essentiel dans le développement des institutions francophones internationales.

Les visites officielles du Président et du Premier ministre de la République française, MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, ont également permis le renforcement des liens d'amitié et la consolidation de la coopération entre la France et le Québec.

La visite du Vice-président à la Commission militaire centrale de Chine, M. Yang Shang Kun, aujourd'hui Président de la République populaire de Chine, ainsi que les missions ministérielles québécoises en Asie ont contribué au développement de nos relations avec ces partenaires de plus en plus importants pour le développement économique du Québec.

Le Ministère a également facilité le renforcement des relations avec plusieurs États américains, en particulier ceux du Nord-Est, en collaborant à la réalisation des visites du Premier ministre et de ministres québécois et en jouant un rôle actif à la Conférence des Premiers ministres de l'Est du Canada et des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

Lors du discours inaugural du 8 mars dernier, le Premier ministre a annoncé la création d'un éventuel ministère des Affaires internationales, issu de l'intégration du ministère des Relations internationales et de celui du Commerce extérieur et du Développement technologique. Par ce geste, le Gouvernement a exprimé, selon les propos même du Premier ministre, sa volonté « de beaucoup mieux planifier, organiser et diriger l'action extérieure du Québec autant dans sa dimension politique que dans celle des échanges d'ordre économique, social et culturel ».

1. La structure administrative

1.1 Les services

1.1.1 Le Secrétariat du Ministère

Le Secrétariat coordonne la préparation et le suivi des dossiers soumis à l'attention du sous-ministre par les différentes unités administratives du Ministère et il assure la liaison avec le Cabinet du ministre. Il est plus précisément chargé d'assurer l'appui administratif nécessaire à l'exécution des activités courantes du Bureau du sous-ministre: préparation des documents, suivi des demandes traitées par les diverses unités administratives, analyse des dossiers et supervision de la correspondance, préparation de réunions convoquées par le sous-ministre.

1.1.2 Le Bureau du Ministère à Montréal

La mission première du Bureau de Montréal est de fournir au ministère des Relations internationales tout l'appui nécessaire pour lui permettre de mieux réaliser ses objectifs dans la région métropolitaine.

Le directeur du Bureau, dont le supérieur immédiat est le sous-ministre, gère une équipe de conseillers qui sont les représentants à Montréal des directions responsables des principaux mandats du Ministère: Protocole, Études et Politiques, Affaires bilatérales et multilatérales, Relations interministérielles et Communications. En ce sens, le Bureau est un centre de services pour le Ministère.

De plus, le Bureau constitue une antenne du Ministère à Montréal. Il suit de près l'ensemble des activités et des dossiers à incidences internationales qui y sont menés ou traités et relaie aux directions concernées à Québec les informations pertinentes.

Au cours de l'année 1987-1988, le Bureau a consolidé ses relations avec les 42 missions du corps consulaire établies à Montréal. L'implantation à Montréal du siège nord-américain de la Société internationale de télécommunications aériennes (SITA) a également permis un resserrement des relations entre le Ministère et les organisations internationales du monde de l'aviation civile (OACI et IATA).

Les relations avec la ville de Montréal ont maintenant acquis un caractère institutionnel. Les autorités du Ministère et celles de la Ville ont en effet tenu deux réunions de niveau sous-ministériel où les dossiers qui font ou pourraient faire l'objet d'une action concertée ont été examinés. Cette institutionnalisation des rapports revêt une importance particulière dans le contexte de la mise sur pied d'un Secrétariat aux affaires internationales à la ville de Montréal.

La présence du Ministère dans la région de Montréal s'est aussi manifestée par un appui actif et renouvelé à certaines institutions de la société québécoise qui, avec de clairs objectifs internationaux, y oeuvrent dans le domaine de l'enseignement, de la recherche, du développement, de la coopération, ou de la sensibilisation du public aux grands débats internationaux. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, le Conseil des relations internationales de Montréal ou le Centre des grands projets reçoivent sous une forme ou une autre un soutien important du Ministère.

1.1.3 Le Service du protocole

Conformément aux usages internationaux, le Service du protocole agit, sous l'autorité du sous-ministre, comme intermédiaire entre le gouvernement du Québec et l'ensemble des représentations officielles des gouvernements étrangers. Il fournit à ces représentations et à leur personnel les services matériels, techniques, administratifs et diplomatiques qui leur sont utiles.

Ce service est également chargé de la préparation des visites au Québec des membres des gouvernements étrangers et des organisations internationales. Il organise en outre les visites à l'étranger du Premier ministre et des autres membres du Gouvernement québécois.

Le Protocole est de plus responsable de l'application sur le territoire québécois des Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires, cette responsabilité est surtout de nature administrative. Son mandat l'amène souvent à conseiller d'autres administrations, régionales, municipales, paragouvernementales ou privées.

Il convient de souligner, chronologiquement, parmi les visites les plus importantes, celles de Monseigneur le Comte de Paris, de Leurs Altesses impériales le Prince et la Princesse Takamado (Japon), du Président de la République française et Mme François Mitterrand, de Sa Majesté la Reine Elisabeth, de la reine mère, du Premier ministre de la République française, M. Jacques Chirac, du Président de la République libanaise, M. Amin Gemayel, de Sa Majesté la Reine Élizabeth II, du Premier ministre de la République socialiste fédérale de Yougoslavie, M. Branko Mikulic.

De plus, le Protocole a participé à tous les travaux relatifs au cérémonial du Sommet francophone de Québec tant pour l'accueil, le séjour et les cérémonies officielles de seize chefs d'État, onze chefs de Gouvernement et quatorze chefs de délégation.

Par ailleurs, le Protocole fut mis à contribution pour l'organisation et le déroulement des funérailles officielles de M. René Lévesque, Premier ministre du Québec de 1976 à 1985.

Plus de cinquante ministres étrangers sont venus au Québec à l'extérieur du cadre du Sommet francophone de Québec. Trente-cinq ambassadeurs, treize consuls et deux Premiers ministres canadiens ont effectué des visites officielles au Québec au cours de l'année. Des groupes de législateurs ou parlementaires américains, français et belges ont aussi visité le Québec.

Enfin, le Protocole a été associé à la réalisation d'événements importants, notamment la célébration de la Fête nationale, les Journées d'informations annuelles du Corps consulaire, la cinquième Conférence internationale de droit constitutionnel et la tenue au Québec des conférences fédérales-provinciales des ministres du Tourisme, de l'Habitation, de l'Agriculture, des Ressources et de l'Environnement, des Loisirs et des Sports.

La liste des principales manifestations et visites organisées par le Protocole se trouve à l'annexe VII.

1.1.4 Le Service juridique

Le Service juridique veille à la légalité des gestes posés par le Ministre, le sous-ministre et leurs agents. Les conseillers juridiques sont appelés à appliquer les normes de droit national et international. Ils s'assurent de la cohérence des actes juridiques du Gouvernement en matière internationale, tout spécialement en ce qui concerne la conclusion d'ententes internationales.

En 1987, le Service juridique a participé à la négociation et à la conclusion de trois ententes sur les droits de scolarité avec la Chine, l'Uruguay et Haïti ; et de quatre ententes en matière de sécurité sociale avec la République fédérale d'Allemagne, Sainte-Lucie, le Luxembourg et le Danemark. Des négociations sur ce dernier sujet se sont poursuivies avec plusieurs partenaires, notamment avec Chypre, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Suisse.

Des ententes de coopération culturelle ont été conclues avec le Sénégal, le Maroc et l'Algérie. Trois ententes ont été signées avec la France, l'une en matière fiscale, une autre relative à la revue Médecine-Sciences et enfin une troisième concernant la chaîne de télévision TVFQ99. Une entente relative à la création d'une revue de recherche en langue française a été conclue avec l'Exécutif de la Communauté française de Belgique. Un accord de réciprocité en matière d'immatriculation a été conclu avec l'État de l'Arizona. Enfin, une convention de registraire a été signée avec *The Governor and Company of the Bank of England*. Une liste des ententes signées par le gouvernement du Québec en 1987 se trouve à l'annexe VI.

Au cours de l'année 1987, le Service juridique a effectué, en collaboration avec le ministère de la Justice, le ministère du Solliciteur général, le ministère du Travail et certains organismes québécois, l'analyse de conventions internationales multilatérales. Dans le secteur des droits de la personne, de nouvelles conventions internationales ont été étudiées en vue de leur éventuelle application et mise en oeuvre par le gouvernement du Québec.

Dans le domaine des normes internationales du travail, le Service juridique a participé à la rédaction des observations du gouvernement du Québec relatives à une plainte déposée devant le Bureau international du travail par des syndicats concernant la Loi sur la reprise des travaux de construction (1986, chapitre 11).

Enfin, le Service juridique a poursuivi sa participation à l'analyse des aspects constitutionnels de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, en particulier, l'examen de la loi fédérale de mise en oeuvre et ses conséquences sur le partage des compétences fédérales provinciales.

1.1.5 La Direction des communications

La Direction des communications coordonne les diverses activités d'information destinées aux publics étrangers et québécois.

Au Québec, elle fait connaître les ententes conclues par le gouvernement du Québec avec d'autres gouvernements, les programmes de coopération, les échanges auxquels ont accès les citoyens québécois ainsi que le rôle du Ministère en vertu de son mandat. Elle renseigne sur les activités réalisées par le Gouvernement et les représentants du Québec à l'étranger. Elle contribue également à la promotion générale du Québec, entre autres par ses périodiques et publications, par la diffusion de l'information et par l'accueil de journalistes et de visiteurs officiels de l'extérieur.

Sur la scène internationale, elle conseille et soutient les bureaux et délégations du Québec dans leurs activités de communication destinées à faire connaître le Québec et ses réalisations.

1.1.6 Le Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral

Dans le traitement des dossiers internationaux, le ministère des Relations internationales entretient des contacts quotidiens avec le gouvernement canadien. Il appartient au Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral de coordonner les différentes demandes émanant des directions géographiques et sectorielles du Ministère auxquelles le gouvernement fédéral est associé et d'assurer les suivis nécessaires, dans le plupart des cas auprès du ministère des Affaires extérieures. De même, il constitue pour ce ministère fédéral le point de chute pour les dossiers de nature internationale impliquant le gouvernement du Québec. Ce service, qui relève de l'autorité directe du sous-ministre, traite de sujets variés allant de la présence du Québec aux conférences internationales multilatérales ou aux commissions bilatérales jusqu'aux visites de dignitaires étrangers au Québec ou de personnalités politiques québécoises à l'étranger.

1.1.7 La Direction de la vérification interne

La vérification interne est une fonction indépendante d'appréciation créée au sein du Ministère pour examiner et évaluer ses activités. Sous l'autorité du sous-ministre, le vérificateur interne assiste les gestionnaires du Ministère dans l'exercice efficace de leurs responsabilités en leur fournissant des informations au sujet de la suffisance et de l'efficacité du système de contrôle interne et de la qualité de la performance.

Dans le cadre du plan annuel de vérification, la Direction a fourni de l'information concernant la gestion de la programmation du Ministère, la Délégation générale du Québec à New York, la Délégation du Québec à Chicago, le Service du protocole, la Direction France et la gestion du régime d'emploi du personnel affecté à l'étranger.

1.1.8 La Direction de la comptabilité

La Direction de la comptabilité représente le contrôleur des finances auprès du Ministère. Conformément à la Loi sur l'administration financière, elle a comme mandat d'enregistrer les engagements financiers imputables sur les crédits et de voir à ce que les engagements et les paiements qui en découlent n'excèdent pas ces crédits et leur soient conformes.

Par ses procédés de vérification, elle s'associe au Ministère dans le processus du contrôle de gestion afin d'assurer la régularité des demandes d'engagement et de paiement ainsi que leur conformité aux lois, règlements et directives applicables au Ministère.

En assurant le respect des conventions comptables et la fiabilité des données, elle tient les registres comptables et produit les données nécessaires à la gestion budgétaire et financière du Ministère, à la production des états financiers mensuels et annuels et à la publication des comptes publics.

1.2 Les directions générales

1.2.1 La Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration comprend trois directions et un service : la Direction des ressources humaines, la Direction des ressources financières, la Direction des ressources matérielles et de l'informatique et le Service de la gestion documentaire. Elle a pour principale responsabilité de conseiller les gestionnaires du Ministère et d'assurer le soutien administratif requis à l'ensemble de ses unités administratives ainsi qu'à ses délégations et bureaux à l'étranger.

1.2.2 La Direction générale de la planification

La Direction générale de la planification est responsable, en concertation avec les autres services

du Ministère, les ministères sectoriels et les intervenants non gouvernementaux, de l'élaboration et de la coordination des politiques et des stratégies d'intervention du ministère des Relations internationales. Elle doit également assurer la concertation ministérielle dans le cadre du cycle annuel de programmation budgétaire et la mise en oeuvre du processus de programmation. Elle comprend trois directions.

a) La Direction des études et politiques

La Direction des études et politiques a pour mandat d'élaborer, de concert avec les autres unités du Ministère, les ministères sectoriels et les intervenants non gouvernementaux, des politiques et des stratégies d'intervention en matière de relations internationales. Cette direction est chargée de réaliser ou de coordonner des études et des analyses relatives à la conjoncture internationale dans laquelle agit le Québec et au développement et à la mise en oeuvre de ses politiques.

b) La Direction de la programmation et de l'évaluation

Les tâches de la Direction de la programmation et de l'évaluation sont les suivantes: assurer le bon fonctionnement des processus de programmation et d'évaluation ainsi que la concertation à cet effet; proposer aux autorités des scénarios d'allocation des ressources conformes aux priorités et aux engagements du Ministère; collaborer avec la Direction des ressources financières aux étapes du cycle budgétaire et à la préparation des dossiers destinés au Conseil du Trésor.

c) La Direction des relations interministérielles

La Direction des relations interministérielles a comme objectif principal d'assurer la coordination des politiques, des programmes, des opérations et des activités du Ministère et des autres ministères et organismes québécois qui interviennent sur la scène internationale.

1.2.3 La Direction générale des affaires internationales

La Direction générale des affaires internationales a pour mandat, en concertation avec les autres directions du Ministère, de proposer les politiques et les stratégies du gouvernement du Québec pour l'ensemble de ses relations avec les pays de la communauté internationale, les institutions et associations francophones internationales de même qu'avec les organisations internationales mondiales et régionales. Elle est chargée de mettre en oeuvre les activités de relations internationales arrêtées par le Gouvernement pour répondre aux besoins et aux aspirations de la société québécoise.

Pour ce faire, elle établit, maintient et développe les relations du gouvernement du Québec avec les pays étrangers, les institutions et associations de la francophonie et avec les organisations internationales tant gouvernementales que non gouvernementales. Elle veille notamment à la négociation et à la mise en oeuvre des ententes internationales conclues avec des gouvernements et des organismes.

Dans le cadre du mandat de coordination du Ministère, la Direction générale contribue à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques et programmes internationaux des ministères sectoriels du Gouvernement et elle collabore à leur mise en oeuvre à l'extérieur du Québec. Avec ces ministères, elle conçoit et réalise des programmes de coopération qui contribuent au rayonnement du Québec à l'étranger ainsi qu'à son développement culturel, social et économique.

Enfin, elle coordonne l'ensemble des activités du Gouvernement à l'étranger, principalement à travers le Réseau de délégations et de bureaux que le Québec maintient à travers le monde.

Pour réaliser ce mandat, la Direction générale des affaires internationales comprend six directions géographiques et deux directions chargées des affaires multilatérales, soit la Direction des organisations internationales et celle des affaires de la francophonie. À la suite de la tenue du Sommet francophone de Québec, cette dernière direction a été intégrée à l'ancienne Direction générale des affaires bilatérales qui est alors devenue la Direction générale des affaires internationales.

a) La Direction des affaires de la francophonie

La Direction des affaires de la francophonie a pour mandat de concevoir, de mettre en oeuvre et d'évaluer la politique du Québec à l'égard des institutions et associations francophones internationales, et de coordonner l'action du gouvernement du Québec dans la préparation et le suivi des sommets francophones. Elle a des fonctions d'analyse et de recherche, d'information, de représentation, de réalisation de programmes au Québec et à l'étranger, de coordination et de promotion des intérêts du Québec au sein de ces organismes francophones,

tout comme la promotion de leurs objectifs et de leurs activités auprès de la population du Québec.

Les principales institutions visées par ce mandat sont: l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), la Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française (CONFEMEN), la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) et l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

b) La Direction des organisations internationales

La Direction des organisations internationales assume la responsabilité des relations du Québec avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales à vocation mondiale avec lesquelles le Gouvernement souhaite entretenir des liens institutionnels. La Direction assure ou favorise, le cas échéant, la présence et la participation du Québec au sein de ces organisations.

c) Les directions géographiques

Les directions géographiques correspondent aux six entités suivantes: Afrique et Moyen-Orient, Amérique latine, Asie et Océanie, États-Unis, Europe (à l'exclusion de la France) et France.

Les directions géographiques ont pour mandat général de rassembler toutes les informations utiles sur chaque pays ou chaque région qui offre un intérêt particulier pour le Québec, de contribuer à la définition des objectifs et à l'élaboration et l'application des stratégies opportunes, de réaliser les actions appropriées, notamment en matière de relations et de coopération internationales, et de mener à bonne fin les ententes du Gouvernement avec ces pays.

Elles sont également responsables d'assurer la liaison, d'une part avec les délégations et bureaux du Québec sur leurs territoires respectifs et, d'autre part, avec les représentations diplomatiques des pays étrangers.

2. La Direction générale de l'administration

Voici une brève description des activités réalisées par les composantes de la Direction générale de l'administration en matière de ressources humaines, matérielles et financières au cours de l'exercice 1987-1988.

2.1 La Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines conseille et assiste les gestionnaires du Ministère dans la gestion de leurs ressources humaines ainsi que les employés dans la planification et le développement de leur carrière. Elle coordonne à ces fins un ensemble d'interventions en matière d'organisation, de dotation, de formation et de perfectionnement, de relations de travail, de rémunération et d'information de gestion sur les ressources humaines tant au Québec qu'à l'extérieur.

2.1.1 La dotation et les effectifs

Les effectifs réguliers du ministère des Relations internationales sont passés de 382 à 380 postes au cours de l'année financière (voir les annexes III, IV et V).

En matière de dotation, la mobilité du personnel est privilégiée avant tout autre mode de comblement d'emploi. D'avril 1987 à mars 1988, 54 employés du Ministère ont ainsi été affectés à d'autres tâches tandis que 24 sont venus d'autres ministères combler des emplois vacants.

Vingt-six employés ont été mutés à d'autres ministères et organismes, neuf ont bénéficié de promotion et un a été recruté à l'extérieur de la fonction publique.

Le Ministère a engagé 118 employés occasionnels (48 personnes-année) dont 42 (16 personnes-année) pour le Sommet francophone de Québec.

2.1.2 La formation et le perfectionnement

Les ressources consacrées à la formation et au perfectionnement s'élèvent à 62 363,32 $ pour 2 310 jours-personne incluant le personnel d'encadrement supérieur. L'effort de développement a été en moyenne de sept jours-personne par année pour chaque employé.

Les domaines privilégiés ont été l'apprentissage et le maintien d'acquis de connaissance des langues étrangères, l'accueil du nouveau personnel, la préparation du personnel et des conjoints lors de leur affectation à l'étranger et de leur retour au Québec, l'environnement international, la connaissance de l'informatique et de la bureautique, la progression de carrière, la gestion documentaire, la gestion en général, la préparation à la retraite, etc. Pour sa part, la fonction counseling s'est poursuivie permettant ainsi au personnel qui le désire de faire le point sur l'orientation de sa carrière.

Deux professionnels ont été choisis, par voie de concours, pour effectuer des stages de perfectionnement: le premier à l'École nationale d'administration à Paris pour une durée de quatorze mois et le second à l'Université Harvard à Boston pour un stage de dix mois. Deux autres professionnels ont participé au programme de relève offert par l'École nationale d'administration publique. Un cadre supérieur est également inscrit au programme de maîtrise en administration publique de cette institution.

2.1.3 Les relations du travail

Les principaux dossiers en relations du travail, soit la santé et sécurité au travail et le programme d'aide aux employés, ont progressé normalement. Cependant, les deux programmes concernant les départs volontaires ont cessé.

Des séances d'information sur les conventions collectives nouvellement entrées en vigueur ont été données à l'intention des gestionnaires et des fonctionnaires. Un nouveau plan de délégation de pouvoir a également été élaboré.

Enfin, ce secteur a été fortement impliqué dans le dossier du développement de l'implantation du courrier électronique entre les directions de ressources humaines de plus de vingt-cinq ministères ou organismes gouvernementaux.

2.1.4 La gestion du personnel à l'étranger

La gestion du personnel à l'étranger permet d'assurer une intervention et un soutien continus à l'ensemble des ressources humaines oeuvrant hors territoire (à l'étranger), tant fonctionnaires et contractuels (88) que recrutés et attachés locaux (232,5). Ses responsabilités principales sont l'application et l'interprétation du régime d'emploi (règlement n° 3) régissant les conditions de travail de ces employés et la surveillance des opérations administratives qui en découlent. Sur recommandation du Ministère, le Conseil du trésor a approuvé, durant cette année, deux nouvelles directives: l'une concerne le régime d'emploi des personnes recrutées à l'extérieur du Québec pour exercer des fonctions au sein de ses représentations et l'autre concerne les attachés contractuels oeuvrant dans les représentations du Québec à l'extérieur.

2.2 La Direction des ressources financières

La Direction des ressources financières conseille les gestionnaires sur les questions relatives aux ressources financières et assure la gestion des opérations financières du réseau de représentations à l'étranger.

Elle compte trois services: le Service de l'analyse financière, le Service des opérations financières du réseau et le Service du contrôle des états financiers.

Les annexes I et II présentent un court bilan de l'utilisation des crédits au cours de l'exercice financier 1987-1988.

2.2.1 Le Service de l'analyse financière

Ce service de l'analyse financière assume un rôle de coordination auprès des gestionnaires du Ministère dans le cadre des différentes phases du processus budgétaire et un rôle conseil en matière de politiques administratives et de gestion financière.

En 1987-1988, il a poursuivi la démarche amorcée au cours de l'exercice précédent visant l'équilibre de la situation financière du Ministère. Une priorité a de plus été accordée à la consolidation des relations du Ministère avec des organismes centraux comme le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Il a également analysé et traité les demandes de voyage à l'étranger et au Canada provenant de l'ensemble des ministères sectoriels en vertu de la délégation du Conseil du Trésor.

2.2.2 Le Service des opérations financières du réseau

Le Service des opérations financières du réseau assure l'élaboration et le contrôle du budget des représentations à l'étranger ainsi que la gestion des fonds de roulement des délégations.

En 1987-1988, il a poursuivi ses programmes visant l'équilibre de la situation financière du réseau ainsi que le développement d'outils informatiques permettant un meilleur contrôle des dépenses. Il a aussi défini, avec la collaboration du secrétariat du Conseil du Trésor, les modes de gestion appropriés pour le réseau des délégations afin de tenir compte des coûts des opérations à l'étranger.

2.2.3 Le Service du contrôle des états financiers

Le Service du contrôle des états financiers assure le contrôle budgétaire et la gestion interne de la Direction générale de l'administration et de la Direction du Ministère. Il s'occupe de la gestion des revenus du Ministère ainsi que des avances monétaires fournies aux fonctionnaires du Ministère et aux conseillers à l'étranger.

En 1987-1988, ce service a travaillé en étroite collaboration avec la Direction de la comptabilité afin d'accroître l'expertise technique du système de comptabilité gouvernementale SYGBEC en vue de l'implantation du projet de déconcentration de la saisie des données préconisé par le Bureau du contrôleur des Finances.

2.3 La Direction des ressources matérielles et de l'informatique

La Direction des ressources matérielles et de l'informatique regroupe cinq services dont les activités sont décrites ci-après.

2.3.1 Le Service de la gestion immobilière

Le Service de la gestion immobilière coordonne les activités reliées aux biens meubles et immeubles du réseau des représentations du Québec, tant au Canada qu'à l'étranger. À ce titre, il procède à la négociation des espaces en location, à l'achat des immeubles, à l'aménagement des locaux et à l'achat de mobilier ainsi qu'à son inventaire.

Parmi les projets réalisés en 1987-1988, on peut citer la relocalisation de la Délégation du Québec à Chicago et celle du Bureau du Québec à Stockholm. Le bail de la Délégation générale du Québec à Londres a été renégocié pour une période de cinq ans et des travaux importants de réfection ont été exécutés à la résidence officielle. Quarante-cinq déménagements outre-frontières ont été effectués. Les études visant à établir un mécanisme pour l'élaboration des allocations de logement à l'étranger se sont poursuivies.

2.3.2 Les Services informatiques

Au cours de l'année, les Services informatiques ont continué l'implantation du réseau local de micro-ordinateurs.

Plusieurs applications ou systèmes de gestion ont été mis en opération dont:

— le système de gestion des dépenses des délégations;

— le système de gestion des recrutés locaux;

— la banque pour le suivi du courrier;

— le système de gestion des références-communications;

— le système de gestion de la téléphonie;

— le système de gestion des amis du Québec en Afrique.

D'autres systèmes, créés en 1986-1987, ont également été mis en opération dont:

— le système d'information financière, volet délégations;

— la banque des ressources humaines.

De plus, le système de gestion du régime d'emploi des fonctionnaires à l'étranger a subi des transformations pour s'intégrer aux systèmes financiers.

Les Services informatiques ont aussi collaboré avec la Direction des ressources financières au développement, à contrat, du système comptable des délégations dont on prévoit l'implantation au cours de 1988-1989. Enfin, ils sont impliqués directement dans la révision du réseau des télécommunications avec l'étranger, mandat confié à la Direction générale des télécommunications du ministère des Communications.

2.3.3 Les Services auxiliaires

Les Services auxiliaires ont géré les opérations des secteurs aménagement, approvisionnement, courrier et messagerie du Ministère, en collaboration avec la Société immobilière du Québec, le Service des achats du Gouvernement et le ministère des Communications.

Au cours de l'année, les Services auxiliaires ont procédé aux aménagements requis par les nombreux mouvements de personnel.

Durant cette même période, une étude a été réalisée sur le fonctionnement des services de courrier et messagerie ainsi qu'une élaboration de statistiques sur la messagerie externe.

Dans le domaine des achats, le Service de l'approvisionnement a poursuivi ses efforts de rationalisation, tout en assurant la fourniture des biens et services nécessaires au bon fonctionnement du Ministère.

Enfin le Service a procédé à la mise en place d'une signalisation adéquate dans les endroits prévus, conformément à l'application de la Loi sur la protection des non-fumeurs (loi 84).

2.3.4 Le Service de la recherche et de la normalisation

Le Service de la recherche et de la normalisation effectue différentes recherches afin d'élaborer ou de modifier des politiques ou des règlements administratifs concernant la gestion des représentations à l'étranger.

2.3.5 Le Service des télécommunications

Le Service des télécommunications est responsable de toutes les communications du Ministère entre Québec et son réseau de représentations et comprend:

— une ligne Québec — Montréal — Paris pour rejoindre les représentations européennes;

— une ligne Québec — Montréal — Ottawa pour rejoindre les agents d'immigration situés dans les ambassades canadiennes;

— quatre lignes télex pour rejoindre les autres représentations.

Durant l'année, des démarches ont été entreprises pour améliorer l'équipement de la ligne Québec

— Montréal — Paris, afin d'y installer un télémode 8000 (ordinateur), comme ceux déjà installés avec la ligne Québec — Montréal — Ottawa et les lignes télex.

Le télécopieur a connu une hausse considérable d'utilisation, autant du côté réception que transmission. Ce phénomène est dû à l'utilisation croissante de cet équipement dans l'entreprise privée et au Gouvernement en remplacement des messages télex.

2.4 Le Service de la gestion documentaire

Le Service de la gestion documentaire voit à l'application de la Loi sur les archives et de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Il a élaboré un calendrier de conservation des documents ainsi qu'un projet de politique de gestion documentaire et il s'apprête à reformuler la politique de sécurité des documents pour l'ensemble du Ministère. Il exerce également le rôle d'interlocuteur auprès des organismes centraux en matière de gestion documentaire.

3. La Direction générale de la planification

Dans l'exercice de son mandat, la Direction générale de la planification a continué son analyse du réseau de représentations à l'étranger en complétant l'évaluation de quatre d'entre elles. Cet exercice a permis d'apporter les ajustements pertinents à la fois au processus et aux outils d'évaluation.

La réflexion sur les relations internationales et leur examen critique, poursuivis dans le cadre d'une éventuelle déclaration de politique, ont été utiles aux directions géographiques mais aussi comme source d'information pour des déclarations et discours ministériels. Une étude sur les orientations de politiques à l'égard de certaines régions du monde a également été amorcée.

Le processus de programmation a été adapté, notamment pour permettre une meilleure intégration au cycle budgétaire du Gouvernement.

La Direction générale a été impliquée dans la préparation du Sommet francophone de Québec et ses ressources humaines ont largement été mises à contribution au moment de sa réalisation. De plus, certains suivis du Sommet on fait l'objet d'une attention particulière, notamment l'examen de la proposition du Premier ministre sur l'endettement des peuples les moins favorisés et le prix des matières premières.

Enfin, les relations interministérielles ont donné lieu à la multiplication des contacts et à l'institutionnalisation des liens avec les principaux ministères impliqués dans les relations internationales.

3.1 La Direction des études et politiques

Au cours de l'année, la Direction des études et politiques a poursuivi plusieurs réflexions entreprises l'année précédente, notamment sur la libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, sur les droits humains dans les relations internationales et sur des orientations de politiques régionales. Ses membres ont aussi participé directement, en tant qu'agents de liaison, au deuxième Sommet francophone de Québec tenu en septembre 1987 et la Direction a par la suite collaboré à des études sur certaines dimensions des suivis de ce sommet. Elle a par ailleurs apporté sa contribution à quatre autres dossiers spécifiques: l'évaluation du réseau de représentation, l'implantation d'organisations internationales non gouvernementales, une politique de prêt de personnel et les activités internationales de la région métropolitaine.

3.1.1 Dans le cadre de l'étude déjà entreprise sur l'ensemble du réseau de représentations à l'étranger, la Direction a collaboré à l'évaluation de certaines représentations en faisant l'analyse des conjonctures des pays ou régions visés. Cet exercice d'évaluation permet d'ajuster les mandats de ces représentations à l'évolution des intérêts du Québec.

3.1.2 Le Gouvernement ayant manifesté son intention de favoriser l'établissement d'organisations internationales non gouvernementales (OING) au Québec, la Direction des études et politiques a préparé un projet de politique portant sur les mesures à prendre pour favoriser l'établissement de ces organisations au Québec.

3.1.3 De nombreux organismes sollicitent régulièrement l'appui du Ministère sous forme de prêt de personnel afin de les aider à réaliser leur mandat dans le domaine international. La Direction a été appelée à élaborer une politique en matière de prêt de services afin de mieux concilier les intérêts des organismes, du Ministère et de son personnel et de rendre plus performant ce moyen d'intervention.

3.1.4 La Direction a continué de suivre les activités internationales de la région métropolitaine grâce à la présence d'un de ses représentants au Bureau du Ministère à Montréal. Cette personne a participé, entre autres activités, aux travaux du comité du Centre international de Montréal.

3.2 La Direction de la programmation et de l'évaluation

Pour bien marquer l'importance nouvelle de la fonction évaluation au Ministère, le nom de la Direction de la programmation a été modifié pour celui de Direction de la programmation et de l'évaluation. La mise en place d'un processus d'évaluation a franchi les étapes suivantes: création d'outils destinés à faciliter le travail d'évaluation et réalisation d'une première opération d'évaluation de quatre représentations à l'étranger.

Le premier outil mis au point est destiné à recueillir, à classer les informations pertinentes sur

les relations et les interactions entre le Québec et les pays étrangers et à en faire le bilan afin de dégager les tendances. Le second consiste en l'élaboration de critères et d'un système d'indicateurs pour analyser l'impact de ces interrelations. Les progrès accomplis dans la mise en place d'un processus d'évaluation pavent la voie à la définition d'une politique ministérielle d'évaluation.

Ces outils ont subi une première mise à l'épreuve lors d'une évaluation effectuée par le Ministère, en collaboration avec les ministères partenaires du réseau (Commerce extérieur et Développement technologique, Communautés culturelles et Immigration, Tourisme), sur les représentations du Québec dans quatre pays: Haïti, Italie, Mexique et Venezuela. Les leçons de cette expérience permettent déjà d'apporter les ajustements requis à la fois sur le processus et les outils.

Par ailleurs, le processus de programmation a fait l'objet des adaptations et améliorations suivantes: ajustement du calendrier pour une meilleure intégration du processus au cycle budgétaire du Gouvernement; mise au point d'un instrument de programmation à l'usage de toutes les unités du Ministère: il s'agit d'un guide pour la préparation des programmations axé sur des notions d'intérêts, d'objectifs, de priorités, de moyens d'action et de résultats; formulation d'une structure de programmes qui traduit les fonctions spécifiques du Ministère soit: information et conseil, liaison, concertation et négociation, mise en oeuvre; diffusion auprès des ministères et organismes du Gouvernement d'une information plus précise afin que les programmations internationales de ceux-ci correspondent mieux aux priorités fixées par les mécanismes institutionnels de coopération.

La Direction a également collaboré à la préparation et à la tenue du Sommet francophone de Québec: elle a mis son expérience au service du Secrétariat québécois lors de la préparation de la programmation des événements associés et fourni l'expertise de son personnel comme agent de liaison. Elle a aussi été associée à différentes recherches sur la fonction internationale au gouvernement du Québec. Enfin, elle a participé aux travaux de comités dont le Comité interministériel sur la production et la diffusion des banques d'information gouvernementales et celui sur l'examen des emplois de complexité supérieure au Ministère.

3.3 La Direction des relations interministérielles

Le mandat de coordination confié à la Direction des relations interministérielles couvre la plupart des domaines associés à l'une ou l'autre des missions gouvernementales: éducation, affaires sociales et aide au développement, culture et communication, sciences et technologie, économie et administration, affaires institutionnelles. Cette Direction a donc été structurée de façon à permettre aux interlocuteurs du Ministère d'entrer en contact avec un conseiller sensibilisé à leurs dossiers.

Les moyens utilisés en vue d'harmoniser l'action internationale du Ministère et de ses partenaires sont multiples. Les réalisations de l'année sont regroupées en fonction de ces moyens.

3.1.1 Le soutien à l'activité internationale des ministères et organismes

Tout au long de l'année, la Direction a assuré la liaison entre les ministères et organismes et les représentations du Québec à l'étranger, par l'intermédiaire des directions géographiques. Par exemple, la Régie de l'assurance automobile a utilisé ce service pour obtenir de l'information sur les programmes étrangers en sécurité routière. De même, les délégations y ont eu recours pour soutenir les programmes d'études québécoises à l'étranger. Une croissance importante du nombre et de la variété des demandes indique un intérêt de plus en plus soutenu des ministères et organismes pour les relations internationales. Elle rend ainsi aussi essentielle cette tâche assumée par la Direction.

Par ailleurs, au cours de l'exercice, les conseillers de la Direction se sont impliqués dans le processus de sélection des projets de coopération présentés au ministère des Relations internationales et à celui du Commerce extérieur et du Développement technologique. Une analyse rigoureuse en a été faite sous les angles sectoriel et géographique. Ainsi, des regroupements de missions, des enrichissements de contenus ou des modifications de destinations ont pu être suggérés.

Enfin, l'implication marquée d'un plus large éventail de ministères et d'organismes amène la Direction à étendre son rôle de soutien. Elle collabore à la formulation des orientations dans différents domaines. En 1987-1988, une réflexion a été amorcée avec entre autres le ministère des Affaires culturelles, celui de la Santé et des Services sociaux, celui de l'Éducation, celui de l'Enseignement supérieur et de la Science et le Secrétariat à la condition féminine.

3.3.2 La gestion de programmes de coopération

La Direction est responsable de programmes et projets qui touchent plusieurs régions du monde ou plus d'un secteur d'activités.

a) Le programme de coopération internationale en santé

La formation de main-d'oeuvre médicale étrangère et la consolidation du projet de création du réseau de Centres d'informatique médicale (CIM) sont les deux volets du programme qui ont principalement retenu l'attention.

Au chapitre de la formation médicale étrangère, 33 bourses ont été accordées en vertu d'accords intervenus avec des partenaires de 19 pays. Par ailleurs, la consolidation du réseau CIM a permis de terminer la dotation en micro-ordinateurs des 16 facultés de médecine francophones d'Afrique subsaharienne. Des démarches ont été entreprises afin d'assurer le financement de la formation à la micro-informatique des médecins de ces facultés.

Le programme aura également permis au Québec d'être représenté aux Journées médicales africaines, à des professeurs de médecine québécois de participer à des jurys d'agrégation d'universités africaines et à des internes québécois d'effectuer un stage en milieu hospitalier africain.

Enfin, à l'automne 1987, le programme a été l'objet d'une réflexion sur son orientation et ses objectifs en regard des priorités de la Direction.

b) Les colloques universitaires internationaux

La Direction des relations interministérielles, conjointement avec la Direction de la coopération internationale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, administre un programme dont l'objectif est de contribuer au rayonnement du Québec dans tous les secteurs de l'enseignement et de la recherche universitaires. Les professeurs-chercheurs, invités à présenter une communication lors d'un colloque international à l'extérieur du Québec, peuvent obtenir une subvention dans le cadre de ce programme. En 1987-1988, 23 professeurs ont bénéficié d'une telle assistance permettant ainsi au Québec d'avoir une présence active à d'importants colloques internationaux.

c) Les dossiers ministériels

Comme par les années passées, les autorités du Ministère ont confié à la Direction des dossiers touchant plusieurs ministères sinon l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

Certains ont un caractère de permanence comme celui de la condition féminine. Il s'agit dans ce cas de participer à la définition des orientations gouvernementales et du plan d'action annuel, en particulier du volet international, puis de veiller à son application.

Dans d'autres cas, la contribution est limitée à un événement ou à une période précise. Ainsi, plusieurs conseillers ont oeuvré à titre d'agents de liaison ou d'accompagnateurs lors du Sommet francophone de Québec. Par ailleurs, la Direction a coordonné la participation à l'Année internationale du logement des sans-abri, notamment la tenue d'un concours doté d'un prix de 20 000 $ pour le meilleur projet d'habitation dans un pays du Tiers-Monde.

3.3.3 Le soutien à la négociation d'ententes internationales

L'interdépendance croissante des économies, la mobilité des personnes et une volonté manifeste d'ouverture vers l'étranger amènent le Québec à conclure des ententes internationales dans divers domaines de sa compétence. La Direction assume donc le secrétariat de comités de négociation coordonnés par le Ministère, incluant les organismes et ministères directement concernés.

En sécurité sociale, le Québec a signé, au cours des dix dernières années, des ententes avec treize pays afin de satisfaire un besoin exprimé à la fois par les membres des communautés culturelles installés au Québec et par les Québécois vivant à l'étranger. Ces ententes de réciprocité visent habituellement les prestations de retraite, d'invalidité et de survivant ainsi que les prestations accordées en vertu des législations de chaque pays sur l'assurance-maladie, l'assurance-hospitalisation, les accidents du travail et les maladies professionnelles. Elles ont pour but d'assurer le maintien des droits acquis dans le pays d'origine et l'accès aux prestations de régimes de sécurité sociale dans le pays d'accueil.

Au cours de la dernière année, des pourparlers préliminaires ont eu lieu avec l'Australie, l'Autriche, l'Irlande, l'Islande, les Pays-Bas et le Sénégal. Des négociations formelles furent entreprises avec

Chypre, la Dominique, l'Italie (entente supplémentaire), la Jamaïque et la Suisse. Enfin, elles furent menées à terme dans le cas de l'Espagne, de la France (modifications au protocole), du Luxembourg, du Portugal (entente complémentaire) et de Sainte-Lucie.

Des ententes ont été signées avec la République fédérale d'Allemagne, Sainte-Lucie, le Luxembourg, la Norvège et le Danemark. De plus, les ententes avec les pays suivants sont entrées en vigueur: Grèce (entente complémentaire), Sainte-Lucie, Danemark, Finlande, Norvège, Suède et République fédérale d'Allemagne.

En adoption internationale, la législation québécoise a été modifiée de telle sorte que l'entente formelle avec un gouvernement étranger, tout en demeurant souhaitable, n'a plus un caractère obligatoire. La Direction n'en a pas moins apporté son support au Secrétariat à l'adoption internationale en 1987-1988: missions en Amérique latine et en Asie, relations avec le gouvernement canadien et assistance lors de l'étude, en commission parlementaire, du projet de loi.

Par ailleurs, une première entente en matière de fiscalité a été signée par les Premiers ministres de France et du Québec et un projet d'accord d'entraide judiciaire a été paraphé avec la Belgique.

3.3.4 Le support à l'activité internationale non gouvernementale

Le Ministère consacre une part importante de ses ressources au support des initiatives d'institutions, de sociétés privées ou d'individus. Bon nombre d'entre elles ne sont portées à la connaissance du Ministère qu'au moment de la demande d'assistance. D'autres, ayant une certaine pérennité, font l'objet d'une aide quasi statutaire.

a) Le traitement des demandes d'assistance

La Direction examine la majorité des demandes adressées au Ministre ou au Ministère. Une grille d'analyse a été constituée afin que les budgets financent les projets les mieux structurés et les plus conformes aux priorités gouvernementales. Elle crée des catégories bien définies auxquelles peuvent être rattachées des ressources: promotion des secteurs québécois d'excellence, aide aux organismes multiplicateurs, événements internationaux tenus au Québec ou à l'étranger, célébrations exceptionnelles et grands projets.

À titre d'exemple, en 1987-1988 le Ministère a appuyé financièrement la préparation du XIV^{e} congrès de la Conférence mondiale de l'énergie, a soutenu la candidature de la ville de Québec pour le congrès de l'« International Council of Museums » en 1992 et a facilité la participation de Québécois à la XXIII^{e} International Atlantic Economic Conference à Oslo (Norvège).

b) L'administration des subventions

La Direction soutient financièrement des activités permanentes, lesquelles font toutefois l'objet d'une révision annuelle. Ainsi, elle a tenu un forum avec l'Association québécoise des organismes de coopération internationale afin de préciser les orientations de l'aide au développement.

L'assistance aux collèges français, à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, aux étudiants étrangers (accueil et activités de fin de séjour), au volet international d'événements majeurs relèvent également de ce type d'intervention, tout comme l'aide au démarrage du Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec.

Enfin, le programme de soutien aux événements culturels internationaux permet au Ministère d'appuyer la venue au Québec de manifestations d'envergure internationale et d'obtenir une réciprocité pour les représentants artistiques du Québec lors de manifestations comparables à l'étranger. Parmi les principaux événements ainsi subventionnés, notons le Festival d'été international de Québec, le Festival de Jazz de Montréal et le Festival de Théâtre des Amériques.

4. La Direction générale des affaires internationales

Au cours de l'année écoulée, la Direction générale des affaires internationales a été engagée dans la réalisation d'événements majeurs pour le Québec sur la scène internationale, dont le plus marquant a été la tenue du Sommet francophone de Québec qui a réuni dans la capitale, les 2, 3 et 4 septembre 1987, les plus hautes autorités politiques de 40 États et gouvernements.

De même, elle a été associée à la venue du Président et du Premier ministre de la République française, MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, comme à celles de Leurs Majestés la Reine Elisabeth II et la Reine Elizabeth, reine mère.

La Direction générale a aussi contribué à la réalisation de la visite du Vice-président à la Commission militaire centrale de Chine, M. Yang Shang Kun, aujourd'hui Président de la République populaire de Chine.

Enfin, elle a participé à l'accueil de 21 ministres et cinq représentants des 26 pays réunis à Québec à l'occasion de la XVIII[e] session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES).

Finalement, la Direction générale a collaboré à la préparation et à la réalisation des visites à l'étranger du ministre des Relations internationales, notamment en France et en Afrique dans le cadre de l'organisation du Sommet francophone de Québec, et à celles de l'ensemble des ministres du gouvernement du Québec qui ont effectué des missions à l'étranger.

4.1 La Direction des affaires de la francophonie

La conscience de la solidarité qui lie les peuples francophones a inspiré, depuis 25 ans, la création de plusieurs organisations ou associations internationales en vue d'établir des collaborations mettant à contribution des ressources et des concours complémentaires pour le bien de chacun et de l'ensemble des partenaires.

Ainsi sont nés successivement la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des États d'expression française (CONFEMEN) en 1960, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) en 1961, le Conseil international de langue française (CILF) en 1967, l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) en 1968, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) en 1969, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1970.

Plus récemment, cette communauté a connu un développement majeur par l'organisation à Paris, du 17 au 19 février 1986, de la première Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français et par la tenue du deuxième Sommet francophone, qui a lieu à Québec les 2, 3 et 4 septembre 1987.

Au ministère des Relations internationales, c'est la Direction des affaires de la francophonie qui a la responsabilité particulière de l'ensemble des relations du Québec avec les institutions gouvernementales et non gouvernementales francophones internationales.

4.1.1 Le Sommet francophone du Québec

L'année 1987 aura été exceptionnellement marquée au Québec par la tenue de cette deuxième Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français.

4.1.1.1 L'événement

Pour la première fois de son histoire, la capitale accueillait les plus hautes autorités politiques de quarante États et gouvernements, dont seize chefs d'État et douze chefs de Gouvernement, les autres États étant représentés par des ministres ou des ambassadeurs. L'ensemble des délégations comprenait plus de douze cents personnes et l'événement fut couvert par quelque huit cents représentants de la presse écrite et électronique.

Pour associer la population aux enjeux de la Conférence et pour permettre à la francophonie d'en retirer le maximum de bénéfices, le gouvernement du Québec a subventionné vingt-quatre projets susceptibles de contribuer au développement de la coopération multilatérale francophone. Parmi les plus importants, on peut citer le Forum francophone

des affaires, le Festival d'été de Québec, Plein Art, le Salon international du livre de Québec, les 3e Journées du cinéma africain tenues à Montréal, le Festival international du domaine Forget de Charlevoix.

4.1.1.2 La participation du Québec à la Conférence

Les assises de la Conférence se sont tenues dans la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec. L'ordre du jour s'est déroulé en deux parties, la première portant sur les questions de politique internationale et d'économie mondiale, la seconde ayant trait à la coopération multilatérale entre partenaires francophones.

Préparée avec minutie, la participation du Québec a été active et s'est déroulée selon l'entente conclue antérieurement entre le gouvernement du Canada et celui du Québec.

La première intervention du Québec a eu lieu à la séance inaugurale publique au Grand Théâtre de Québec. Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a accueilli les délégations officielles et invité les participants à la Conférence à mener leurs travaux sous le signe de l'engagement et du partenariat.

La deuxième intervention du Québec a eu lieu pendant la première partie du huis clos de la Conférence. Prenant la parole sur les questions d'économie mondiale, M. Robert Bourassa a proposé que le remboursement de la dette des pays en voie de développement soit indexé au cours de leurs matières premières. Cette proposition a été bien accueillie par les participants et doit faire l'objet d'une analyse d'ici le Sommet francophone de Dakar.

Pendant la seconde partie de la Conférence portant sur les questions de coopération et de développement, la délégation officielle du Québec est intervenue à quelques reprises. Ont pris la parole:

— la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, sur le réseau de la culture et des communications et sur le réseau des industries de la langue;

— le ministre de l'Énergie et des Ressources, sur le réseau de l'énergie;

— le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, sur le réseau portant sur l'information scientifique et le développement technologique;

— le ministre des Relations internationales, sur le suivi du Sommet francophone de Québec.

Rappelant la position québécoise à l'effet que les suivis des sommets francophones doivent s'appuyer sur les institutions francophones existantes et plus particulièrement sur l'Agence de coopération culturelle et technique, le ministre des Relations internationales a proposé, au nom du Sommet francophone de Québec, de constituer auprès de l'Agence un fonds multilatéral commun pour le financement de ces suivis. Il a annoncé que le Québec s'engageait à déposer dans ce fonds une contribution de quatre millions de dollars répartie sur deux ans. Cette proposition d'avenir pour la francophonie a été agréée par les participants et le Québec a déjà versé une première tranche d'un million de dollars de sa contribution.

4.1.1.3 Les principales décisions de la Conférence

Outre des résolutions de nature politique, par exemple celle dénonçant l'apartheid en Afrique du Sud ou celle créant un fonds d'aide au Liban auquel le Québec s'est engagé à verser 350 000 $, la Conférence a adopté plus de cent projets de coopération multilatérale dans le cadre des réseaux de coopération mis en place au Sommet francophone de Paris. En agriculture, l'accent a été mis sur le développement des ressources locales; en énergie, la création d'un Institut francophone de l'énergie a été décidée; en culture, le domaine du livre a fait l'objet de décisions particulières, notamment en ce qui concerne la mise en place du Centre régional africain de formation aux métiers du livre et la consolidation d'un programme de développement d'un Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) auprès des communautés rurales africaines (Bénin, Sénégal, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Niger); en communication, l'attention a porté sur l'extension du réseau TV5, la création d'une radio francophone internationale et l'organisation des télécommunications; en information scientifique et en développement technologique, les projets adoptés ont trait particulièrement à l'informatique et au transfert de technologies; en industries de la langue, l'accent a été mis sur la recherche et la formation de spécialistes aux fins d'adapter la langue française et les langues nationales à la modernité.

Cette esquisse des principales décisions du Sommet francophone de Québec doit également inclure la création des Jeux de la francophonie, qui se tiendront pour la première fois au Maroc en 1989, et l'adoption d'un texte capital pour la francophonie, soit la *Déclaration de solidarité des pays*

ayant en commun l'usage du français. Cette déclaration définit les principes et les objectifs de la coopération entre États et Gouvernements francophones et vise à accréditer les Sommets francophones comme un forum majeur de dialogue politique, économique et de coopération.

4.1.1.4 La participation du Québec au suivi du Sommet

Le Québec s'est également engagé activement dans l'exécution des décisions du Sommet.

Sur le plan international, le Québec assure la vice-présidence d'un Comité de treize pays et gouvernements chargé de la mise en oeuvre des décisions du Sommet. Il participe activement à tous les comités d'experts et deux Québécois détiennent, depuis décembre 1987, des postes clés à l'Agence de coopération culturelle et technique, soit celui de conseiller spécial au suivi des Sommets au Cabinet du secrétaire général et celui de directeur général de l'administration de l'Agence.

Au Québec même, la Direction des affaires de la francophonie du ministère des Relations internationales coordonne l'ensemble des collaborations ministérielles et elle joue le rôle de correspondant national auprès des instances internationales. Sur un plan plus concret, le Québec est engagé plus particulièrement, avec la participation des ministères sectoriels concernés, dans la réalisation de projets pour chacun des réseaux de coopération. Citons à titre d'exemple:

Agriculture: la création de petites entreprises agricoles;

Énergie: la mise en place de l'Institut international de l'énergie à Québec;

Culture: le développement des centres de lecture et d'animation culturelle en Afrique (CLAC);

Communication: l'extension de TV5 au Canada;

Information scientifique et développement technologique: la constitution de l'Université des réseaux d'expression française (UREF);

Industries de la langue: divers projets de recherche et de développement concernant, notamment, la traduction assistée par ordinateur et la terminologie scientifique.

4.1.2 Les institutions internationales francophones

L'action du Québec en matière de coopération multilatérale francophone s'insère principalement dans les structures intergouvernementales, telles que l'Agence de coopération culturelle et technique et les conférences des ministres de l'Éducation ainsi que de la Jeunesse et des Sports.

Admis à en faire partie en vertu des ses responsabilités constitutionnelles et de l'importance de sa population francophone, le Québec contribue à leur budget et participe à leurs activités et programmes.

a) L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)

L'Agence de coopération culturelle et technique regroupe trente États membres, sept États associés et deux Gouvernements participants[1]. « Elle a pour fin essentielle l'affirmation et le développement entre ses membres d'une coopération multilatérale dans les domaines ressortissant à l'éducation, à la formation, à la culture, aux sciences et aux techniques et, par là, au rapprochement des peuples. » Lors des conférences des Chefs d'État et de Gouvernement des Sommets francophones de Paris et de Québec, il fut demandé à l'Agence d'effectuer les changements nécessaires dans ses structures et sa programmation afin de répondre aux souhaits de ces instances de devenir éventuellement le secrétariat exécutif des programmes de coopération retenus lors de ces conférences.

Le Québec est appelé à participer d'office à la vie institutionnelle de l'Agence et, en particulier, aux travaux de ses instances. Le ministre des Relations internationales du Québec a terminé son mandat de président du Conseil d'administration lors des instances de l'Agence en décembre 1987. C'est à cette occasion que deux postes de grande importance à l'ACCT ont été confiés à des Québécois, soit celui de directeur général de l'administration financière et du personnel et celui de conseiller spécial au Cabinet du secrétaire général pour les suivis du Sommet.

---

1. Trente États membres: Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Canada, Centrafrique, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, France, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Luxembourg, Mali, Maurice, Monaco, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Viêt-nam, Zaïre.
Sept États associés: Cameroun, Égypte, Guinée-Bissau, Laos, Maroc, Mauritanie, Sainte-Lucie.
Deux Gouvernements participants: Nouveau-Brunswick, Québec.

En outre, le Québec participe à un certain nombre de programmes de coopération mis en oeuvre par l'Agence. On peut énumérer parmi les actions les plus significatives au cours de l'année 1987-1988:

— la participation d'une douzaine de Québécois à des stages organisés par l'École internationale de Bordeaux à l'intention de cadres des pays membres;

— la participation d'un expert québécois à la conception du projet d'implantation d'un réseau de centres publics de lecture et d'animation culturelle en zone rurale africaine et les services d'une personne ressource à titre de coordonnatrice de ce projet au Bénin et au Sénégal;

— la tenue à Montréal, à la suite du Sommet francophone de Québec, d'un colloque sur le logiciel dans les pays francophones, à l'initiative de l'ACCT et en collaboration avec les gouvernements du Québec et du Canada;

— la participation active d'experts québécois à des missions d'étude et d'assistance technique.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec apporte un soutien financier au Programme spécial de développement (PSD) créé en 1977 sous l'égide de l'ACCT, grâce à des contributions volontaires, en vue de répondre aux demandes qui ne s'inscrivent pas dans le cadre des programmes d'action de l'Agence. Sur les 300 projets qui ont pu être réalisés en 1987-1988, le PSD a fait appel une quinzaine de fois à des ressources québécoises dans le domaine de l'assistance et des études techniques. Une quinzaine de stagiaires originaires des pays membres ont bénéficié d'un perfectionnement offert par des institutions québécoises.

Le Québec est aussi engagé dans des activités liées à l'ACCT par des voies intermédiaires, telles que celles du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF) et du Conseil international de recherche et d'étude linguistique fondamentale et appliquée (CIRELFA).

La Société de radio-télévision du Québec (Radio-Québec), qui est membre du CIRTEF, bénéficie d'une aide financière du ministère des Relations internationales pour participer aux programmes d'action du Conseil.

Le CIRELFA, institué par la Conférence de l'Agence en vue de favoriser la coordination et le développement des recherches relatives aux problèmes linguistiques des pays membres, a son siège à Montréal et compte un secrétaire québécois, dont les services sont prêtés à titre gracieux par le gouvernement du Québec.

b) La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES)

La première session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) a eu lieu à Paris en 1969. Le Québec participe à ses travaux depuis 1972. La Conférence tient ses assemblées annuelles dans l'un ou l'autre des pays membres, tandis que Dakar (Sénégal) en abrite le Secrétariat général.

Québec a accueilli, les 7 et 8 mars 1988, la réunion ministérielle de la 18e session ordinaire de la CONFEJES. Vingt-six pays y étaient représentés, et vingt-et-un ministres y ont participé.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Yvon Picotte, a présidé la majeure partie de la réunion et assurera la présidence effective de la CONFEJES jusqu'à la prochaine session en 1989.

Deux nouveaux pays, le Maroc et la Guinée-Bissau, sont devenus membres de la Conférence à Québec, portant le nombre des États et Gouvernements membres à 29[1].

La Conférence de Québec a désigné les onze membres du Comité international des Jeux de la francophonie chargé d'organiser la première édition de ces Jeux qui auront lieu au Maroc en 1989. Le Québec est membre du Comité.

Le programme de la CONFEJES a porté en 1987 sur les thèmes suivants: *Formation aux coopératives: contenus et méthodes pour le secteur Jeunesse, Étude de la problématique de mise en place de commissions permanentes appelées à oeuvrer dans les quatre domaines prioritaires suivants: la formation des cadres, l'intégration de l'éducation physique et sportive (EPS) à l'école primaire, l'encadrement de la pratique sportive, la préparation de l'élite pour le secteur Sport*. Les deux thèmes retenus pour 1988 sont, pour le secteur Jeunesse, *Mécanismes d'appui à l'insertion des jeunes dans*

1. Vingt-neuf États et Gouvernements adhèrent à la CONFEJES: Belgique, Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Burkina Faso, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Île Maurice, Niger, Québec, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo et Zaïre.

les circuits de production : le groupement d'intérêt économique et, pour le secteur Sport, *Problématique du sport d'élite dans les pays en développement*.

Le Québec a également participé aux projets suivants du programme de la CONFEJES : élaboration d'une planification triennale en matière de jeunesse (France), élaboration d'un programme d'EPS au primaire (France), planification quadriennale en EPS (France), étude de faisabilité de Jeux de la francophonie (France et Québec).

c) La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français (CONFEMEN)

La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français, créée en 1960 sous le nom de Conférence des ministres de l'Éducation nationale des États d'expression française, tient ses assises annuelles dans l'un des 27 pays membres[1]. Le Québec a adhéré à la CONFEMEN en 1968. La Conférence dispose d'un Secrétariat général à Dakar (Sénégal) et le Québec y détache depuis 1982 un conseiller aux programmes et à l'information.

La 39e session ordinaire a eu lieu à Libreville (Gabon) du 30 mars à 4 avril 1987. La Conférence, ayant choisi depuis sa rencontre de 1979 à Québec une approche par thèmes, en a retenu sept principaux : enseignement des langues, adéquation formation — activités productives, évaluation dans les systèmes éducatifs, formation des personnels de l'éducation, fabrication de matériel didactique, rénovation et développement de l'enseignement primaire. Ces thèmes ont donné lieu à l'élaboration de dix-neuf projets constituant la programmation de 1987.

En 1987-1988, le Québec a accueilli deux séminaires organisés sous l'égide de la CONFEMEN, l'un portant sur la problématique de l'évaluation dans les systèmes éducatifs et l'autre sur les besoins langagiers et les centres d'intérêts en français langue seconde.

Par ailleurs, des experts québécois ont participé à des activités portant sur les besoins langagiers (Togo), l'élaboration d'un programme d'initiation à la technologie (Nouveau-Brunswick), le matériel pédagogique pour l'éducation préscolaire (Belgique), l'initiation à la technologie : programme cadre pour l'enseignement primaire (Sénégal), le perfectionnement de cadres administratifs et pédagogiques (Haïti), la didactique des disciplines appliquées à la pédagogie des grands groupes (France), le perfectionnement de formateurs de chefs d'établissements scolaires (Burkina Faso).

d) Le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES)

Le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur a tenu sa quatrième conférence ordinaire des ministres des pays membres, du 23 au 25 mars 1987, à Ouagadougou (Burkina Faso), et le Québec y était représenté par le conseiller québécois de l'Ambassade canadienne en Côte-d'Ivoire.

Le CAMES, qui a comme premier objectif de favoriser les échanges et la solidarité universitaires entre les États membres, réunit quatorze pays africains et bénéficie du concours de quatre gouvernements amis contributeurs, soit la France, la Belgique, le Canada et le Québec.

Le Québec contribue au budget de fonctionnement du Secrétariat du Conseil situé à Ouagadougou et a participé au programme annuel du CAMES par l'envoi d'un juriste québécois à titre de membre du jury international du concours d'agrégation des sciences juridiques, économiques et de gestion, qui a eu lieu à Dakar, au Sénégal, en novembre 1987.

4.1.3 Les associations

L'action du Québec s'exerce aussi à l'intérieur de la francophonie par l'intermédiaire des associations internationales formées avec l'appui de gouvernements et de groupes privés en vue de concrétiser la collaboration entre les communautés de langue française dans des secteurs particulièrement déterminants pour leur développement.

a) L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF)

Pionnière dans l'aménagement de l'espace francophone, l'AUPELF, mise sur pied en 1961 à l'initiative d'universitaires québécois, a toujours reçu l'appui tangible du gouvernement du Québec. Les locaux de l'Université de Montréal abritent son Secrétariat général depuis les débuts.

Cette année encore, le Ministère a apporté une contribution significative au fonctionnement de

1. Les pays membres de la CONFEMEN, sauf le Maroc, sont les mêmes que pour la CONFEJES.

l'AUPELF et à son programme de coopération mis en oeuvre par le Fonds international de coopération universitaire (FICU) et orienté surtout vers les universités africaines francophones.

Au Sommet francophone de Québec, l'AUPELF a présenté un projet d'Université des réseaux d'expression française (UREF). Ce projet a été adopté dans le cadre du Réseau information scientifique et développement technologique y compris la recherche (ISDT), et le gouvernement québécois, comme le Canada et la France, s'est engagé à y contribuer.

La création de l'UREF a été approuvée comme un programme majeur de l'AUPELF à son assemblée générale de Marrakech en novembre 1987. Sa mission essentielle est de mailler la communauté scientifique universitaire francophone, sur une base associative et multilatérale, pour que celle-ci puisse répondre en français au défi de l'excellence dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique.

Par sa contribution à ce programme, le Ministère veut manifester son appui à cette nouvelle dynamique de l'AUPELF et encourager le milieu universitaire québécois — stratégiquement situé au carrefour de l'ensemble nord-américain du Commonwealth et de la Francophonie — à y jouer un rôle de leadership.

b) Les autres associations

Le Ministère a également consenti un effort financier en faveur de certaines associations internationales dont le rôle est bénéfique pour la communauté francophone, soit en favorisant l'accroissement de leurs moyens d'action, soit en facilitant leur mise en place ou la réalisation de leurs activités. On peut citer l'Association internationale francophone des aînés (AIFA), la Fédération internationale des écrivains de langue française (FIDELF), l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF). En outre, le Ministère a apporté une aide financière importante au colloque international sur la gestion de l'information au service de la ville, organisé à Québec, les 7, 8 et 9 avril 1987, sous l'égide de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF). Le colloque a attiré 225 participants dont 130, y compris 25 maires, venaient de 37 villes étrangères.

Le Ministère a collaboré avec le Secrétariat permanent des peuples francophones à l'organisation d'une rencontre à l'intention des représentants des associations de la francophonie invités à participer aux manifestations officielles du Sommet francophone de Québec. Cette rencontre, placée sous la présidence du secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, a permis une prise de contact entre les représentants des associations de la francophonie oeuvrant tant en territoire nord-américain qu'en Europe et en Afrique. Soixante-quinze participants ont eu ainsi l'occasion de s'exprimer sur le rôle des associations de la francophonie dans le contexte des Sommets francophones.

À l'issue de cette rencontre, les participants ont proposé de tenir dans un délai de dix-huit mois un colloque sur le rôle des milieux associatifs pour contribuer au développement de la francophonie internationale.

4.2 La Direction des organisations internationales

Un grand nombre d'organisations internationales interviennent dans des secteurs qui relèvent de la responsabilité du Québec et influent directement sur le développement économique, social et culturel de la société québécoise.

La Direction des organisations internationales assume la responsabilité des relations du Québec avec les organisations du système onusien, la Communauté européenne (CEE), l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) ainsi que d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, à vocation mondiale ou régionale, avec lesquelles le gouvernement du Québec entend entretenir des liens institutionnels.

Au cours de l'année, le Québec a mené diverses activités auprès de ces organisations. Ainsi, il était représenté aux conférences générales de l'Organisation internationale du travail, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi qu'à l'Organisation mondiale de la santé. Il a également délégué des représentants à la 3e Conférence des ministres européens de la santé, à la 5e Conférence ministérielle européenne sur l'environnement et à la 5e Conférence des ministres européens responsables des affaires culturelles, tenues sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Des visiteurs importants ont séjourné au Québec, que ce soit pour discuter de coopération ou pour participer à divers colloques ou séminaires, notam-

ment le directeur de l'Institut international d'études sociales (IIES), le directeur général du Centre commun de recherches des Communautés européennes et le secrétaire général de la Fédération mondiale des villes jumelées.

Parmi les événements majeurs, rappelons la rencontre entre le ministre des Relations internationales et le nouveau directeur général de l'UNESCO, la tenue d'une conférence de l'OCDE à Québec sur la notion de productivité dans les établissements d'enseignement supérieur et l'élaboration d'un projet sur le transport d'hydrogène entre le Québec et l'Europe. Soulignons enfin l'adoption de mesures d'exemptions fiscales au profit des organisations internationales non gouvernementales.

4.2.1 Les activités avec les organisations internationales

a) Les organisations internationales à vocation mondiale

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

L'UNESCO tenait, du 20 octobre au 24 novembre 1987, sa 24e conférence générale. Celle-ci revêtait une importance particulière puisqu'elle devait élire le directeur général et arrêter les grandes orientations de la Décennie sur le développement culturel. Une importante représentation québécoise dirigée par le délégué général du Québec en France faisait partie de la délégation canadienne.

L'ouverture d'un Bureau de l'UNESCO à Québec a continué de dominer les échanges entre le Ministère et l'UNESCO. Le nouveau directeur général, M. Federico Mayor, a réaffirmé la volonté de l'Organisation d'être présente à Québec.

Au plan politique, le gouvernement du Québec a continué de promouvoir la participation du Québec à l'UNESCO et, à cet effet, le ministre des Relations internationales a reçu à dîner le nouveau directeur général, lors d'une visite à Paris. Ils se sont entretenus du projet d'ouverture d'un Bureau de l'UNESCO à Québec, de la Décennie du Développement culturel, des candidatures québécoises au Secrétariat et des projets de réforme à l'UNESCO.

Dans le domaine des droits de la personne, de la condition féminine, de la culture et de l'éducation, le Québec a accentué son action auprès de l'UNESCO en déléguant des experts à des rencontres de l'Organisation et en poursuivant ses échanges avec le Secrétariat.

L'Organisation internationale du travail (OIT)

Comme par les années passées, une représentation québécoise a participé à la 73e Conférence internationale du travail (CIT) qui s'est tenue à Genève du 3 au 24 juin 1987.

Deux points inscrits à l'ordre du jour portaient sur la promotion de l'emploi et la sécurité sociale ainsi que sur la sécurité et l'hygiène dans la construction. Une troisième question traitait du rôle de l'OIT en matière de coopération technique.

Le chef de la représentation québécoise et porte-parole canadien à la Commission sur la promotion de l'emploi et la sécurité sociale a été désigné rapporteur de cette commission auprès de l'assemblée générale de la CIT.

Un représentant du Ministère qui avait été détaché auprès du Bureau international du travail (BIT) en octobre 1986 a vu son séjour à Genève prolongé d'une autre année. Il poursuivra les démarches déjà amorcées avec le BIT et l'Institut international d'études sociales (IIES) en vue de la réalisation d'activités conjointes. Cette collaboration aura permis, en mai 1987, la tenue à l'université Laval d'une *Table ronde internationale sur la participation sociale*. À cette occasion, le directeur de l'IIES, M. Elimane Kane, a effectué un premier séjour au Québec pour en présider les travaux et rencontrer les autorités gouvernementales.

Le Québec a adhéré à la convention 162 de l'OIT sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante et a officiellement transmis son accord au gouvernement fédéral en vue de la ratification de cette convention par le Canada. Rappelons que le Québec avait participé activement à l'adoption de cette convention à l'occasion de la 72e Conférence internationale du travail, en juin 1986.

Soulignons enfin la création d'un comité interministériel chargé de proposer aux autorités gouvernementales une procédure d'analyse des conventions internationales lors de l'élaboration de lois dans le domaine du travail.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS)

Le gouvernement du Québec a officiellement soumis au directeur général de l'Organisation mondiale de la santé un projet de création au Québec d'un centre collaborateur de l'OMS en soins de santé primaires.

De même, le comité québécois sur la classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps a tenu à Québec un important colloque d'experts à l'issue duquel a été décidée la création d'un centre collaborateur international sur la classification. Ce centre sera formé d'institutions du Québec, de la France et des Pays-Bas. Une démarche sera entreprise auprès de l'OMS en vue de sa reconnaissance officielle. Le comité québécois a de plus, à l'invitation des Nations Unies, participé à la Conférence internationale sur la mi-décennie des handicapés.

Enfin, le Québec a participé à la 40e Assemblée mondiale de la santé, tenue à Genève en mai 1987. Un représentant québécois agissait comme porte-parole du Canada à la Commission des programmes. Il s'est intéressé de façon particulière aux discussions sur les soins de santé primaires, la lutte contre l'abus de drogues y compris le tabac, le vieillissement et la médication.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

En novembre dernier, se déroulait à Rome la 24e Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Le Québec était représenté au sein de la délégation canadienne pour la première fois depuis plusieurs années. Il s'est intéressé aux discussions sur la formation, les cultures vivrières et les modes d'organisations coopératives.

Pour une deuxième année consécutive, le Québec recevait deux stagiaires africains dans le cadre de l'entente conclue avec la FAO, en avril 1986, dans le domaine de la formation agricole.

Deux représentants de la FAO dans les domaines des pêches et forêts ont effectué des missions au Québec en vue d'évaluer les possibilités de coopération avec des organismes québécois. Une collaboration déjà établie avec l'Université du Québec à Rimouski permettra à la FAO d'élargir son bassin de spécialistes francophones et à l'institution québécoise de s'ouvrir encore davantage à la coopération internationale.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) (Commission des droits de l'Homme, FNUAP, PNUD, UNICEF)

Le Ministère a participé, en février 1988, à la 44e session de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève. De plus, en janvier 1988, il a favorisé la participation d'un représentant du ministère de la Justice du Québec aux travaux du Comité des Nations Unies chargé d'élaborer un projet de Convention internationale sur les droits de l'enfant. Il a également participé aux réunions du Comité permanent fédéral-provincial sur les droits de la personne, en collaboration avec les représentants du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, du ministère de la Justice et de la Commission des droits de la personne. Le Comité étudie principalement toute question relative à l'élaboration et la mise en oeuvre de conventions et pactes internationaux en matière de droits de la personne.

Le Ministère a par ailleurs poursuivi son action auprès du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) en vue de seconder les efforts de coopération de certaines universités québécoises (Laval et Montréal) en santé communautaire. Il a également entamé des discussions avec des représentants de la Banque mondiale à Washington pour permettre à des institutions universitaires et à des firmes de consultants du Québec d'obtenir des contrats dans le secteur de la santé communautaire et de l'agro-alimentaire.

Le Ministère a enfin apporté un support financier à l'organisation de la 5e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à Montréal du 19 août au 5 septembre 1987, et a facilité la participation d'un représentant de la Commission de toponymie du Québec à la réunion du Groupe romano-hellénique des Nations Unies.

Le Bureau intergouvernemental pour l'informatique (IBI)

Le Québec a participé à la 24e Assemblée générale du Bureau intergouvernemental pour l'informatique qui s'est tenue à Rome, du 14 au 18 décembre 1987. L'objet de cette assemblée était de relancer l'organisation confrontée à de graves problèmes administratifs et financiers. Au début de 1988, un expert du ministère des Communications a effectué un stage à l'IBI sur le développement éventuel d'une coopération internationale au Québec dans le domaine de l'informatique.

b) Les organisations internationales à vocation régionale

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

Plusieurs ministères sectoriels québécois et organismes publics ou privés ont, au cours de l'année, participé aux activités de l'OCDE. Mentionnons les domaines de la science et de la technologie, de la main-d'oeuvre, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'informatique et des communications, des marchés financiers, auxquels s'ajoutent de nouveaux secteurs d'intérêt tels que les affaires municipales et les collectivités locales, l'environnement et l'agriculture.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et plusieurs universités du Québec ont par ailleurs maintenu le niveau de leurs activités au sein du programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur. Dans le cadre de ce programme, l'OCDE, en collaboration avec l'Université du Québec, a tenu à Québec une conférence sur la notion de productivité dans les établissements d'enseignement supérieur en mai 1987. Enfin, le directeur de l'environnement à l'OCDE a effectué une visite au Québec pour participer à la 5e Conférence internationale de droit constitutionnel, tenue à Québec en octobre 1987.

La Communauté économique européenne (CEE)

Au cours de l'année 1987, le gouvernement du Québec a poursuivi ses échanges et sa coopération avec la Communauté économique européenne dans les domaines de l'économie, de la science et de la technologie et de l'environnement. Divers projets ont été mis de l'avant dont un relié au transport d'hydrogène entre le Québec et l'Europe. De plus, dans le cadre de la coopération avec la Direction FAST, il a été convenu de tenir conjointement, en mars 1988, une conférence sur le thème *Technologies nouvelles et stratégies d'entreprises*. Les préparatifs pour cet important événement scientifique conjoint se sont donc poursuivis au cours de l'année 1987.

Par ailleurs, le Ministère a porté une attention toute particulière aux conséquences prévisibles pour le Québec, dans différents secteurs, de l'adoption par la CEE de l'Acte unique européen et surtout de l'élaboration du Livre blanc sur le marché commun européen de 1993.

Le Québec a poursuivi ses activités au sein des sous-comités de coopération générale et préparatoire et de coopération industrielle Canada-CEE, de même que dans les forums de discussions des politiques commerciales et économiques.

Au cours d'une mission auprès de la CEE, le président du Conseil du Trésor du Québec, M. Paul Gobeil, a rencontré le commissaire au budget, contrôle financier, personnel et administration, dans le but de discuter de gestion économique et budgétaire.

Le Conseil de l'Europe

Le gouvernement du Québec a participé à diverses activités du Conseil de l'Europe. C'est ainsi que la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a assisté à la 3e Conférence des ministres européens de la Santé tandis que le sous-ministre de l'Environnement prenait part à la 5e Conférence ministérielle européenne sur l'environnement. Le Québec a également envoyé des représentants à la 5e Conférence des ministres européens responsables des Affaires culturelles, ainsi qu'au Colloque sur la violence au sein de la famille et à la Conférence sur l'apprentissage des langues en Europe qui avait comme thème « Le défi de la diversité ».

En outre, de hauts fonctionnaires québécois ont participé aux travaux des comités directeurs et comités d'experts en matière de coopération juridique, sécurité sociale, droits de l'Homme et protection des données.

L'Union latine

La coopération entre le gouvernement du Québec et l'Union latine s'est poursuivie au cours de l'année 1987. Dans ce cadre, le Ministère a délégué une observatrice au IXe congrès du l'Union latine qui s'est tenu à Paris, les 25 et 26 novembre 1987.

Par ailleurs, le Ministère a accordé une subvention à l'Union latine pour lui permettre d'utiliser la Banque de terminologie du Québec (BTQ). Un contrat avec l'Office de la langue française relativement à l'utilisation des services de la BTQ devrait bientôt être conclu.

c) Les organisations internationales non gouvernementales

La Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ)

Le Secrétaire général de la FMVJ a effectué une mission au Québec pour relancer la coopération entre les municipalités québécoises et la Fédération, notamment dans les domaines de la coopération scientifique et de l'aide au développement. Des rencontres ont eu lieu avec les maires de Montréal et de Québec, les directeurs généraux de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Les représentants québécois se sont montrés particulièrement intéressés par les possibilités de coopération Nord-Sud.

La Société internationale de télécommunications aéronautiques (SITA)

À la suite de la reconnaissance de la SITA comme organisation internationale non gouvernementale (OING), un accord a été conclu le 30 octobre 1987 entre cet organisme et le gouvernement du Québec, octroyant à celui-ci des exemptions fiscales et d'autres avantages. Cet accord va entraîner le déplacement à Montréal d'activités et fonctions qui étaient jusqu'ici exercées à Paris et aux États-Unis et, dès la première année, le transfert ou la création de quarante emplois.

L'Institut international de formation en gestion aéronautique civile (IIFGA)

L'Institut inauguré le 20 février 1987 a dispensé ses premiers cours à compter du 30 août 1987. Son programme d'enseignement pour l'année 1987 a permis à 83 cadres supérieurs, provenant de quarante-deux pays, de compléter leur formation dans le domaine de la gestion de l'aviation civile internationale.

Un fonctionnaire du ministère des Transports a été détaché auprès de l'Institut dans le but de mettre sur pied un programme de formation dans le domaine de la gestion de l'aviation de brousse. Ce programme devrait permettre la valorisation, au niveau mondial, d'une expertise québécoise reconnue au Canada.

4.2.2 Le placement de Québécois dans les organisations internationales

Au cours de l'année, le Ministère a poursuivi son travail pour faciliter le placement de Québécois dans les organisations internationales. À cet effet, un comité interne a été créé afin d'examiner les politiques de gestion de personnel et de proposer des mesures pour favoriser la mobilité de fonctionnaires québécois, notamment en permettant l'acquisition d'expériences à l'étranger.

De plus, les efforts ont été poursuivis pour améliorer le rendement de la Banque des ressources humaines. Des représentants du BIT et de l'OCDE ont tenu à Québec un jury dans le but de sélectionner des fonctionnaires québécois susceptibles d'occuper des postes dans ces organisations internationales.

4.2.3 Le réseau à l'étranger

Des représentants du Ministère sont affectés à l'étranger pour assurer le suivi des relations institutionnelles existant entre le Québec et les organisations internationales. Le délégué général à Paris, assisté d'un conseiller, assure les relations avec les organisations internationales situées dans cette ville, à Genève et à Vienne. Le délégué général à Bruxelles, avec l'aide du conseiller aux Affaires européennes, est responsable des relations du Québec avec la Communauté économique européenne et le Conseil de l'Europe. À New York, le délégué général, assisté d'un conseiller, est responsable des relations avec les Nations Unies. Le délégué général à Londres assure quant à lui les relations du Québec avec le Commonwealth. À Rome, le délégué général, assisté d'un conseiller, assure les relations avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Bureau intergouvernemental pour l'informatique.

4.3 La Direction Afrique et Moyen-Orient

La tenue, en septembre 1987, du Sommet francophone de Québec a été l'occasion de rencontres bilatérales intéressantes entre plusieurs ministres québécois et leurs homologues africains.

Ces rencontres ont d'abord permis de préciser l'utilité de la coopération du Québec avec plusieurs pays de l'Afrique francophone. Réalisée avec des ressources financières relativement limitées, cette coopération est grandement appréciée et elle atteint une efficacité remarquable lorsqu'elle est jumelée à d'autres sources d'aide.

Ces entretiens ont également permis d'identifier les secteurs d'intervention qui peuvent répondre le plus adéquatement aux priorités de ces pays : éducation, développement rural, agricole et forestier, développement culturel et administration publique.

Ces rencontres ont de plus démontré que la technologie québécoise, dans tous ces secteurs d'activités, est exportable, adaptable et utilisable avec profit.

Enfin, elles ont été l'occasion d'associer plus étroitement à l'action gouvernementale en matière de coopération de nombreux ministères et organismes québécois dont la compétence est déjà internationalement reconnue. En somme, le Sommet francophone de Québec a contribué à développer des liens qui confèrent à la coopération un caractère de partenariat véritable.

4.3.1 Les principaux axes d'une coopération géographique et sectorielle

La présence québécoise s'étend à la plupart des pays d'Afrique francophone, dans le cadre de projets menés par le gouvernement du Québec, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), des organisations non gouvernementales, des entreprises privées et l'action de communautés religieuses.

Cependant, la coopération gouvernementale québécoise, si elle couvre en principe l'ensemble des pays de la francophonie africaine, met l'accent sur un certain nombre d'entre eux afin d'accroître l'impact de ses interventions. Ce choix cherche également à concilier des objectifs d'aide avec des objectifs de développement économique dans une relation de partenariat où l'un et l'autre y trouvent leur intérêt économique.

La Tunisie, l'Algérie, le Zaïre, le Cameroun, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire ont été jusqu'à présent les partenaires d'une coopération plus ciblée. Ces choix, suggérés par la nécessité d'une utilisation maximale des ressources disponibles, ne sont toutefois pas exclusifs, ni inamovibles.

Quant aux secteurs de coopération, ils sont déterminés en fonction de la demande et de l'offre dans des domaines de développement où la compétence du Québec s'est particulièrement fait connaître au plan international; notamment l'éducation, le développement rural, agricole et forestier, l'administration publique, etc.

4.3.2 Les activités

D'une part, la venue au Sommet francophone de Québec des chefs d'État ou de gouvernement des pays francophones d'Afrique et du Moyen-Orient a rendu nécessaire la mise à jour des dossiers sur la vie politique, économique, sociale et culturelle de ces pays. Elle a permis en outre d'analyser la coopération bilatérale du Québec avec ces derniers en identifiant les axes de recherche les plus importants.

D'autre part, la Direction a participé à plusieurs projets de coopération en collaboration avec d'autres ministères et institutions québécoises, de même qu'avec l'ACDI et le ministère des Affaires extérieures du Canada.

Voici quelques-uns de ces projets réalisés ou en voie de réalisation dans des secteurs prioritaires.

a) Les relations politiques et diplomatiques

L'essentiel des relations politiques et diplomatiques du Québec avec l'Afrique francophone s'est déroulé à l'occasion du Sommet francophone de Québec. Plusieurs rencontres de chefs d'État africains avec le Premier ministre, M. Robert Bourassa, et de ministres des Affaires étrangères avec le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, ont confirmé la place spécifique du Québec en coopération internationale. Des rencontres sectorielles avec les ministres de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, des Affaires culturelles, des Communications, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont permis d'orienter et de coordonner nos projets de coopération dans ces secteurs.

b) L'éducation et la formation des cadres

Les bourses d'exemption de droits de scolarité offertes par ententes bilatérales à 25 pays atteignent le nombre de 1 390. De plus, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science offre seize bourses d'excellence à des étudiants et étudiantes qui poursuivent au Québec des études de 2^{e} ou de 3^{e} cycle.

Ce programme de bourses à l'Afrique francophone totalise près de 7 millions de dollars au budget du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Il est administré conjointement avec le ministère des Relations internationales.

Dans le prolongement des sommets francophones de Paris et de Québec, le gouvernement du Canada a instauré un programme de bourses pour les pays francophones. L'ACDI en a confié la gestion au Service québécois d'accueil aux étudiants étrangers du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Pour l'année 1987-1988, 55 candidatures ont été retenues.

Le projet de formation à distance à l'intention des directeurs d'écoles des Iles Seychelles a franchi la sixième étape de sa réalisation. L'évaluation est à ce point positive que l'ACDI a accueilli favorablement l'idée de l'expansion de ce programme permettant de préparer la relève des directeurs d'écoles.

Le succès de ce programme élaboré et administré par l'Université du Québec à Trois-Rivières commence à être connu d'autres pays d'Afrique. C'est ainsi que le Sénégal a manifesté son intérêt pour la mise en oeuvre d'un programme similaire.

Dans le cadre de l'entente signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec et l'Institut pédagogique national d'enseignement professionnel et technique de Côte-d'Ivoire, trois stagiaires en élaboration de programmes ont séjourné au Québec pour une période de trois mois. C'est l'amorce d'un projet qui devrait connaître un développement important au cours des prochaines années.

Dans le domaine de la formation des cadres, les efforts ont porté principalement sur la réalisation d'activités touchant la réforme de l'administration publique et le soutien à l'entreprenariat.

Parmi les principales activités, mentionnons:

— Un soutien à l'École nationale d'administration publique (ENAP) pour l'élaboration d'un programme de création de petites entreprises à l'intention des jeunes diplômés universitaires de la République centrafricaine.

— Un soutien à l'ENAP, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, dans la préparation et l'animation d'un séminaire en République de Guinée sur *la réforme administrative et les ajustements structurels de l'économie nationale : problèmes et perspectives*.

— La participation de deux représentants du Bureau du contrôleur des Finances à un vaste projet de réforme administrative mené par le ministère des Finances d'Algérie.

— La préparation et l'animation par deux spécialistes du ministère de l'Industrie et du Commerce d'un séminaire en Côte-d'Ivoire sur l'entrepreneuriat féminin.

c) L'agro-alimentaire et la foresterie

Dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, la Direction a déployé ses efforts dans des activités de recherche, d'information, de formation et d'intervention sur le terrain.

L'autosuffisance alimentaire et la reforestration demeurent deux des principaux objectifs de développement de la plupart des pays d'Afrique. Pour mieux orienter l'action des intervenants dans ces secteurs, la Direction a fait paraître dix nouvelles publications dans la série *Profil agro-alimentaire de l'Afrique*. Ces publications portent sur les pays suivants: le Burundi, la République centrafricaine, le Congo, l'Égypte, le Gabon, Madagascar, le Rwanda, le Sénégal, le Togo et le Zaïre.

En collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et avec le support financier de l'ACDI, l'Université Laval a élaboré un cours postuniversitaire en développement rural intégré. Il s'agit du seul programme de ce type diffusé en langue française. Le programme doit recevoir ses premiers étudiants en septembre 1988.

Un programme de stages en agriculture et alimentation a été élaboré et sera administré par le Centre Sahel de l'Université Laval. Ces stages s'adressent à tout étudiant gradué inscrit dans une université québécoise ou canadienne et se déroulent exclusivement dans des pays africains.

Pour contribuer à la préservation, à l'amélioration et à la gestion du capital forestier rwandais, un projet d'appui au ministère de l'Agriculture de ce pays a été mis en chantier. Deux experts du ministère de l'Énergie et des Ressources ont été intégrés à la structure du ministère rwandais et y sont affectés pour cinq ans. De plus, l'Université Laval assumera la formation de dix-sept spécialistes rwandais en génie forestier. Ce projet, géré par le ministère des Relations internationales, est financé par l'ACDI pour un montant de plus de 4 millions de dollars.

d) Le développement technologique

La présence de nombreuses entreprises québécoises en Afrique contribue largement au développement technologique de ces pays dans des secteurs tels que l'énergie, l'agriculture, les transports et les communications.

Cette année, c'est dans le secteur des technologies éducatives que la Direction a principalement fait porter ses efforts en les orientant dans quelques pays cibles dont le Maroc, le Sénégal, la Côte-

d'Ivoire et le Cameroun. Ces technologies éducatives devraient servir principalement à l'enseignement technique et professionnel, à l'initiation à l'informatique et à la gestion informatisée des réseaux scolaires. Des missions d'information et d'implantation ont été réalisées avec la collaboration du ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, de Radio-Québec, du ministère de l'Éducation et d'entreprises privées québécoises. Les projets se traduiront par la vente de matériel didactique et d'équipement.

e) Les affaires culturelles

La coopération culturelle avec l'Afrique demeure très importante puisqu'elle constitue un préalable nécessaire à l'harmonisation de toute autre forme de coopération. Cette année, elle s'est manifestée principalement autour de deux pôles.

D'une part, des ententes d'aide au développement ont permis à des stagiaires du Maroc, d'Algérie et du Sénégal dans les domaines du théâtre, du spectacle, des archives et des bibliothèques de venir s'enquérir des modes d'organisation et de gestion utilisés au Québec. Ces stages ont été rendus possibles grâce à la collaboration du ministère des Affaires culturelles et des institutions qui y sont rattachées.

D'autre part, des activités d'échanges culturels ont permis à des professeurs, à des éditeurs et à des artistes québécois et africains de faire connaître, sur l'un et l'autre continent, leur littérature, leur musique et leur danse. Ces échanges ont été réalisés avec la collaboration du ministère des Affaires culturelles du Québec et du ministère des Affaires extérieures du Canada.

Enfin, les conditions de base ont été établies pour permettre, dans le futur immédiat, une véritable diffusion de nos produits culturels, notamment les livres, les disques et les films.

f) Représentation du Québec à Abidjan

Le Bureau du Québec à Abidjan fait la promotion des intérêts québécois en Côte-d'Ivoire et dans les autres pays de l'Afrique francophone.

Au cours de l'année 1987-1988, le représentant du Québec à Abidjan a effectué, à titre de conseiller en éducation à l'Ambassade du Canada, plusieurs missions en Côte-d'Ivoire, au Niger, au Burkina Faso et au Mali.

De plus, il a représenté le Québec comme chef de délégation ou comme délégué auprès de diverses institutions de la francophonie à l'occasion de conférences internationales, notamment lors de la Conférence annuelle du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) et de la Conférence internationale des doyens des Facultés de médecine d'expression française à Dakar.

Il a de plus représenté le Québec auprès du chef de la délégation de la Côte-d'Ivoire lors du Sommet francophone de Québec.

4.4 La Direction Amérique latine

En 1987-1988, les activités de la Direction Amérique latine ont principalement été réalisées avec l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Venezuela.

4.4.1 La coopération multilatérale

a) La diffusion linguistique et culturelle

Pour une dixième année consécutive, le Ministère s'est associé au Centre d'enseignement des langues vivantes de l'Université Laval (CELAV) pour organiser un stage à l'intention de 38 professeurs de français en provenance de dix pays latino-américains. Ce programme vise à faire connaître l'identité francophone nord-américaine du Québec, son savoir-faire dans l'enseignement du français langue seconde ainsi que la promotion et la diffusion de cette langue.

Dans cette perspective, le Ministère s'est aussi associé à l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et à l'Université de Montréal pour réaliser un stage de perfectionnement à l'intention de traducteurs latino-américains.

De même, il a continué de soutenir les associations nationales de professeurs de français par l'envoi de conférenciers, de livres, de disques et par l'abonnement des départements d'études françaises à des revues québécoises. Des « Semaines du Québec » ont été réalisées au Mexique, au Brésil et au Venezuela au cours desquelles des chanteurs et écrivains québécois se sont produits.

b) La coopération avec des organisations régionales

Deux représentants de fédérations nationales affiliées à la Confédération latino-américaine des coopératives d'épargne et de crédit (COLAC) ont ter-

miné cette année leur maîtrise à l'Institut de recherches et d'études sur les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS). Par ailleurs, des rencontres au Québec et des démarches ont permis à l'Organisation des États américains (OEA) d'intéresser des pays membres aux travaux effectués au Centre de recherches en pâtes et papiers de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

L'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) a bénéficié d'une aide financière du Ministère pour son fonctionnement, l'exécution de sa programmation et l'envoi d'experts dans les universités latino-américaines.

4.4.2 La coopération bilatérale

a) Le Brésil

En 1987-1988, les relations du Québec avec le Brésil ont connu un développement notable. Le nouveau consul général du Brésil à Montréal a effectué une visite officielle à Québec afin d'examiner les différents projets en cours d'exécution et les perspectives de développement de la coopération.

Une importante entente dans le domaine des bourses d'excellence, des bourses d'exemption de suppléments de frais de scolarité et des bourses de stage a été conclue avec les représentants de la Coordeneçao de Aperfeiçoamento do Pessoal de Nivel Superior et le Conselho Nacional de Desenvolvimento Cientifico e Tecnologico.

Dans le domaine de la coopération scientifique et technologique, des activités ont eu cours entre l'Université de Bauru et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) visant à développer un système de pluviométrie, entre l'Université Laval et l'Université fédérale de Bahia dans le domaine des études du comportement, et entre l'UQAM et l'Université de l'État de Bahia afin de parachever la mise en place d'une maîtrise hors territoire en sciences de l'éducation. Une entente a été signée entre l'Instituto de Pesquisas Tecnologicas (IPT) de São Paulo et le Centre de recherches en pâtes et papiers de Trois-Rivières et a déjà connu un début d'exécution.

Les ententes en didactique de mathématiques et en foresterie ont permis l'inscription au Québec de huit boursiers brésiliens au niveau du doctorat. L'Université du Québec à Trois-Rivières (philosophie analytique), l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'Institut de recherches et d'études des coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), l'Université de Montréal (hydroélectricité), l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université Laval (eaux usées) ont été visitées par des représentants d'universités brésiliennes pour conclure des ententes formelles, élaborer des activités de coopération et poursuivre des projets en cours.

De plus, des représentants du Centre d'insémination artificielle du Québec ont visité les installations d'EMBRAPA au Brésil, y ont donné des séminaires, et les discussions se sont engagées pour accueillir des spécialistes brésiliens à Saint-Hyacinthe.

Les « Semaines du Québec » organisées grâce au concours des associations de professeurs de français de Rio de Janeiro, de São Paulo, de Porto Alegre et de Brasilia ont réuni près de 3 000 personnes autour d'activités culturelles. Enfin, le Groupe de recherches et d'études brésiliennes (EREB) de l'Université Laval a tenu un séminaire sur la situation des minorités au Brésil et au Québec.

Dans le domaine des affaires sociales et institutionnelles, le directeur général adjoint de l'Instituto Nacional de Assistencia Medical e Providencia Social (INAMPS) est venu étudier le système de santé du Québec et des spécialistes en réadaptation, en chirurgie cardio-vasculaire, en formation médicale (Goias) et en administration de la santé ont réalisé diverses missions d'étude au Québec. En administration publique, l'ENAP a poursuivi les échanges afin de mettre en place une école d'administration publique au Brésil.

b) La Colombie

Le Ministère a centré ses efforts autour de secteurs précis: les affaires linguistiques et culturelles, les affaires sociales et institutionnelles, et les affaires scientifiques et techniques.

Dans le domaine des affaires linguistiques et culturelles, le Ministère a contribué à la création d'une association d'amitié, à l'envoi en Colombie d'un artiste-peintre et d'un poète-romancier, à la réalisation d'un concours national de la chanson française, à une tournée de films dans les grandes villes colombiennes et à la participation de six professeurs colombiens de français à un stage annuel à l'Université Laval.

Dans celui des affaires sociales et institutionnelles, l'envoi d'experts en informatique a permis la tenue au Québec d'un stage en informatique, le développement d'un projet d'informatisation de certains ministères colombiens et la signature d'enten-

tes entre des institutions québécoises et colombiennes; en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, une dizaine d'incubateurs ont été expédiés à un hopital colombien.

Dans le domaine scientifique et technique, le Ministère a amorcé un projet de formation en technique administrative et en mathématiques, collaboré à un projet relatif à l'énergie solaire et apporté son appui à une collaboration en foresterie et en ressources ichtyofauniques.

Afin de donner suite à l'engagement pris lors de la signature d'une entente avec l'Institut colombien de crédit éducatif et des études techniques, le Québec a accueilli et encadré quinze boursiers colombiens qui ont effectué des études de maîtrise dans diverses universités.

c) Le Mexique

En 1987-1988, une coopération à plusieurs volets a été engagée avec le Mexique, partenaire de première importance du Québec. Elle a touché des secteurs d'excellence québécois tout en répondant à plusieurs priorités mexicaines. Ainsi, 36 Québécois se sont rendus au Mexique et 24 Mexicains sont venus au Québec lors de soixante missions touchant les sciences de la terre, le développement technologique, la santé des populations et l'éducation, où on compte une quinzaine d'ententes de coopération institutionnelle. Trois universités québécoises et treize universités et institutions d'enseignement supérieur mexicaines ont été impliquées dans cette coopération. Un total de dix-sept projets sont actuellement en cours de réalisation. De plus, dix bourses d'excellence et trente-huit bourses d'exemption de suppléments de frais de scolarité ont été accordées.

En matière culturelle et linguistique, le Ministère a participé à douze missions québécoises au Mexique et à six missions mexicaines au Québec regroupant vingt-six personnes.

Dans le secteur culturel, outre les participations régulières d'artistes québécois à la *Semaine de la Saint-Jean* à Mexico et aux *Journées du Québec* à Acapulco en mars, des *Semaines du Québec* ont été organisées notamment à Guanajuato, à Acapulco et à Monterrey. Un graveur québécois a effectué un stage de cinq mois au Mexique et deux poètes québécois ont participé à la *Semaine de poésie latino-américaine*. La présence mexicaine est aussi à signaler au Festival de théâtre des Amériques.

Parmi les événements les plus importants, notons le succès des deux artistes du groupe Program et Paradox qui représentaient le Québec au Festival international Cervantino regroupant une trentaine de pays. Considérés comme la révélation du Festival, ces deux artistes ont attiré jusqu'à 10 000 spectateurs pour une seule représentation à Mexico.

La participation d'un éditeur québécois spécialisé en science et technologie à la Foire internationale du livre de Guadalajara a conduit à plusieurs ententes avec des éditeurs mexicains qui diffusent dans un grand nombre de pays d'Amérique latine. Ces ententes de coédition et de traduction représentent un pas important vers la diffusion du livre spécialisé québécois dans cette partie du monde. Le Ministère a aussi collaboré à l'entente Université de Montréal — Société nationale des archives du Mexique — ministère de la Santé du Mexique, qui a conduit à la coédition d'un livre québécois spécialisé sur l'organisation moderne des archives.

En mars 1988, une mission de l'Association québécoise des écoles de français (AQEF) s'est rendue au Mexique afin de recruter de nouveaux candidats pour les cours d'apprentissage et de perfectionnement du français dans une douzaine d'écoles québécoises.

De plus, le Ministère a accordé sept bourses à des professeurs de français mexicains. Deux autres bourses ont été remises à des fonctionnaires du secrétariat des relations extérieures du Mexique par l'intermédiaire de l'Institut Matias Romero.

Sur le plan institutionnel, mentionnons la visite au Québec du gouverneur de l'État de Querétaro, celle de la ministre de la Condition féminine de l'État de Guerrero, responsable du Secrétariat de la femme au Mexique et celle du maire de San Pedro dans le secteur du transport urbain et de l'informatique en gestion municipale.

Dans le secteur de l'immigration, le gouvernement du Québec a versé une subvention de 30 000 $ pour un programme de réhabilitation nutritive des réfugiés guatémaltèques du Chiapas au Mexique, dans le cadre d'un programme d'aide aux réfugiés des Nations Unies.

La Délégation générale du Québec à Mexico

En plus de collaborer étroitement à la préparation et à la réalisation de toutes les activités de coopération, la Délégation générale s'est associée à de nombreux projets.

Parmi les plus importants, signalons la construction et l'équipement d'un centre spécialisé pour le dépistage et la réadaptation des enfants handicapés auditifs du quartier de Tepito à Mexico. L'inauguration de ce centre psychopédagogique a eu lieu le 19 févier 1987 sous la présidence d'honneur de l'épouse du président mexicain. La réalisation du Centre Québec-Mexico est une contribution du gouvernement du Québec à la suite du tremblement de terre de 1985.

Une semaine de la gastronomie québécoise, tenue pour la première fois à Mexico en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), a connu un succès remarquable.

Dans le secteur économique, cinquante industriels et commerçants québécois se sont rendus en mission au Mexique. La Délégation générale a aussi répondu à 164 demandes québécoises et à 300 consultations avec des hommes d'affaires mexicains intéressés aux produits québécois. Aussi, trois missions commerciales de groupes québécois ont eu lieu au Mexique dans les secteurs de la construction modulaire, des pièces d'automobile, de l'agro-alimentaire et des technologies de pointe. Six missions mexicaines sont également venues au Québec pour négocier diverses ententes avec des sociétés commerciales et industrielles. Par ailleurs, quatre projets d'accord et deux projets d'investissements au Mexique ont fait l'objet d'analyses.

Dans le secteur de l'immigration, onze missions de sélection d'immigrants dans sept pays ont conduit à l'émission de 1 024 certificats: 56 % à des résidents permanents, 22 % à des réfugiés, 13,7 % à des immigrants et 20 % à des investisseurs. Ces immigrants viennent du Mexique, du Salvador, du Guatemala, de Trinidad, de la Colombie et de la Guyane.

d) Le Venezuela

La consolidation de plusieurs programmes d'échanges institutionnels de même que l'initiation de nouveaux projets de coopération impliquant une interaction des institutions d'enseignement avec leur milieu respectif constituent les éléments les plus significatifs des relations du Québec avec le Venezuela. Dans un effort de concertation avec le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, la Direction Amérique latine a précisé l'ensemble des objectifs et des stratégies d'intervention dans les secteurs d'activités prioritaires. Désirant ainsi accentuer sa pénétration des secteurs agro-alimentaire, touristique et forestier, elle a encouragé les universités québécoises à étendre leur coopération interuniversitaire aux divers milieux socio-économiques intéressés à réaliser des projets concrets au Venezuela.

En éducation, le Venezuela a profité de l'octroi de dix-sept bourses d'exemption de suppléments de frais de scolarité et d'une bourse d'excellence.

Le fait saillant des échanges culturels a été le triomphe de la troupe québécoise Carbone 14 au dernier Festival international de théâtre à l'Ateneo de Caracas. Le Québec s'est une fois de plus signalé au festival international du jeune cinéma de Caracas avec la triple mention de la production ayant eu le meilleur directeur, le meilleur acteur et le meilleur scénario décernée au film de Denis Laplante *Un trou au coeur*. Enfin, un peintre québécois a effectué une série de conférences sur l'art et la culture dans diverses institutions de Caracas. Par ailleurs, un collectif de plus de vingt photographes du Venezuela a été l'hôte de la Galerie Pierre Guibord à Joliette. Cette exposition de photos primées représentant quarante ans de l'histoire contemporaine de ce pays a particulièrement retenu l'attention des Joliétains.

La coopération universitaire a également donné lieu à des échanges soutenus notamment dans les domaines de la formation des maîtres, de l'andragogie, de l'ornithologie, de l'agro-alimentaire, de l'enseignement du français, du tourisme et de l'océanographie.

Dans le cadre d'une conférence internationale sur les télécommunications organisée sous l'auspice de l'Université Simon Bolivar, la Télé-Université a effectué une téléconférence via satellite entre Montréal et Caracas qui a notamment permis de présenter à un auditoire vénézuélien les principales entreprises québécoises oeuvrant dans le domaine des télécommunications, telles que Bell-Northern, Spar Aerospace, Téléglobe et Vidéotron. L'impact de cette téléconférence devrait permettre à la TELUQ de jeter les bases d'un réseau hispanophone de formation à distance.

Par ailleurs, une mission de l'Université Laval a permis d'initier divers projets de coopération en agriculture, notamment dans le domaine de l'informatisation du cheptel et l'implantation d'embryons sur les animaux. En raison du caractère prioritaire attaché à ce secteur, il faut prévoir des développements significatifs au cours de la prochaine année. Il devrait également en être ainsi dans le secteur du tourisme où des pourparlers prometteurs s'annoncent entre l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) et Corpoturismo.

e) L'Argentine

Au cours de l'année, le Québec a intensifié sa coopération avec l'Argentine et développé des projets susceptibles de retombées économiques intéressantes. Plusieurs activités conjointes avec le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique ont permis d'appuyer diverses missions de coopération dans les domaines des mines, de la géomatique et de la formation à distance. Ces activités ont notamment permis la conclusion d'un important accord de coopération tripartite qui permettra à l'Université Laval, de concert avec deux entreprises québécoises spécialisées en géomatique, de moderniser les services municipaux de la ville de Cordoba. Ce projet a déjà reçu une aide financière de 350 000 $ de l'ACDI.

De même, dans le cadre d'un accord intervenu entre la TELUQ et la province de Misiones, une série de cours télévisés diffusés via satellite en bidirectionnalité ont été initiés au cours de l'année au profit de professeurs et d'étudiants argentins.

Des échanges ont également alimenté la coopération entre l'Université du Québec et l'Université de Buenos Aires dans le domaine de l'administration. Dans le secteur de la santé, le Dr Edouard Kurstak de l'Université de Montréal a présidé les travaux de la deuxième Conférence internationale sur les maladies virales qui s'est tenue à Mar del Plata.

Par ailleurs, le Québec a offert sa quatrième bourse d'excellence à un étudiant argentin du 3e cycle et quatre Argentins ont bénéficié de la bourse d'exemption de suppléments de frais de scolarité.

Enfin, la coopération culturelle a été tout aussi active que par le passé avec notamment la participation d'une représentante du ministère québécois des Affaires culturelles au Congrès international sur le financement de la culture à Buenos Aires, la participation de représentantes de Vidéo-femmes à des ateliers organisés par la Maison Goethe de Buenos Aires et la mission d'une peintre québécoise auprès du Musée d'Art contemporain de Buenos Aires en préparation d'une importante exposition en 1988.

f) Les pays de la Caraïbe

La tenue du Sommet francophone de Québec a été à l'origine de la visite d'une importante délégation d'Haïti dirigée par un membre du Conseil national de gouvernement. Le ministre des Affaires étrangères, le commissaire général à la promotion nationale, l'ambassadeur et chef du Protocole, l'ambassadeur à Ottawa et le consul général à Montréal ont fait partie de cette délégation.

Dans le foulée du Sommet, une mission en linguistique et terminologie composée de représentants de l'Office de la langue française, du ministère des Relations internationales, de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal s'est rendue en Haïti afin d'étudier diverses modalités de coopération susceptibles d'accélérer le processus d'alphabétisation. C'est également suite au Sommet qu'a été signée une entente octroyant à vingt étudiants haïtiens l'exemption des droits de scolarité normalement exigés des étudiants étrangers dans des universités québécoises.

Quant à la coopération avec Cuba, les dernières activités prévues au programme de formation technique en gestion hôtelière et en tourisme ont été réalisées conformément à l'entente intervenue entre l'Université du Québec à Montréal et le Centre de formation de l'Institut national du tourisme de Cuba. Par ailleurs, cet institut a amorcé des échanges avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au sujet d'une entente dans le domaine de la gestion hôtelière.

Enfin, le Québec a été l'hôte d'une importante délégation cubaine composée notamment de spécialistes en agronomie et dirigée par M. Ramon Castro, frère du président Fidel Castro. Cette délégation s'est rendue visiter l'Institut de technologie agricole et le Centre d'insémination artificielle de Saint-Hyacinthe.

g) L'Amérique centrale

Dans le secteur de l'éducation, une quinzaine de bourses d'exemption de suppléments de frais de scolarité ont été accordées à trois pays: le Panama, le Costa Rica et le Honduras. Par ailleurs, on a étudié la mise en place de mécanismes d'échange d'étudiants entre le Québec et le Costa Rica basés sur une formule novatrice d'immersion totale. Une représentante de l'Université du Salvador a séjourné au Québec pour obtenir des appuis à la reconstruction de cette institution détruite à l'automne 1986.

Le Ministère a également participé à trois missions en Amérique centrale. En janvier 1988, une équipe de spécialistes du ministère des Transports et du ministère de l'Énergie et des Ressources a séjourné au Guatemala pour évaluer l'importance des incendies de forêt dans ce pays et les moyens de les combattre avec les avions-citernes du gouvernement du Québec.

À l'automne, un spécialiste québécois en télédétection a participé à une conférence internationale au Costa Rica concernant l'application de l'informatique à la géographie. Une autre mission a eu pour objectif de faire connaître le savoir-faire québécois en gestion coopérative lors d'un colloque international au Guatemala.

Enfin, dans le cadre du stage annuel des professeurs de français au Québec, deux enseignantes costaricaines ont participé à une session d'études sur le Québec.

4.5 La Direction Asie et Océanie

Le soutien de la Direction Asie et Océanie au développement des relations entre le Québec et les principaux pays d'Asie et d'Océanie s'est concentré en 1987-1988 autour de trois objectifs majeurs: la poursuite de la coopération institutionnelle, la diffusion d'information sur la réalité québécoise, et l'appui à la consolidation des réseaux de commerce et de coopération industrielle.

Le nombre et la qualité des dossiers reçus et traités tant au Ministère que dans les bureaux du Québec en Asie manifestent, par ailleurs, la croissance constante, ces dernières années, de l'intérêt des milieux d'affaires, politiques, universitaires et culturels pour ces pays.

4.5.1 Le Japon

En dépit de l'impact négatif de l'augmentation de la valeur du yen par rapport au dollar canadien sur les ressources gouvernementales consacrées au développement des relations avec le Japon, les résultats des activités réalisées en 1987-1988 demeurent encourageants.

La croissance du déficit commercial du Canada et du Québec avec ce pays a été freinée. Cette situation marque un tournant important et souligne les résultats positifs des démarches des dernières années en vue d'introduire de nouveaux produits québécois sur les marchés japonais ainsi que de la conclusion de plusieurs accords récents de coopération industrielle et technique.

Il faut également remarquer l'augmentation des investissements japonais au Québec, notamment dans le secteur financier avec l'ouverture des succursales à Montréal de la Banque de Tokyo, de la Banque Fuji et de la Banque Industrielle du Japon. Même modeste en comparaison des réalisations japonaises ailleurs au Canada, l'établissement de ces bureaux donnera une assise plus solide aux autres projets d'investissements présentement en négociation.

Ces résultats découlent en grande partie de quatre missions réalisées au cours des deux dernières années, dont la dernière en octobre 1987 par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, ainsi que des efforts constants des milieux d'affaires pour promouvoir le savoir-faire industriel et technologique du Québec.

La Délégation du Québec à Tokyo

Les résultats obtenus sont dus également aux diverses initiatives menées par la Délégation du Québec à Tokyo dans le but de mieux faire connaître les produits commerciaux, technologiques, touristiques et culturels du Québec. En dépit de la compétition serrée d'un nombre croissant de représentations gouvernementales régionales nouvellement établies au Japon, la Délégation a en effet réussi à maintenir un niveau raisonnable de visibilité et à développer certains secteurs importants des relations entre le Québec et le Japon.

La section économique a pu ainsi assurer son soutien à une trentaine de missions québécoises et participer à une dizaine d'expositions, foires et séminaires de promotion.

L'organisation conjointe par le Québec et l'Ontario de diverses campagnes promotionnelles dans le domaine touristique constitue, par ailleurs, une réalisation dont l'impact positif a déjà été confirmé par une augmentation de 2,7 pour 100 des départs annoncés pour 1988-1989 des touristes japonais vers ces deux destinations. La mission au Japon du ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte, et le succès de la mise en oeuvre d'un jardin japonais au Jardin botanique de Montréal, grâce à des dons recueillis avant et pendant la mission, ajoutent une dimension intéressante aux efforts entrepris dans ce secteur.

La croissance du nombre d'étudiants et de professeurs japonais inscrits à des cours d'été de perfectionnement en français dans diverses institutions québécoises illustre aussi le développement d'une meilleure connaissance de la réalité francophone du québec et des compétences de ses institutions d'enseignement.

Le soutien à des artistes québécois, dont quelques-uns de renommée internationale comme la chorégraphe Marie Chouinard et les membres de l'Écran Humain, a également contribué à maintenir

un intérêt pour la culture du Québec. Notons également la réalisation d'une deuxième Semaine du Cinéma québécois à Tokyo. À cette occasion, la vente de *Un Zoo la nuit* et de *Pouvoir intime* aura fait la preuve de la qualité du cinéma dans un marché saturé et difficile.

4.5.2 La République de Corée

En dépit des ressources limitées que le Québec a pu y consacrer, et de la situation politique et sociale difficile de la République de Corée en 1987-1988, les relations entre ces deux gouvernements ont continué à se développer.

La 4e mission du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, et celle du sous-ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, à l'occasion de la *Semaine du Canada* à Séoul, ont contribué à soutenir l'intérêt des Sud-Coréens pour des investissements au Québec, à clarifier les rôles des gouvernements canadien et québécois dans le dossier des importations de voitures coréennes au Canada et à ouvrir des marchés pour nos produits et nos technologies.

Dans le suivi des ententes conclues en 1986-1987 sur l'exemption des droits de scolarité et sur l'échange de boursiers d'excellence, il faut enfin noter la venue au Québec de seize étudiants sud-coréens et l'accueil en Corée du Sud d'un premier boursier québécois.

4.5.3 La République populaire de Chine et Hong Kong

La République populaire de Chine constitue toujours un volet important de la présence québécoise en Asie, en raison principalement du grand nombre de relations institutionnelles établies au cours des dernières années.

En 1987-1988, en vertu des trois principales ententes en vigueur, plus de 110 ressortissants chinois ont été accueillis au Québec; six stagiaires ont perfectionné leurs connaissances en agro-alimentaire, huit en science et technologie; douze boursiers d'excellence et quatre-vingts bénéficiaires de l'entente sur l'exemption des droits de scolarité ont étudié dans les universités québécoises.

La visite à Shanghai du maire de Montréal et celle à Montréal du vice-maire de Shanghai ont facilité la signature d'un nouveau protocole de coopération entre les deux municipalités dans les secteurs des travaux publics, de l'agro-alimentaire et de la télévision.

D'autres visites sont également à retenir, dont celle à Pékin du ministre délégué aux Forêts du Québec, M. Albert Côté, à l'occasion de l'exposition internationale *China Wood 87*. Le ministre, qui s'est rendu dans la province du Heilongjiang ravagée par les feux de forêts, a fait la promotion des technologies québécoises en récupération du bois et a offert une bourse d'étude dans le secteur de la foresterie.

La visite du vice-président à la commission militaire centrale, M. Yang Shang Kun, aujourd'hui président de la République populaire de Chine, nous a fait connaître divers aspects de la défense chinoise. Celle du ministre de la Justice, M. Zou Yu, nous a renseignés sur l'administration de la justice, le système correctionnel et l'informatique judiciaire de ce pays. Celle du ministre de l'Industrie métallurgique a ouvert des voies de coopération avec des consortiums privés concernant la rénovation de la sidérurgie chinoise.

La Délégation du Québec à Hong Kong

Couvrant les territoires de Hong Kong, de la République populaire de Chine et des Philippines, la Délégation du Québec à Hong Kong a poursuivi ses activités de promotion commerciale, technique et culturelle, et d'accueil d'immigrants. Les principales réalisations se situent dans ce dernier volet. Près de 3 500 dossiers ont été traités et 1 396 candidatures acceptées. Les immigrants investisseurs de Hong Kong ont déclaré à eux seuls 281 960 120 $ pouvant éventuellement être investis au Québec.

Les démarches d'appui aux firmes québécoises concernant les projets chinois de mise en valeur du potentiel hydro-électrique des Trois-Gorges ou de Gehe-Yan, et du développement du métro de Shanghai se sont également poursuivies.

Dans le secteur de l'agro-alimentaire, une première participation au *Canada Food Festival* a également contribué à faire connaître des produits québécois de consommation courante.

Environ 150 dossiers, dont ceux reliés à l'informatique, particulièrement les logiciels d'application aux produits manufacturés en bois ou en plastique et aux pâtes et papier, ont fait l'objet d'un soutien particulier.

Parmi les principales activités de promotion culturelle, soulignons les retombées positives des spectacles de l'Écran Humain, de l'Orchestre de

chambre de McGill, du groupe Répercussion et de la troupe folklorique du quartier chinois de Montréal.

4.5.4 Le Sud-Est asiatique

M. Pierre MacDonald, ministre québécois du Commerce extérieur et du Développement technologique, et M. John Ciaccia, ministre de l'Énergie et des Ressources, ont visité la Thaïlande et la Malaysia. Ces missions ont fait progresser des projets en cours dans les domaines du transport et de l'énergie.

La Direction Asie et Océanie a poursuivi son soutien aux ententes de coopération inter-universitaires entre la Thaïlande et le Québec. Les échanges entre l'UQAM et l'Université Chulalongkorn ont permis la formation de trois professeurs thaïs en littérature québécoise et la mise sur pied d'un centre de civilisation québécoise à Bangkok. Un second centre ouvrira à Chiang Mai, avec la collaboration de l'Université Laval.

Un programme conjoint de formation en management de l'Institut national de développement en administration de Thaïlande et de l'UQAM, initié avec le concours de la Direction Asie et Océanie et financé par l'ACDI, a démarré en janvier 1988.

Le Bureau du Québec à Singapour

Le Bureau du Québec à Singapour, qui relève de la Délégation de Tokyo, a été officiellement inauguré par le ministre MacDonald en 1987. Responsable du développement des relations avec les partenaires commerciaux des pays de l'Association of South East Asian Nations (ASEAN), il a fait avancer bon nombre de dossiers dans des secteurs d'excellence, notamment les télécommunications, l'énergie et le génie-conseil.

4.5.5 L'Océanie

La première mission ministérielle québécoise en Australie, celle de la ministre déléguée à la Condition féminine du Québec, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a permis de recueillir des informations utiles sur l'approche australienne concernant l'égalité des chances dans l'emploi, les services de garde, les droits de la personne et les nouvelles technologies de reproduction.

La mission en Nouvelle-Zélande de responsables du ministère de la Justice a également ouvert des voies à une coopération éventuelle.

À ces activités s'ajoutent la venue au Québec de cinq professeurs néo-zélandais et australiens pour participer à la session d'été de perfectionnement en enseignement du français langue seconde de l'Université Laval, la tournée remarquée en Australie du groupe Théâtre Repère (*La Trilogie des Dragons*) et celle de la chorégraphe Marie Chouinard en Australie et en Nouvelle-Zélande.

4.5.6 L'Asie du Sud

Les liens avec le sous-continent indien, notamment avec l'Inde et le Pakistan, se sont maintenus depuis 1986-1987. Les consuls de ces deux pays ont effectué des visites officielles au Québec. On a noté un nombre croissant de missions d'industriels québécois sur ce territoire, notamment dans les secteurs de l'informatique ainsi qu'une augmentation des dossiers d'immigration.

4.5.7 La Fondation Asie Pacifique et le Centre d'études de l'Asie de l'Est

Conformément à l'entente de 1985, le Québec a versé une subvention à la Fondation Asie Pacifique dont l'objectif est d'améliorer la connaissance et la compréhension réciproque du Canada et des pays de cette région. La Direction Asie et Océanie a également poursuivi son soutien financier au Centre d'études de l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal dont le nombre d'étudiants en langues chinoise et japonaise a sensiblement augmenté

4.6 La Direction États-Unis

Le gouvernement québécois attache une importance majeure à la promotion des relations internationales du Québec avec les États-Unis. Il n'est donc pas étonnant que le Québec y maintienne un réseau de sept délégations ou bureaux.

D'ailleurs, l'apparence du Québec à l'environnement nord-américain, où prédomine la première puissance occidentale, doit l'inspirer à tirer avantage des ressources humaines et économiques des États-Unis. Du reste, ce pays exerce sur la société québécoise, par sa puissance et sa proximité géographique, un pouvoir d'attraction considérable. En témoignent l'importance des flux commerciaux, financiers, touristiques, la forte pénétration des valeurs américaines et les relations de toutes sortes tissées au fil des ans. Au seul titre des relations commerciales, signalons qu'en 1987, le marché américain absorbait à lui seul 77,3 pour 100 du total de la valeur des expéditions du Québec à l'étranger. La mise en oeuvre prochaine de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis contri-

buera sans contredit à développer les relations économiques du Québec avec les États-Unis.

4.6.1 Les priorités

En politique intergouvernementale, le Québec privilégie cinq types d'activités: les aspects institutionnels des relations économiques et commerciales; la science et la technologie; les ventes d'électricité aux États du Nord-Est des États-Unis; les aspects politiques et économiques des grandes questions environnementales, comme les précipitations acides, et l'harmonisation des politiques en matière de transport routier.

En ce qui concerne les affaires publiques, les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de même que ceux des industries culturelles sont privilégiés. Les efforts portent sur le développement de la coopération institutionnelle des universités et des centres de recherche québécois avec leurs homologues américains, le développement des études québécoises dans ce pays et des études américaines au Québec, la promotion du français langue seconde, l'appui aux associations et mouvements francophones aux États-Unis.

Le Nord-Est des États-Unis et la région des Grands Lacs présentent donc un intérêt particulier pour le Québec dans le contexte des relations intergouvernementales. La proximité géographique, l'importance de la population de ces États et de leur marché, leur niveau de développement économique et technologique ainsi que la convergence d'intérêts politiques en font, à plusieurs égards, des partenaires privilégiés. Washington constitue également un centre d'intérêt notamment pour les questions importantes qui y sont débattues: l'Accord sur le libre-échange, les mesures protectionnistes soumises au Congrès, les politiques énergétiques américaines, les précipitations acides, la gestion des eaux des Grands Lacs, etc.

Au chapitre des affaires publiques, le Québec a créé et consolidé des centres de relations fiables dans les grands centres urbains des États-Unis, où se trouvent des institutions prestigieuses: institutions d'enseignement supérieur, centres de recherche et d'excellence, associations diverses. Par ailleurs, la concentration de Franco-Américains en Louisiane et dans les États de la Nouvelle-Angleterre a justifié une attention soutenue du Québec.

4.6.2 Les affaires intergouvernementales

a) Les liens institutionnels

Au cours de la dernière année, le Québec a accentué sa présence dans divers milieux politiques aux États-Unis et a intensifié sa participation au sein des forums de concertation réunissant les États avec lesquels il partage des intérêts communs. Avec les seuls États du Nord-Est des États-Unis, il participe maintenant à quelque dix-huit mécanismes institutionnels de relations intergouvernementales.

— La Conférence annuelle des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada

En juin 1987, les onze Premiers ministres et Gouverneurs membres de cette Conférence se sont réunis pour une quinzième année consécutive et ont fait le point sur les dossiers relatifs à l'énergie, l'environnement, la coopération économique et la productivité forestière.

En matière d'environnement, les chefs des onze gouvernements sont convenus de renforcer les principes de bon voisinage en assurant la concertation dans le secteur de la prévention et en favorisant une meilleure consultation sur des problèmes extra-territoriaux. En matière d'énergie, ils ont demandé au Comité international du Nord-Est sur l'énergie (NICE) de préparer un condensé des mesures de planification d'urgence pour l'ensemble des gouvernements concernés ainsi que l'organisation d'une table ronde relative au commerce de l'énergie et à la sécurité des approvisionnements. Enfin, en matière de coopération économique, les membres de la Conférence ont demandé au Comité de coopération économique tripartite de tenir un colloque sur le capital de risque dans le but de favoriser davantage les échanges commerciaux entre les grandes entreprises et les fournisseurs possibles.

—Les échanges et la coopération entre le Québec et l'État de New York

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et le Gouverneur de l'État de New York, M. Mario M. Cuomo, se sont réunis à New York le 15 janvier 1988 dans le cadre de leur rencontre annuelle. À cette occasion, ils ont signé une entente de réciprocité en matière de sécurité routière. Les deux chefs de gouvernement sont également convenus de reconduire l'entente de coopération sur les précipitations acides qui a déjà donné lieu à plusieurs réalisations concrètes, dont la banque de

Gouvernement du Québec
Ministère des Relations internationales

ORGANIGRA

DIRECTION DU PROTOCOLE

DIRECTION DES COMMUNICATION

BUREAU DU MINISTÈRE À MONTRÉAL

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DIRECTION DES ÉTUDES ET POLITIQUES

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE L'ÉVALUATION

DIRECTION DES RELATIONS INTERMINISTÉRIELLES

DIRECTION DES AFFAIRES DE LA FRANCOPHONIE

DIRECTION AFRIQUE & MOYEN-ORIENT

DIRECTION AMÉRIQUE LATINE

DIRECTION ASIE & OCÉAN

REP

ABIDJAN

MEXICO

PORT-AU-PRINCE

CARACAS

BOGOTA

HONG KONG

TOKYO

SINGAPOUR

31 mars 1988

MME DU MINISTÈRE

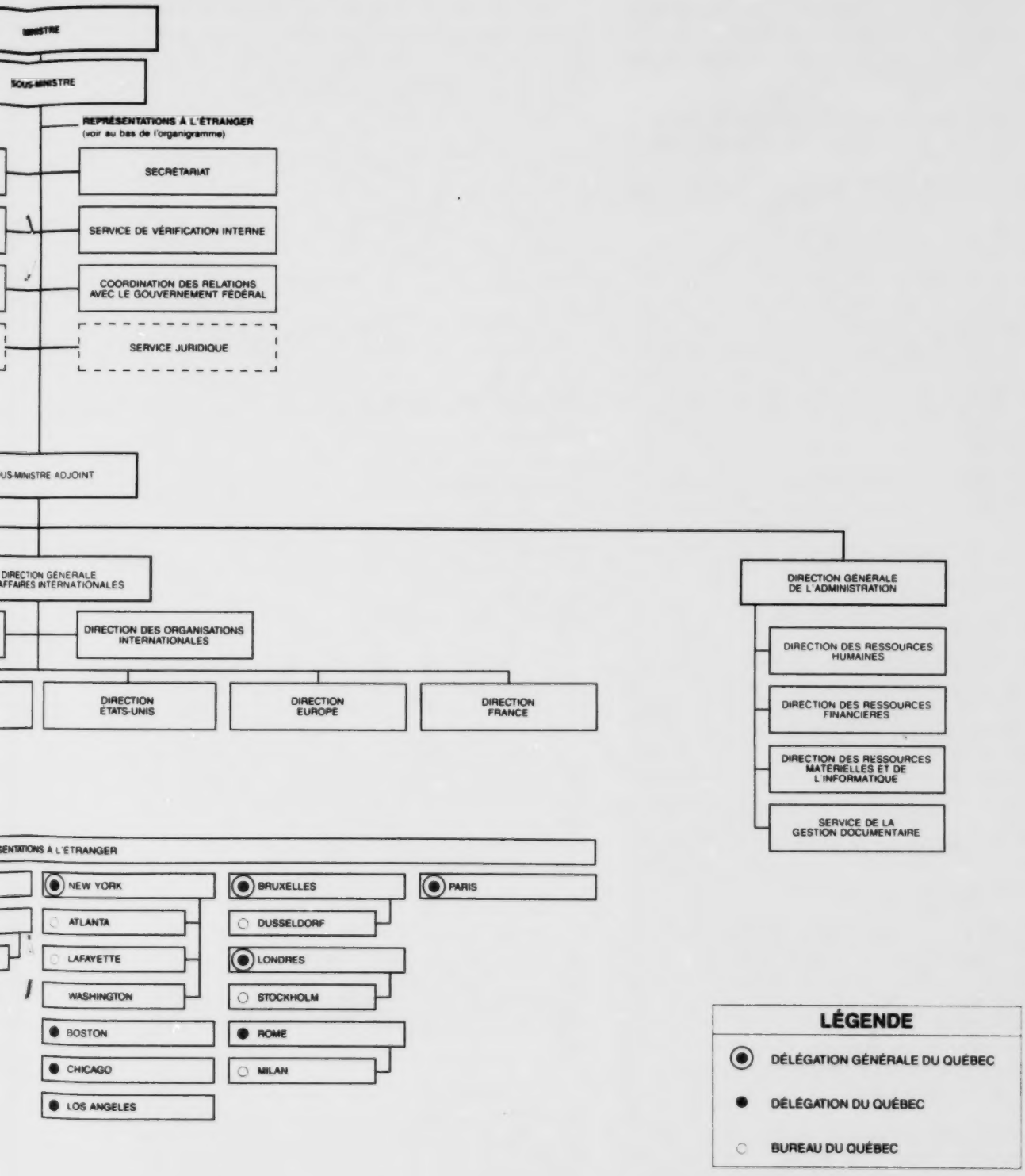

données informatisées ACIDOC et diverses études scientifiques conjointes qui ont connu une large diffusion dans les milieux environnementaux des deux pays. Ils ont par ailleurs souligné l'importance qu'ils accordent à l'avènement de nouvelles initiatives conjointes dans le domaine du commerce et du développement technologique.

—Les échanges et la coopération entre le Québec et les États des Grands Lacs

Le gouvernement du Québec a poursuivi ses efforts de concertation avec les États des Grands Lacs concernant divers aspects de la gestion des eaux du système Saint-Laurent-Grands Lacs. Ainsi, le comité de gestion des ressources en eaux des Grands Lacs, a remis un premier rapport portant principalement sur l'identification des besoins communs de données sur l'eau, l'élaboration d'un système de collecte et d'échange de données comparables en matière de gestion des eaux et la mise au point d'une procédure de notification et de consultation préalables.

Par ailleurs, le principe d'une entente intergouvernementale sur l'élimination des substances toxiques dans le milieu naturel des Grands Lacs a été agréé par le Québec, l'Ontario et les États des Grands Lacs.

— Les missions ministérielles

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'est rendu à Stanford (Connecticut) où il a participé, du 22 au 24 avril 1987, à un colloque sur l'énergie organisé sous l'égide du Comité international du Nord-Est sur l'énergie (NICE). Il était accompagné du ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia. De plus, il s'est rendu à Traverse City (Michigan), le 28 juillet, pour la réunion du Task Force on Trade qui réunissait des gouverneurs d'États américains et des premiers ministres de provinces canadiennes.

Le Premier ministre a aussi participé à la réunion des commissaires à l'Énergie des États américains (National Association of Regulatory Utility Commissioners — NERUC), qui a eu lieu à la Nouvelle-Orléans (Louisiane) du 16 au 19 novembre. Il y a abordé les questions relatives aux ventes d'électricité québécoise et au libre-échange entre le Québec et les États-Unis.

La Vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, a effectué une mission de travail à New York, les 18 et 19 mars, afin d'examiner l'ensemble des dossiers culturels à la Délégation générale du Québec.

Le ministre du Tourisme, M. Michel Gratton, s'est rendu à Boston le 11 novembre dans le cadre du *Québec Ski Day*. Il a également rencontré à New York, le 19 novembre, le commissaire au Commerce et *assistant* au commissaire au Développement économique de cet État, M. Al Sullivan.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Michel Pagé, a participé à Victoria (Colombie-Britanique), les 8 et 9 juin, à une rencontre conjointe des ministres de l'Agriculture des provinces canadiennes et des commissaires à l'Agriculture des États américains.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, s'est rendu à New York les 4 et 5 juin afin de participer à la conférence *Canada-United States Trade in Energy*. Il a aussi effectué une visite à Hartford (Connecticut), les 3 et 4 mars, pour participer à la conférence du Council of State Governments sur le *Ad Hoc Task Force on Hydro-Power Transfers*.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a réalisé une mission sur la désinstitutionnalisation des services sociaux et des services de santé en Pennsylvanie et au Wisconsin, du 5 au 7 octobre.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, a participé à un séminaire de promotion industrielle à New York, le 9 juin.

Le ministre délégué à la Privatisation, M. Pierre Fortier, s'est rendu à New York le 5 juin pour prononcer une conférence à l'occasion d'un colloque sur les services financiers. Il a traité à cette occasion du décloisonnement des institutions financières au Québec.

Le ministre des Communications, M. Richard D. French, a séjourné à Los Angeles (Californie), du 18 au 25 janvier, pour y amorcer des discussions avec des représentants de l'Annenberg School of Communications de l'University of Southern California dans la perspective d'échanges avec le Québec.

Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Clifford Lincoln, s'est rendu à Boston le 18 mai, où il a donné une conférence de presse conjointe avec le secrétaire à l'Environnement du Massachusetts, M. James Hoyte, à l'occasion de la

Semaine internationale des précipitations acides. M. Hoyte a rendu la réciproque à son homologue québécois en se rendant à Québec le 21 mai.

De plus, M. Clifford Lincoln a effectué une visite à Toledo (Ohio), les 18 et 19 novembre, pour participer à la cérémonie de signature du nouveau protocole canado-américain sur la qualité des eaux des Grands Lacs. Le 12 février, il a participé à un colloque sur les précipitations acides à Los Angeles (Californie).

Le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, a rencontré à New York, les 30 avril et 1er mai, le commissaire au Commerce de l'État de New York, M. Vincent Tese, pour discuter des possibilités d'accroître la coopération économique avec le Québec. Il s'est également rendu à Albany le 18 mai prononcer une conférence devant le Capital Region World Council, en plus d'amorcer des discussions avec le Lieutenant-Gouverneur de l'État de New York, M. Stan Lundine.

M. Pierre MacDonald s'est rendu à Boston (Massachusetts), le 29 février, rencontrer les responsables du Programme de liaison industrielle du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Il a coprésidé avec le Dr David S. Saxon, Chairman of the MIT corporation, la signature d'un accord concernant l'adhésion d'un regroupement de PME québécoises à ce programme. Le ministre en a profité pour rencontrer les responsables du Small Business Administration of New England et du New England-Canada Business Council.

La ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a effectué une mission en Californie, du 7 au 11 février. Elle a rencontré les responsables américains de l'Equal Employment Opportunity Commission et de l'Office of Contract Compliance afin de discuter des programmes d'égalité en emploi et d'obligation contractuelle.

Le solliciteur général du Québec, M. Gérard P. Latulippe, a effectué une visite en Arizona et en Californie, du 9 au 13 juin, afin d'examiner l'expérience de ces États concernant la formation policière et les relations entre les corps de police et les communautés locales.

Par ailleurs, les députés québécois Jean-Guy Parent (Bertrand), Jean-Paul Théorêt (Vimont) et Michel Tremblay (Rimouski) ont participé à Boston, du 5 au 9 décembre, à la conférence annuelle du Council of State Governments.

Le député de La Peltrie et adjoint parlementaire du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Lawrence Cannon, s'est rendu à la Nouvelle-Orléans (Louisiane), du 21 au 23 janvier, participer à la réunion du Canada-United States Legislative Project.

Le député de Laurier et adjoint parlementaire à la ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christos Sirros, s'est rendu à Boston, du 26 au 28 janvier, pour se familiariser avec les Health Maintenance Organizations (HMO).

Le Gouverneur du New Hampshire, M. John H. Sununu, a séjourné à Québec à l'occasion du Sommet francophone et celui de la Floride, M. Bob Martinez, a visité Montréal dans le cadre d'une tournée canadienne portant sur le transport urbain. Finalement, le Lieutenant-Gouverneur de l'État de New York, M. Stan Lundine, a eu des discussions avec le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, dans le but d'identifier des projets de coopération technologique. Il a aussi rencontré le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, et celui du Tourisme, M. Michel Gratton.

L'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Thomas M.T. Niles, a eu des entretiens avec le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et le maire de la ville de Québec, M. Jean Pelletier. Le directeur du Bureau des affaires canadiennes au Département d'État américain a rencontré le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, celui de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, et celui des Transports, M. Marc-Yvan Côté.

Se sont aussi rendus au Québec: le sénateur Terry Sanford de la Caroline du Nord à l'occasion de la conférence internationale des parlementaires des pays de l'OTAN; cinq membres du Congrès, faisant partie du sous-comité sur les petites entreprises de la Chambre des Représentants ainsi que le représentant newyorkais du 15e district, de passage à l'occasion de la Conférence internationale sur les précipitations acides et le dépérissement des forêts organisée par l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Notons aussi les visites du président *pro tempore* du Sénat californien, du procureur général du Michigan, du commissaire à l'Éducation de la Floride, du secrétaire aux Ressources naturelles du Wisconsin, du commissaire au Développement éco-

nomique du Minnesota, et du commissaire du Department of Environmental Conservation de l'État de New York.

b) Les principaux secteurs d'intervention

— *L'énergie*

Mentionnons les progrès enregistrés dans la coopération avec l'État de New York en matière d'énergie, notamment au chapitre de la prévision et de la planification de la demande d'énergie, de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie dans les secteurs industriels et commerciaux, et du développement des nouvelles ressources énergétiques.

Le 6 janvier 1988, Hydro-Québec et la New York Power Authority (NYPA) ont signé un accord de principe en vue d'un important contrat de puissance et d'énergie garanties d'une durée de 21 ans entre 1995 et 2016. Ce contrat portera sur 1 000 mégawatts de puissance et 130 milliards de kilowatts/heure d'énergie garantie. Les revenus anticipés sont évalués à environ 17 milliards de dollars. Cet accord, qui s'ajoute aux nombreuses ententes intervenues avec la NYPA depuis 1974, constitue le plus important contrat d'exportation d'énergie ferme jamais conclu par Hydro-Québec, tant au plan des revenus que des garanties impliquées.

Par ailleurs, l'évolution du dossier en vue d'un contrat de puissance et d'énergie garanties entre la Central Maine Power et Hydro-Québec devrait conduire à la signature d'un contrat ferme d'ici quelques mois.

Enfin, le développement aux États-Unis d'un mouvement associé à l'industrie charbonnière et destiné à contrer les importations d'électricité canadienne a continué de retenir l'attention du Ministère.

— *L'environnement*

Le Québec a poursuivi la défense de ses intérêts auprès des intervenants américains. Il a joué un rôle actif au sein du Comité sur l'environnement des États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est du Canada, dont il assure la coprésidence, de même qu'au sein du comité similaire constitué avec l'État de New York. Rappelons aussi la représentation du Québec au sein du Comité de la gestion des ressources en eau des Grands Lacs.

Dans le cadre de la conférence annuelle des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada, il a été décidé de dresser une carte géographique des retombées acides humides et de la vulnérabilité du bassin hydrographique. La Conférence s'est aussi penchée sur la qualité de l'air et la santé des forêts. Enfin, le Comité sur l'environnement désire intégrer à ses travaux le concept du « développement économique soutenu », c'est-à-dire intégrer les préoccupations environnementales au développement économique.

— *Les relations commerciales*

La Direction États-Unis a poursuivi ses activités de recherche et d'analyse sur les questions économiques et commerciales. Les négociations sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis ont donné lieu à la réalisation d'analyses-synthèses des positions de l'Administration américaine, des réactions du Congrès et des organismes représentant des intérêts privés. Ces analyses ont servi à informer les membres du groupe restreint sur le libre-échange en vue de faciliter l'élaboration des positions et stratégies du Québec. Une réflexion particulière a d'ailleurs été amorcée sur le mécanisme de règlement des différends commerciaux ainsi que sur la procédure de ratification de l'accord par le Congrès.

De plus, la Direction a suivi de façon particulière l'évolution des projets de loi sur le commerce émanant du Sénat et de la Chambre des Représentants, en plus de cerner les positions exprimées par les groupes d'industriels américains les plus influents.

Enfin, elle a continué de participer aux réunions du Comité sur les relations économiques tripartites de la Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada.

— *Le transport*

L'entente entre le Québec et l'État de New York concernant le permis de conduire et les infractions aux règlements de la circulation routière vise à simplifier et à alléger certaines procédures touchant les usagers de la route non résidents tout en renforçant les mesures de sécurité routière. Ainsi, elle facilite l'accès au permis de conduite pour un nouveau résident et prévoit la reconnaissance des déclarations de culpabilité pour des infractions commises sur le territoire de l'autre administration. De plus, elle voit à ce que les conducteurs ne soient pas soustraits aux sanctions conséquentes à des infractions.

4.6.3 Les affaires publiques

a) Le développement des études québécoises aux États-Unis

L'Association for Canadian Studies in the United States (ACSUS) a tenu son congrès à Montréal en octobre 1987. À cette occasion, le Ministère a procédé au lancement d'une brochure intitulée *ÉDU-QUÉBEC, an Educational Resources Guide*, à l'intention des universitaires américains intéressés au Québec. D'autre part, l'American Council for Québec Studies poursuit, de façon dynamique, les activités déjà entreprises: publication de la revue *Québec Studies*, extension de ses activités dans le Midwest et dans l'Ouest américain.

Par ailleurs, trois séminaires d'information sur le Québec ont été présentés au cours de l'été 1987: le *Québec Summer Seminar*, organisé par le State University of New York (SUNY) à Plattsburgh; la quatrième édition du *French Canadian Institute for Language and Culture*, organisée aussi par SUNY Plattsburgh; la cinquième édition du *Faculty Development Seminar*, organisée par le Consortium des universités de Floride. Ces événements ont regroupé plus de 90 professeurs d'universités et de collèges et leur ont permis de se familiariser avec les réalités du Québec.

Par ailleurs, le programme de chercheurs américains sur le Québec a connu un intérêt accru. Au cours de l'été 1987, une vingtaine de chercheurs sont ainsi venus étudier divers aspects du Québec dans des domaines aussi variés que l'économique, les sciences politiques, l'urbanisme, la littérature et le commerce. Ce programme nous permet d'aider au développement de cours sur le Québec aux États-Unis, d'encourager la parution de publications sur le Québec et de favoriser les échanges entre les chercheurs américains et québécois.

b) Le développement des études américaines

L'Association québécoise des études américaines (AQEA) a poursuivi ses travaux avec l'appui du Ministère; elle a tenu à Montréal son deuxième colloque annuel qui a porté sur l'américanité.

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'AQEA a créé un comité scientifique en vue de permettre une participation québécoise au projet « Borderlands » de l'Université du Montana qui vise à produire des publications sur les relations transfrontalières entre le Canada et les États-Unis. L'AQEA regroupera des chercheurs québécois qui pourront fournir une contribution significative à ce projet.

c) La promotion des échanges universitaires

Le Ministère contribue à la poursuite des échanges déjà existants entre les universités québécoises et américaines. Des ententes existent entre la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et différents réseaux universitaires: State University of New York, New England Board of Higher Education, California State University, etc. La possibilité d'établir d'autres ententes de ce genre avec le New Jersey et la Floride est envisagée.

Le Ministère a aussi collaboré à divers projets d'échange spécifiques entre certaines universités américaines et québécoises: échange entre le Baruch College de la City University of New York et la Faculté d'administration de l'UQAM, et entre la Faculté d'administration de l'Université Laval et l'Institute for North American Trade and Economics de l'University of Massachusetts of Amherst.

— *La politique linguistique*

Le Ministère poursuit, par le réseau de ses délégations et bureaux et en collaboration avec l'Association québécoise des écoles de français (AQEF), la promotion aux États-Unis de l'enseignement du français langue seconde. La proximité de nos écoles permet de toucher directement le marché américain et d'offrir des stages d'immersion. Environ 10 000 finissants aptes à lire le français graduent annuellement des universités américaines.

Ainsi, des relations suivies sont entretenues avec les associations de professeurs de langues telles que l'American Association of Teachers of French (AATF) qui regroupe plus de 17 000 membres, la Modern Language Association (MLA) et un grand nombre de leurs composantes locales ou régionales.

Le programme de bourses d'immersion en français et de perfectionnement pour les professeurs de français a atteint, par le biais des associations nationales ou régionales de professeurs de français langue seconde ou les départements d'éducation des États, une soixantaine d'enseignants qui s'inscrivent dans le réseau de l'Association des écoles de français.

— Les soutiens promotionnels

Afin de multiplier l'impact de son action aux États-Unis et par souci de créer un climat de réceptivité favorable à ce qui vient du Québec, le Ministère a appuyé des actions de soutiens promotionnels qui contribuent à projeter une image positive d'un Québec moderne, original et ouvert sur le monde.

Mentionnons les missions de 44 conférenciers qui ont pris la parole lors de congrès, colloques ou séminaires réunissant des spécialistes de domaines aussi divers que l'administration publique, l'architecture, l'économie, l'urbanisme, la littérature, les sciences sociales et l'environnement. De plus, nous avons soutenu l'organisation de cinq *Semaines du Québec* à San Diego, Middlebury, Plymouth, Amherst et Minneapolis.

Le Ministère a initié et soutenu une présence québécoise à six festivals internationaux, dont le *Los Angeles Festival* qui a lancé de façon éclatante la carrière du Cirque du Soleil aux États-Unis. Il a également souligné la série de concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal au Hollywood Bowl, à Los Angeles, en organisant une exposition *Québec on Stage* consacrée aux arts de la scène.

Du côté des médias, mentionnons le cinquième anniversaire de l'émission québécoise de radio *Les Quatre Saisons*, la diffusion d'un bulletin hebdomadaire d'information et de capsules produites par les Entreprises de la Capitale, les capsules thématiques réalisées par le Département de communications de l'Université Laval, la publication d'un numéro spécial sur le Québec dans le *Journal France-Amérique* et la parution de multiples articles dans des bulletins de liaison d'associations de professeurs de langues étrangères. L'AATF a décidé de consacrer désormais deux pages au Québec dans chaque numéro de son bulletin trimestriel.

Dans le secteur de l'édition, le Ministère a facilité la signature d'une entente de coédition entre les Éditions Nouvelle-Acadie et les Éditions Louise Courteau, subventionné la publication d'un recueil de poèmes bilingues d'Anne Hébert à Boa Edition de New York et la parution d'un numéro de la revue *Translation* consacrée à la littérature du Québec. Mentionnons enfin que 21 collèges ou universités se sont prévalus du programme d'achat de livres à frais partagés, investissant ainsi plus de 20 000 $ dans l'édition québécoise.

— Le soutien aux communautés de Franco-Américains

Lors du Sommet francophone de Québec, le Ministère a fait les représentations nécessaires pour que les Franco-Américains soient adéquatement représentés aux différentes manifestations publiques de ces assises. Ainsi, la délégation de la Louisiane, dirigée par Mme Noëlle LeBlanc, ministre du Tourisme, de même que la délégation des Franco-Américains du Nord-Est, dirigée par le Gouverneur Sununu du New Hampshire, ont été officiellement invitées à diverses manifestations officielles.

Par ailleurs, la Direction des États-Unis a poursuivi son soutien aux différentes communautés de Franco-Américains en appuyant les activités d'échanges comme l'octroi d'une subvention à la Fondation Euclide-Gilbert pour la langue française. Celle-ci élargira son mandat pour le soutien d'activités promotionnelles touchant l'ensemble de la communauté franco-américaine du Nord-Est.

Enfin, la coopération avec la Louisiane s'est poursuivie dans le cadre du Comité conjoint Québec-Louisiane. Ces rencontres ont permis d'élargir la coopération éducative et culturelle aux secteurs de l'économie et de l'environnement.

4.6.4 La Délégation générale du Québec à New York

Conscients de l'importance des relations entre le Québec et les États-Unis, les Québécois se tournent de plus en plus vers New York, la métropole, plaque tournante de l'Amérique du Nord, capitale de la finance, du commerce, des arts, des communications et siège de l'Organisation des Nations Unies.

a) Les affaires intergouvernementales

Sur le plan politique, la Délégation générale s'implique auprès des gouverneurs et législateurs américains par le biais du Council of State Governments (CSG) et de la National Governors' Association (NGA). Elle suit de près les activités du CSG dont le chapitre du Nord-Est s'intéresse hautement aux questions d'énergie. Deux visites du Premier ministre, plusieurs rencontres avec des ministres et des hauts fonctionnaires sont venues renforcer l'action de la Délégation.

Par ailleurs, l'implication de la Délégation générale auprès de l'ONU touche particulièrement le Programme des Nations Unies pour le développement, le Département de la coopération technique

pour le développement, le Bureau d'exécution des projets et le Fonds des Nations Unies pour la population. La Délégation générale a collaboré aux travaux du groupe des ambassadeurs francophones qui a préparé un rapport sur la situation du français à l'ONU en prévision du Sommet francophone de Québec. Enfin, une entente a été signée entre le Secrétariat de l'ONU et l'Office de la langue française donnant à l'ONU accès à la Banque de terminologie du Québec.

b) Les affaires publiques

Dans le secteur de l'enseignement, la Délégation générale a travaillé en étroite collaboration avec les associations d'enseignants de langues secondes ainsi qu'avec les représentants des départements de l'Éducation de l'État et de la ville de New York. En outre, des relations ont été amorcées avec le sous-comité à l'éducation de la National Governors Association et le programme d'échange d'enseignants (Fulbright Program) parrainé par la United States Information Agency (USIA) a été relancé.

Les actions de soutien promotionnel ont donné priorité à la publication de volumes ou d'articles consacrés au Québec. Un numéro spécial de la revue *Translation* de la Columbia University a porté sur les littératures québécoise et canadienne-anglaise, et un répertoire des ressources québécoises en matière linguistique a été publié dans le *Bulletin* de l'Association of Departments of Foreign Languages.

Le Québec culturel s'affirme par une présence régulière sur la scène newyorkaise: il a été en vedette à plus de trente occasions d'octobre 1986 à mars 1987. Les Services culturels ont également facilité la participation d'artistes québécois à des festivals régionaux dans les États de New York et de Pennsylvanie. Ils ont spécialement appuyé la série de spectacles des Grands Ballets canadiens à la Brooklin Academy et la présentation de la pièce *Being at home with Claude* au UBU Theater.

c) Les affaires économiques

Sur le plan commercial, la Délégation générale a soutenu les efforts à l'exportation (1 200 communications, 236 consultations au bureau) de 350 sociétés québécoises dont 150 représentants ont participé à des expositions industrielles et technologiques ou à des missions de prospection. La Section économique a traité 35 dossiers dans les secteurs des transferts de technologies et des investissements, en plus de participer à 40 séminaires, conférences et colloques. Pour le bénéfice des exportateurs québécois, 97 foires commerciales ont été évaluées et 32 industries visitées.

d) Le tourisme

La Délégation générale fait la promotion du tourisme de loisir et d'affaires. C'est ainsi que 43 journalistes ont été invités à visiter le Québec et que le Service du tourisme a participé à 23 séminaires pour agents de voyage, douze foires professionnelles et qu'il a fourni une aide technique à 115 organisateurs de réunions ou congrès. Il a aussi participé à la sélection pour visite au Québec de 75 organisateurs de réunions et de six chroniqueurs de tourisme d'affaires. Enfin, le Service a reçu 15 696 appels téléphoniques, accueilli 13 089 visiteurs et répondu à 4 052 demandes écrites de renseignements.

e) Les communications

Le Service des communications a participé à une trentaine d'activités de presse (conférences de presse, communiqués ou contacts directs avec les journalistes) pour faire connaître la position du Québec dans des secteurs comme l'économie, l'énergie, la culture, l'environnement et les affaires publiques. Une attention particulière a été accordée au dossier du libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Les activités courantes de ce service ont comporté la production d'une revue de presse (3 600 pages), l'aide à trente exposants qui ont utilisé les vitrines de la Délégation, 1 140 réponses à des demandes d'information et la publication de quinze numéros du *Québec Update*, un bulletin adressé à 1 500 abonnés.

f) L'immigration

Le Service de l'immigration a reçu en entrevue de sélection quelque 900 candidats et le bureau a émis 1 779 certificats de sélection du Québec (CSG), soit une augmentation de dix pour cent par rapport à l'année précédente.

4.6.5 La délégation du Québec à Boston

La Délégation de Boston couvre les six États de la Nouvelle-Angleterre: Connecticut, Massachusetts, Maine, New Hampshire, Rhode Island et Vermont.

Elle a consolidé et élargi les liens multisectoriels importants qui existent déjà entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre. Le cadre de travail de la Conférence annuelle des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada continue d'être l'outil privilégié des relations intergouvernementales.

a) Les affaires intergouvernementales

La Délégation a participé aux rencontres du Comité de coordination de cette Conférence ainsi qu'à celles de la Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

Plusieurs ministres québécois se sont rendus en Nouvelle-Angleterre à l'occasion de la *Semaine internationale sur les précipitations acides*, du *Québec Ski Day*, de la rencontre du Council of State Governments, du colloque sur l'environnement *Building on the Margin* et de la signature de l'entente Québec-MIT.

b) Les affaires publiques

Au Massachusetts, les efforts amorcés au niveau de l'éducation supérieure se sont traduits par une visite au Québec des responsables de l'éducation de cet État, en particulier dans le secteur de la formation professionnelle.

Dans le domaine des études québécoises, la Délégation a coopéré avec l'Université Tufts, l'Université du Maine à Orono, l'Université du Vermont, le Bridgewater State College et le Plymouth State College. Elle a également collaboré avec l'Institute for North American Trade and Economics de l'Université du Massachusetts à Amherst en vue d'impliquer les milieux d'affaires québécois dans ses recherches.

Au chapitre de la promotion du français, les efforts ont porté sur la consolidation et l'élargissement des liens avec les enseignants de français ainsi que sur une présence assidue aux congrès de trois de leurs associations régionales professionnelles. Par ailleurs, la publication de trois numéros d'un bulletin d'information, distribué à plus de 600 abonnés, a permis de rejoindre cette clientèle de façon continue.

En matière culturelle, la Délégation a contribué à la tenue de quelques événements culturels, dont l'organisation des tournées en Nouvelle-Angleterre des auteurs Louis Caron et Nicole Brossard, ainsi que l'exposition à la galerie de la Federal Reserve Bank de sept artistes du Conseil des arts textiles du Québec.

Elle a continué d'apporter son soutien aux nombreuses activités organisées par les associations franco-américaines du territoire et participé aux congrès, réunions, conférences et festivals tenus au cours de l'année. Elle a contribué d'une manière toute particulière à l'organisation de la délégation des Franco-Américains du Nord-Est au Sommet francophone de Québec.

Enfin, la Délégation a publié cinq numéros du bulletin d'information « Québec Update », distribué à près de 900 abonnés en Nouvelle-Angleterre.

c) Les affaires économiques

Quelque 290 entreprises québécoises et 383 de la Nouvelle-Angleterre ont bénéficié pour la première fois du soutien du Service économique de la Délégation. De plus, 585 dossiers économiques ont été ouverts. Le Service a participé à six expositions commerciales et industrielles, accueilli vingt-trois missions, répondu à huit demandes d'aide financière, organisé un programme « acheteur » et un séminaire.

Il a également réalisé 24 recherches d'investisseurs, ouvert 199 dossiers d'identification et de recrutement d'agents-distributeurs, répondu à 107 demandes d'information, évalué 62 foires commerciales, effectué 18 visites industrielles, participé à 32 colloques et intervenu dans 76 autres dossiers, tels que des survols de marchés, des inventaires d'intervenants, des recrutements pour la promotion de salons.

De plus, la Délégation a maintenu ses relations avec le New England Council, la Greater Boston Chamber of Commerce, le New England-Canada Business Council, et la Boston Chamber of Commerce.

d) Le tourisme

Le Service du tourisme a assisté à quatorze foires professionnelles et rencontres promotionnelles, organisé cinq séminaires sur le Québec, invité 250 personnes au lancement de la campagne touristique d'été 1987 et de la saison de ski 1987-1988, accompagné quatre groupes de journalistes et une trentaine d'intervenants dans des tournées de familiarisation au Québec. Il a fourni une aide technique et financière à d'importants grossistes en voyages de groupes en vue de l'organisation de six tournées au Québec. Enfin, il a reçu 400 visiteurs à la Délégation, expédié plus de 3 000 pochettes touristiques et apporté son soutien à une centaine d'intervenants québécois dans le secteur des voyages d'affaires.

4.6.6 La Délégation du Québec à Chicago

Représentant les intérêts du Québec dans les États du Midwest, la Délégation opère dans une région qui jouit d'une grande vitalité économique.

Au cours de l'année, elle a profité de cette prospérité pour donner un nouvel essor aux relations déjà variées que le Québec y entretient.

a) Les affaires publiques

L'organisation du Festival du Québec à Minneapolis-St. Paul, en mai 1987, a favorisé la promotion des intérêts du Québec dans les secteurs culturel, académique, touristique, institutionnel ainsi que le développement d'activités à long terme.

La Délégation a de plus collaboré à l'organisation des fêtes qui ont marqué, à Chicago et à Starved Rock, l'anniversaire du décès de Cavalier de La Salle. La participation importante de délégations des villes de Montréal et de La Salle, dirigées par leurs maires respectifs, a favorisé l'amorce de projets de collaboration.

Elle a également conduit un recensement auprès de 350 universités du Midwest afin d'identifier une centaine de nouvelles personnes intéressées à augmenter le contenu québécois de leurs programmes d'études.

Les autres activités se résument ainsi: participation ou collaboration à 17 colloques régionaux; missions d'étude ou de recherche de trente professeurs américains au Québec; séjour au Québec de 500 étudiants; réponses à 12 000 demandes d'information; publication d'une chronique régulière sur le Québec dans le bulletin trimestriel de l'American Association of Teachers of French, distribué à 17 000 exemplaires.

b) Les affaires économiques

Pendant l'année 1987-1988, les exportations québécoises vers le Midwest ont totalisé 23,7 pour 100 des exportations vers les États-Unis. Ces chiffres confirment l'importance de ce marché, le deuxième pour les exportations internationales du Québec.

À l'initiative de la Délégation, le Québec-Minnesota Council for Economic Developement a été créé en mai 1987 pour favoriser les relations économiques entre ces deux partenaires. Une de ses premières réalisations a été l'organisation d'une visite au Québec, en octobre 1987, de son président, le commissaire au Développement économique de l'État du Minnesota. Par ailleurs, la Délégation a organisé, en mai 1987, un séminaire sur les marques privées qui s'est tenu à Saint-Hyacinthe.

Dans le secteur des exportations, le Service économique a aidé 446 exportateurs québécois, accueilli sept missions-exportations totalisant 42 participants, participé à 74 foires commerciales et à 102 activités de représentation diverses, en plus d'envoyer deux acheteurs au Québec.

c) Le tourisme

Le Service du tourisme a participé à 27 salons de promotion qui ont touché une clientèle de plus de 15 000 agents de voyage et professionnels du tourisme.

Il a organisé cinq tournées de familiarisation pour les maisons de voyage-motivation et le secteur touristique. Il a également planifié les séjours au Québec de quelque dix journalistes de la région ainsi que diverses promotions auprès des médias, grâce auxquelles 23 articles ont été publiés dans les journaux du Midwest, provoquant un nombre record de demandes de renseignements qui, pour l'année, se chiffrent à plus 2 800.

4.6.7 La Délégation du Québec à Los Angeles

Malgré la distance qui le sépare du Québec, le territoire desservi par la Délégation du Québec à Los Angeles renferme beaucoup de potentiel pour le développement des dossiers prioritaires du Québec aux États-Unis.

a) Les affaires intergouvernementales

En 1987-1988, la Délégation a organisé et participé aux rencontres du solliciteur général du Québec, du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de la ministre déléguée à la Condition féminine et du ministre des Communications.

Au printemps 1987, la mission de l'adjoint parlementaire du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique a contribué à confirmer le mandat technologique de la Délégation. Les nombreux contacts établis à cette occasion ont permis de préciser certains aspects de la coopération technique et technologique entre le Québec et les principaux centres de recherche de la Californie.

b) Les affaires publiques

Les efforts ont porté sur des secteurs aussi variés que l'environnement, les arts visuels, le cinéma et les tournées de conférenciers. Les séries de

conférences littéraires de Marie-Claire Blais, Alice Parizeau, Yolande Villemaire et Marie Laberge ont suscité un vif intérêt.

La Délégation a fait connaître la disponibilité des programmes d'immersion au Québec et ses bourses de chercheurs aux associations regroupant les enseignants de français langue seconde.

Grâce à une promotion soutenue, 25 000 personnes ont visité l'exposition *Québec on Stage* au Hollywood Bowl et l'Orchestre Symphonique de Montréal y a remporté un succès retentissant.

La promotion des compagnies artistiques du Québec auprès de la Western Alliance of Arts Administrators et celle des cinéastes auprès des distributeurs américains lors du « Festival of New Québec Films » à Santa Monica, la production d'une pièce de Michel Tremblay, la planification d'un festival René-Daniel Dubois au Stages Theatre figurent au bilan de la Délégation.

Finalement, la tenue de *Semaines québécoises* à San Diego et à Fresno a permis d'accentuer la présence de la Délégation auprès d'une clientèle nouvelle.

En matière de communications, la Délégation a accentué ses contacts auprès du réseau des professionnels de l'information. De plus, elle a profité du passage du Cirque du Soleil au Los Angeles Festival pour célébrer, sous le chapiteau, le cinquième anniversaire de son émission radiophonique *Les Quatre Saisons*.

c) Les affaires économiques

Le Service économique a traité 256 demandes d'industriels québécois intéressés à amorcer ou à accroître leur pénétration des marchés de la Côte Ouest des États-Unis, organisé le séjour de quatre missions commerciales et la participation de groupes d'industriels québécois à cinq expositions commerciales. Il a également participé et collaboré à l'organisation de six séminaires dans des secteurs de haute technologie: optique et laser, ondes courtes et biotechnologie. Enfin, il a organisé le séjour de neuf missions de promotion industrielle et de recherche de technologies, en plus de mettre sur pied un atelier de promotion industrielle intitulé *Tapping Into Canadian Companies for Value Added Strategic Partnering*, dans le cadre du Southern California Technology Executives Network (SO/CAL/TEN).

d) Le tourisme

Le Service de l'information touristique a répondu à près de 17 000 demandes d'informations réparties entre les appels téléphoniques (1 288), les visites à la Délégation (46) et les demandes écrites (332).

4.6.8 Le Bureau du Québec en Louisiane

En 1987-1988, le Bureau a contribué à une meilleure connaissance du Québec auprès des principaux intervenants de divers secteurs et à l'amorce de nouveaux liens de coopération.

a) Les affaires intergouvernementales

Le Bureau a cherché à assurer la réalisation des objectifs du Comité conjoint Québec-Louisiane tout en élargissant le contenu de l'entente. Il a favorisé la participation d'une délégation louisianaise au Sommet francophone de Québec.

b) Les affaires publiques

Le Bureau a visé principalement à déterminer la perception du Québec chez les principaux agents politiques, économiques, éducatifs et administratifs de la Louisiane et à les sensibiliser aux caractéristiques socio-économiques du Québec.

Soulignons en outre la tournée de conférences de l'auteur Louis Caron dans l'optique du développement des études québécoises, les présentations sur le Québec dans diverses institutions d'enseignement et clubs sociaux, la reprise de la diffusion d'information sur la réalité québécoise et l'adhésion d'associations louisianaises à l'Association internationale francophone des aînés (AIFA) dont le siège social est à Québec.

De plus, le Bureau a poursuivi son soutien à l'enseignement du français en mettant l'accent sur la promotion du savoir-faire et du matériel québécois en matière d'enseignement du français langue seconde et sur la formation des professeurs louisianais.

Il faut également souligner la présence sur le territoire de 24 enseignants québécois; le soutien accordé à la mise en oeuvre du nouveau programme de formation des maîtres de français langue seconde de l'Université de la Louisiane à Baton Rouge; la consolidation de l'entente de coopération entre le Centre d'études urbaines et régionales de l'Université de la Nouvelle-Orléans et l'Institut d'urbanisme

de l'Université de Montréal, entente qui se prolonge dans un projet conjoint de l'Organisation mondiale de la santé.

Enfin, la représentation du Québec en Louisiane a continué à favoriser la recherche des possibilités de coopération entre les institutions culturelles québécoises et louisianaises. Notons principalement l'élaboration d'un projet d'entente de coopération et d'échanges entre la Bibliothèque nationale du Québec et celle de l'État de la Louisiane; la présence du Québec à un colloque sur le tourisme culturel; le soutien au 2e Festival international francophone de Louisiane; l'entente de coédition entre Louise Courteau Éditrice Inc. de Montréal et les Éditions de la Nouvelle-Acadie de l'Université du Sud-Ouest de la Louisiane; et l'aide au Conseil international des études francophones pour la tenue de son congrès à Montréal.

c) Les affaires économiques

Le Bureau a travaillé à définir la réalité économique québécoise auprès des agents de développement économique et à présenter le Québec comme partenaire économique éventuel.

Son intervention a essentiellement consisté à tisser un réseau de relations parmi les agents des principales villes de l'État, chambres de commerce et conseils de développement économique afin de les sensibiliser à la situation et aux objectifs de la coopération économique avec le Québec.

4.6.9 Le Bureau du Québec à Atlanta

a) Les affaires publiques

Le Service des affaires publiques a poursuivi son travail de soutien à l'enseignement du français en collaborant étroitement avec les associations régionales d'enseignement des langues. Il a participé aux activités et congrès de chapitres régionaux de l'American Association of Teachers of French, où il a organisé des ateliers.

Il a aussi participé à l'organisation de la mission au Québec d'une délégation de l'Institut Floride-Canada, dans le but de développer la coordination éducative et culturelle. Il a de plus assuré une présence au Conseil d'administration de l'Institut.

Dans le domaine des études québécoises, a été réalisé le cinquième *Faculty Development Seminar* au Québec, un stage auquel ont participé vingt universitaires de la Floride. Les écrivains Roch Carrier, Jacques Godbout et d'autres conférenciers se sont adressés aux auditoires de différents colloques. Un chapitre régional de l'Association for Canadian Studies in the United States a été fondé.

Le Bureau a collaboré à la planification d'un premier stage d'un groupe d'étudiants en communication au Festival des films du monde de Montréal. Il a aussi présenté sept films à un colloque sur le cinéma à la Florida State University, qui a été suivi d'un festival de cinéma québécois sur le campus.

b) Les affaires économiques

La section économique concentre ses efforts de promotion vers les secteurs suivants: matériaux et produits de construction; équipements et fournitures pour le transport en commun; produits de haute technologie pour l'avionnerie et la défense; équipement pour l'exploitation forestière et la fabrication de pâtes et papier; produits pour les soins de la santé; spécialités alimentaires, équipements et fournitures d'hôtels et de restaurants.

En 1987-1988, le Bureau du Québec à Atlanta a coordonné trois missions commerciales sur son territoire. Elles concernaient les produits reliés à la défense, aux matériaux de construction et le secteur alimentaire.

Il a organisé trois expositions de groupes, coopéré avec le consulat canadien à sept expositions de groupe composées d'entreprises québécoises; reçu en consultation vingt entrepreneurs québécois et rencontré quarante autres à l'opération *Export Action*. De même, 73 dossiers de demandes d'entreprises pour l'aide à l'exportation et 162 autres demandes de renseignements relatives à l'exportation ont été traités et trois voyages d'acheteurs au Québec ont été coordonnés.

c) Le tourisme

Le Bureau d'Atlanta a recruté quatorze journalistes, dont l'éditeur de la section voyage du Atlanta Journal, et coordonné leur visite au Québec; coordonné trois tournées de familiarisation au Québec d'organisateurs de voyages-motivation, congrès et réunions; effectué un envoi postal aux agents de voyage du territoire et fait sept présentations de groupe. La section tourisme a préparé un forfait de ski avec Eastern Airlines en provenance du Sud-Est des États-Unis vers le Québec.

4.7 La Direction Europe

Le Québec a toujours maintenu des relations avec l'Europe parce que ses racines y plongent

profondément et que son développement est relié de façon importante aux échanges qu'il entretient avec plusieurs pays de ce continent. La diversité des échanges économiques et l'importance des liens dans les domaines culturel, éducatif et scientifique contribuent fortement à l'atteinte de ses objectifs dans le domaine international.

La présence institutionnelle du gouvernement du Québec sur le continent européen rappelle l'importance accordée à ces relations: trois délégations générales, Paris, Bruxelles et Londres, une délégation à Rome et des bureaux à Düsseldorf, Milan, Stockholm et Lisbonne.

La période 1987-1988 a été marquée par le Sommet francophone de Québec auquel la Belgique et le Luxembourg étaient représentés au plus haut niveau. En outre, elle a été ponctuée par cinq visites ministérielles à caractère économique en Belgique, deux au Royaume-Uni et une chacune en Italie, en République fédérale d'Allemagne et en Suisse. Deux visites ministérielles ont également eu lieu au Royaume-Uni dans les domaines de la Justice et des Affaires municipales.

4.7.1 La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg

a) La Belgique

Les relations avec la Belgique s'opèrent tant avec le gouvernement national qu'avec les exécutifs communautaires et régionaux. Cette diversité institutionnelle s'est notamment manifestée à l'occasion du Sommet francophone de Québec où étaient représentées une délégation du Royaume de Belgique et une délégation de la Communauté française de Belgique, au sein de laquelle figurait également la Région wallonne. Ces délégations étaient conduites respectivement par M. Wilfried Martens, Premier ministre, M. Philippe Monfils, ministre-président, et M. Albert Liénard, ministre de la Région wallonne.

Le gouvernement national

Les relations avec le gouvernement belge ont été marquées par la conduite de négociations en vue de la conclusion d'une entente en matière d'entraide judiciaire selon le voeu exprimé par le ministre belge de la Justice, M. Jean Gol, et son homologue québécois, M. Herbert Marx, lors de leur entretien à Bruxelles en mars 1987.

Ces relations ont aussi été marquées par plusieurs missions ministérielles québécoises: celle de M. Pierre MacDonald, ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, pour traiter certains dossiers économiques et industriels; celle de M. Daniel Johnson, ministre de l'Industrie et du Commerce, pour discuter d'importants projets d'investissements belges au Québec; et celle de M. Marc-Yvan Côté, ministre des Transports, pour participer au XVIII[e] Congrès mondial de la route.

La Communauté française de Belgique

Encore cette année, un important volume d'activités s'est réalisé dans le cadre de la Commission permanente Communauté française de Belgique-Québec. La VI[e] session de cette commission s'est tenue en décembre 1987 à Bruxelles. Elle a convenu de retenir des projets de coopération selon les priorités dégagées en 1985: le domaine scientifique, l'informatique, la langue et les industries culturelles. Elle a également marqué son intérêt pour le développement des échanges dans les domaines des affaires sociales, de l'éducation, de la formation et des loisirs socio-culturels. Par ailleurs, l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse a poursuivi ses programmes d'échange de jeunes.

La Wallonie

Les relations Wallonie-Québec se sont poursuivies grâce aux entretiens entre M. Pierre MacDonald, ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, et M. Melchior Wathelet, ministre-président de l'Exécutif wallon, portant notamment sur les projets d'investissements industriels, les échanges de technologie et la réalisation du programme de compensations lié au contrat obtenu antérieurement par Bombardier.

Par ailleurs, les activités de coopération économique et technologique se sont réalisées dans le cadre du Comité permanent qui s'est réuni à Bruxelles en décembre 1987 et de son sous-comité, le groupe d'orientation de la coopération économique, qui s'est réuni à Namur en mars 1988. Les secteurs d'échanges les plus prometteurs dans le cadre de la coopération industrielle ont été identifiés: énergie, matériaux composites, optique, agro-alimentaire, biotechnologie, pisciculture, technologies de l'éducation, didacticiels et logiciels.

La Flandre

La sous-commission de coopération ne s'est pas réunie cette année puisque, pour des raisons pratiques, ses séances seront jumelées à celles relatives à l'entente scientifique. Les activités de coopération se sont toutefois poursuivies dans les champs priori-

taires définis en 1986, soit la danse et la musique contemporaine.

La seconde réunion au titre de l'entente scientifique s'est tenue, en mai 1987, à Bruxelles, pour arrêter un certain nombre de projets dans les domaines de la micro-électronique, de la micro-informatique, de la télématique et des biotechnologies. Un séminaire sur les biotechnologies a été organisé dans le cadre de la foire *Flanders Technology International*.

La participation québécoise à ces événements a été soulignée par la présence du ministre délégué à l'administration et président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil. Réciproquement, Mme Rika Steyaert, ministre de la Famille et du Bien-Être Social de la Communauté flamande, a conduit une délégation participant au séminaire sur l'application des nouvelles technologies de la micro-informatique pour les personnes handicapées, organisé en septembre 1987 à Montréal. Enfin, signalons l'ouverture, en avril 1987, du Centre d'études québécoises à l'Université de Gand.

b) Les Pays-Bas

Le Festival *Hollande au Canada*, événement culturel majeur, a eu lieu à Montréal en juin 1987. Des spectacles de danse moderne, de théâtre, d'arts visuels, de musique classique et de jazz y ont été présentés. Le *Boulevard des rêves brisés*, une des principales attractions, a été organisé au Parc Lafontaine. Les spectacles du Netherlands Dance Theatre à la Place des Arts et une exposition d'art moderne au Musée d'Art contemporain ont connu un vif succès. Cet événement d'envergure nous a permis d'accueillir le ministre néerlandais de la culture, M. L.-C. Brinkman.

Le nouveau ministre néerlandais du Logement et de l'Aménagement de territoire, M. Ed. Nijpels, a participé à la conférence internationale de l'ONU sur l'ozone à Montréal en septembre 1987. Il a alors rencontré son homologue québécois, M. Clifford Lincoln, ministre de l'Environnement, afin d'établir une collaboration, notamment dans le secteur des technologies propres.

c) Le Grand-Duché de Luxembourg

Les relations ont été marquées par la signature à Québec, en septembre 1987, d'une entente en matière de sécurité sociale. À cette occasion, M. Benny Berg, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, a effectué une visite officielle.

Par ailleurs, M. André Bourbeau, ministre des Affaires municipales, s'est rendu au Luxembourg, en mars 1988, pour la signature d'un emprunt obligatoire.

La Délégation générale du Québec à Bruxelles

La Délégation générale du Québec à Bruxelles couvre le territoire du Bénélux. Elle représente également les intérêts du Québec auprès de la CEE et de l'OTAN, ainsi qu'auprès du Conseil de l'Europe. La Délégation générale a été impliquée dans la réalisation d'activités touchant les secteurs suivants: affaires politiques, affaires publiques et information, affaires européennes, échanges culturels, scientifiques et techniques, économie et commerce, immigration, tourisme.

Dans le secteur des affaires politiques, la Délégation générale a eu la responsabilité d'organiser cinq visites ministérielles à caractère principalement économique: président du Conseil du Trésor, ministre du Commerce extérieur, ministre des Transports, ministre des Finances et ministre de l'Industrie et du Commerce.

En matière d'affaires publiques et d'information, la Délégation générale a mené un ensemble d'actions visant à développer chez ses principaux interlocuteurs une meilleure connaissance des différents aspects de la réalité québécoise. Les conférences qu'a prononcées le Délégué général, notamment devant la Chambre de commerce Belgique-Luxembourg-Canada et les différents cercles Richelieu, la publication d'un bulletin d'information bimensuel destiné à six cent cinquante abonnés, le soutien apporté à l'organisation de vingt-cinq missions de journalistes sont autant d'exemples d'activités qui ont contribué à mieux faire connaître le Québec.

Pour sa part, le Service économique a initié douze nouveaux dossiers d'importations, a apporté son concours à l'organisation de près de quarante missions d'industriels, a participé à trois séminaires industriels et a vu se finaliser par des accords industriels plus de la moitié de ses quinze dossiers de transfert de technologie. À ce sujet, signalons qu'en 1987-1988, la priorité a de nouveau été accordée à la haute technologie dans le domaine de l'informatique et des biotechnologies.

En matière de promotion des investissements, l'année 1987-1988 a été particulièrement fertile, tant par le nombre que par la qualité des dossiers

traités. Près de la moitié des vingt dossiers en cours sont sur le point d'être finalisés et représentent des investissements potentiels de l'ordre de cent soixante millions de dollars.

Dans le domaine de la coopération culturelle, il est à rappeler que cette année encore, la priorité a été accordée au cinéma, au théâtre, à la musique et à la littérature. La participation d'une importante délégation québécoise au 2e Festival de Namur a favorisé la signature d'un accord pour la distribution en Belgique de plusieurs films québécois. Toujours dans le domaine du cinéma, soulignons que le film *Un Zoo la nuit*, de Jean-Claude Lauzon, a mérité le Prix du meilleur film lors du 14e Festival international du cinéma de Flandre, à Gand.

Dans le domaine du théâtre, l'année 1987-1988 a été marquée plus particulièrement par les événements suivants: participation de la troupe Carbone 14 au Festival du jeune théâtre du Liège; présentation au Théâtre national de Belgique, en première mondiale, de la pièce *Oublier* de Marie Laberge; tournée du Théâtre Le Caroussel et du Théâtre 1 000 Tours; présentation au Fakkel-theater de la pièce *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*, de Michel Tremblay, et de *La Brosse*, de Jean Barbeau.

Dans le domaine de la musique, les concerts donnés par Pauline Julien, Belgazou et Jean Lapointe ainsi que la remise du Prix de Musique contemporaine Flandre/Québec à l'interprète Lise Daoust comptent parmi les principales manifestations de l'année 1987-1988.

4.7.2 Le Royaume-Uni et la République d'Irlande

Avec le Royaume-Uni, le Québec a travaillé non seulement à solidifier ses relations politiques et à développer des échanges économiques, mais il a en outre consenti des efforts particuliers afin de diffuser une image de la qualité culturelle québécoise et de susciter, dans le milieu universitaire relié à l'industrie, un intérêt pour le développement d'études et de recherches sur différents aspects du Québec.

Le resserrement de liens politiques avec le Royaume-Uni fut favorisé notamment par les missions des ministres québécois des Finances, de la Justice, de l'Industrie et du Commerce et des Affaires municipales.

Par ailleurs, en marge des visites diplomatiques britanniques au Québec, soulignons la venue de Leurs Majestés la Reine Elizabeth II et la Reine Elisabeth, la reine mère.

Si les intérêts politiques et économiques sont à la base d'une grande partie de l'action du Québec au Royaume-Uni, les secteurs académique, scientifique et culturel ont donné lieu à diverses activités dont il convient de signaler les plus importantes:

- Collaboration offerte par le British Council pour fin de soutien à l'acquisition d'expertises nécessaires au renforcement de nos secteurs d'excellence:

— quarante missions québécoises dont treize avec le soutien financier du Québec.

- Promotion du Québec sous différents aspects par la participation d'experts québécois aux colloques organisés à l'intention des associations britanniques et irlandaises d'études canadiennes par le Groupe de recherche et d'études du Canada francophone:

— quinze spécialistes québécois ont participé à sept colloques; neuf Britanniques et deux Irlandais sont venus s'informer des réalités québécoises dans le but d'écrire des articles, de créer ou d'élargir des cours universitaires sur le Québec;

— douze membres du Royal College of Defence Studies ont été sensibilisés aux dimensions politiques et économiques du Québec.

- Échange de moniteurs en langue seconde avec la collaboration du Central Bureau for Educational Visits and Exchanges: vingt-quatre moniteurs québécois et britanniques.

- Diffusion d'une image du Québec conforme à sa réalité culturelle en concertation avec la délégation: tournée de l'Orchestre symphonique de Montréal; tournée des Grands Ballets canadiens; participation québécoise à la prestigieuse exposition « Museum of Mankind —British Museum ».

La Délégation générale du Québec à Londres

La Délégation générale est responsable des intérêts du Québec au Royaume-Uni et en Irlande ainsi que dans les pays nordiques, en collaboration avec le Bureau de Stockholm pour le volet économique. De plus, elle représente le Québec auprès du Secrétariat du Commonwealth.

L'année 1987-1988 a connu une activité intense, dans le contexte de la croissance importante de l'économie du Royaume-Uni sur le plan industriel et financier, des innovations du secteur public et d'une accélération des échanges bilatéraux en matière d'économie, de culture, de tourisme et d'immigration.

Les activités culturelles ont été nombreuses et variées: article important paru dans la revue The Economist au sujet de la culture québécoise; mise sur pied du Groupe de recherches en études québécoises (GREQ); grand succès de l'Orchestre symphonique de Montréal lors de son passage en Irlande et à Londres; participation du Théâtre Repère (*The Dragon Trilogy*) au London International Festival of Theatre; présentation de *Vinci* (Robert Lepage) au Institute for Contemporary Arts; colloque à l'Université de Stirling sur le thème des traditions québécoises et écossaises dans les domaines du film et du théâtre; remise par le Conseil de la langue française à M. Cedric May du prestigieux Ordre des francophones d'Amérique en reconnaissance de son rôle important dans le développement des études québécoises en Europe.

Le Service économique a, pour sa part, traité quelque 225 dossiers dont plus de 70 au titre des exportations et une cinquantaine pour des projets d'investissements. Des programmes détaillés ont été préparés pour plus de quarante missions gouvernementales ou privées. Deux missions ministérielles ont été accueillies, impliquant une quinzaine de gens d'affaires.

Par ailleurs, ce service a organisé des rencontres entre des intermédiaires commerciaux britanniques et quelque 25 responsables de sociétés québécoises dans le cadre de quatre activités dans les secteurs des matériaux de construction, des équipements informatiques, des échanges de technologie et du bois d'oeuvre. Finalement, deux nouveaux attachés locaux ont été engagés pour les dossiers d'investissement et les dossiers agro-alimentaires.

L'activité du secteur de l'immigration a augmenté de plus de 50 pour 100 par rapport à l'année précédente. La Délégation à Londres a rencontré des immigrants potentiels en provenance du Royaume-Uni, de la République d'Irlande, de la Norvège, de la Suède, du Danemark, de la Pologne, de l'URSS, de la République démocratique allemande, de l'Islande et de l'Afghanistan.

Le Service touristique a traité 1 377 demandes en 1987-1988. Quelques missions de journalistes ont été organisées. Air Canada et Tourisme-Canada se sont joints à l'Ontario et au Québec lors du World Travel Market à Londres en décembre. Le Service a aussi organisé et participé à plusieurs séminaires éducatifs destinés à l'industrie au Royaume-Uni et en Scandinavie.

4.7.3 L'Europe méditerranéenne

a) L'Italie

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, a effectué une mission en Italie à l'occasion de la signature d'une entente de coopération technique portant sur des activités de recherche de pointe entre Hydro-Québec et la Société nationale d'énergie électrique (ENEL). Cette collaboration s'est concrétisée lors de la participation de l'ENEL aux études de faisabilité de la traversée sous-fluviale du Saint-Laurent par les futures lignes à haute tension.

Au cours de cette mission ministérielle, des contacts ont également été établis auprès d'industriels italiens désireux d'investir au Québec.

En matière de sécurité sociale, des négociations ont débuté pour conclure une entente supplémentaire concernant les prestations en cas de maladie, de maternité, d'accidents du travail et de maladies professionnelles afin de remplacer l'Accord interinstitutionnel CAT-INAIL.

En matière d'éducation, le Ministère a favorisé une participation québécoise aux différentes activités de l'Association italienne des études canadiennes (AIEC). C'est ainsi que plusieurs conférenciers québécois ont pu s'exprimer devant les auditoires d'universitaires italiens intéressés par notre culture. Deux bourses de perfectionnement ont également été accordées à des étudiantes méritantes désireuses de mieux connaître le Québec.

Dans le cadre des ententes de coopération interuniversitaire, le Ministère a apporté son soutien à des professeurs québécois poursuivant des échanges avec des collègues italiens. Il a en outre favorisé le resserrement des liens avec l'Université de Bologne, où le Centre d'études québécoises poursuit son travail de promotion et de diffusion de la littérature du Québec. Ce centre a accueilli cette année encore des conférenciers québécois dans le cadre des cours de littérature québécoise dispensés à l'Université de Bologne.

Enfin, sur le plan de la promotion de la condition féminine, le Ministère a apporté son concours

à l'Association des femmes d'affaires du Québec à l'occasion d'une mission de sa présidente en Italie.

b) Le Portugal

L'année 1987 a vu la consolidation de la coopération entre le Québec et l'Institut de l'emploi et de la formation professionnelle du Portugal (IEFP). Des missions techniques de part et d'autre ont permis le transfert de méthodologie et le développement de répertoires de profils de formation professionnelle à l'IEFP.

Le Québec a accordé des bourses d'exemption de suppléments de frais de scolarité pour étudiants étrangers à quatre professeurs portugais désireux de réaliser une maîtrise en expression dramatique à l'Université de Montréal qui jouit d'une réputation internationale dans ce domaine. Cette action vient appuyer les efforts de l'Université de Montréal qui a développé un programme spécial de maîtrise dans cette discipline à l'intention de plusieurs professeurs portugais.

c) La Grèce

La coopération entre le Québec et la Grèce a permis la réalisation de trois projets universitaires. C'est ainsi qu'un professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières a été présent au conseil d'administration de la Fédération internationale des études classiques, à Héraklion, en Crète; un professeur de l'Université Aristote de Thessalonique a pu être accueilli pour un stage de longue durée à l'INRS-Eau; enfin, un professeur de l'ENAP a participé à une mission d'enseignement à l'Université d'Athènes sur les thèmes des systèmes politique et administratif canadien et québécois et de l'évolution constitutionnelle récente du Canada.

d) L'Espagne

Le ministre espagnol de la Santé et de la Consommation a effectué une mission au Québec en octobre 1987 dans le but d'étudier son système de santé.

Par ailleurs, la XVI[e] réunion de la Commission Québec-Communauté de Madrid s'est tenue à Madrid en mars 1988. Trente et un projets de collaboration ont été retenus et un nouvel élan a été donné à cette coopération par l'ouverture de nouveaux domaines d'échanges. En effet, des projets dans les secteurs de la culture, de l'administration publique, de la foresterie et de la formation professionnelle viennent s'ajouter à des échanges très suivis dans les secteurs des soins de santé, des affaires sociales et de l'agriculture.

Enfin, des discussions entre l'Office de la langue française et le Département catalan de la culture ont permis d'élaborer les bases d'une collaboration institutionnelle entre ces deux organismes.

La Délégation du Québec en Italie

Du 5 au 8 octobre 1987, une délégation québécoise a poursuivi des négociations très positives avec les autorités italiennes pour renouveler l'entente de sécurité sociale conclue en 1979 entre le Québec et l'Italie.

Dans le secteur économique, les industriels québécois ont semblé plus résolus que jamais à tirer profit du dynamisme de l'économie italienne.

Ainsi, en mars 1988, la Délégation du Québec en Italie a accueilli une quarantaine de dirigeants d'entreprises intéressés à vendre leurs produits, négocier des accords industriels et discuter de transfert technologique avec des partenaires italiens dans des secteurs aussi divers que le matériel scientifique et électronique, les meubles de cuisine, le bois et ses dérivés et les produits pharmaceutiques.

En étroite collaboration avec la Délégation du Québec en Italie, les présidents du groupe La Laurentienne et de la Banque nationale du Canada ont participé activement au sommet des dirigeants d'entreprises du Groupe des Sept convoqué à Rome par la Confindustria.

Dans le secteur culturel, la Délégation a contribué à l'organisation de plusieurs événements, dont la participation de la compagnie de danse Eddy Toussaint de Montréal au Festival de Spoleto; l'exposition des dessins de fleurs de Mme Jacqueline Valenti-Janniello, en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle de Milan; la présentation au Festival international de Venise du film québécois *Le sourd dans la ville* et l'exposition des photos de Guy Borremans sur des artistes et créateurs québécois des années 1950 et 1960.

4.7.4 Le Centre de l'Europe

a) La République fédérale d'Allemagne

Depuis la restructuration de 1986, le Bureau à Düsseldorf a compétence pour les questions écono-

miques, technologiques et touristiques qui concernent la République fédérale d'Allemagne, la Suisse et l'Autriche.

Du 13 au 22 septembre, le ministre des Finances, M. Gérard-D. Lévesque, a rencontré en RFA les principaux banquiers et investisseurs allemands pour soutenir les emprunts du Québec dans ce pays et stimuler les investissements allemands au Québec.

Durant cette période, le Ministère a entretenu des liens étroits avec l'Association allemande des professeurs de français et l'Association des études canadiennes pour les pays de langue allemande; subventionné le Centre de documentation québécoise de l'Université de Trèves et soutenu le programme d'études québécoises dans certaines universités allemandes; assuré la continuité de la présence québécoise aux tables des Commissions mixtes Canada-RFA, de concert avec les ministères sectoriels concernés; maintenu des relations suivies et réalisé des actions conjointes avec l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) et l'Institut Goethe de Montréal.

Le 14 mai, l'Entente de sécurité sociale Québec-RFA était signée à Québec par le ministre Michel Gratton, pour le gouvernement du Québec, et l'Ambassadeur de la RFA à Ottawa, M. Behrens, pour le gouvernement ouest-allemand.

Une trentaine de parlementaires du Bade-Würtemberg étaient de passage à Montréal le 25 août pour s'informer du rôle du Protecteur du citoyen au Québec ainsi que des possibilités d'échanges commerciaux et d'investissements au Québec.

b) La Suisse

À l'occasion du Sommet francophone de Québec, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Suisse, M. Edouard Brunner, s'est entretenu des dossiers économiques en cours avec le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald. Ils ont aussi abordé le sujet des emprunts du Québec en Suisse et des investissements suisses au Québec.

Dans le cadre d'une tournée européenne, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, s'est rendu à Bâle le 4 mars 1988. Il y a rencontré des représentants de firmes pharmaceutiques pour encourager les investissements de ces firmes au Québec, suite à l'adoption par le parlement canadien du projet de loi C-22 sur les brevets.

c) L'Autriche

Dans le cadre du festival *Version francophone* organisé en novembre par l'Ambassade de France à Vienne, l'écrivain québécois Jacques Godbout a participé, avec des écrivains suisses et africains, à une table ronde sur le thème *Écrire en français sur trois continents*.

Le 16 novembre, Fabienne Thibault clôturait avec grand succès le festival par un concert au Métropole de Vienne.

d) L'Europe de l'Est

Le 18 juin, le vice-président de la République populaire de Pologne, M. Tadeusz Witold Mlynczak, effectuait une courte visite officielle à Québec.

Le vice-premier ministre et président du comité pour la culture de la République populaire de Bulgarie, M. Georgi Yordanov, a séjourné au Québec du 28 mai au 1er juin. Il a inauguré l'exposition *L'Or des Thraces* au Palais de la Civilisation, à Montréal, et il a rencontré la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon.

Une mission présidée par M. Guy Rivard, adjoint parlementaire au ministre Pierre MacDonald, s'est rendue en République démocratique allemande, en Hongrie et en Tchécoslovaquie, du 4 au 19 septembre, et y a rencontré des personnalités politiques, des hauts fonctionnaires et des dirigeants d'entreprises, en plus de visiter les foires de Leipzig (RDA) et de Brno (Tchécoslovaquie).

Le premier ministre de la Yougoslavie, M. Branko Mikulic, était de passage au Québec le 11 février 1988. À Montréal, il a visité quelques entreprises et il a eu, à Québec, un entretien avec le Premier ministre, M. Robert Bourassa.

4.7.5 La Scandinavie

Les relations avec les pays scandinaves se sont concentrées dans les secteurs économique, social et éducatif.

En matière économique, la ministre du Commerce extérieur de Suède, Mme Anita Gradin, et l'importante délégation du monde des affaires qui l'accompagnait, rencontraient en mars 1988 à Montréal leurs vis-à-vis québécois qui ont fait valoir le potentiel économique du Québec et amorcé des discussions sur d'éventuels transferts de technologie.

Dans le secteur social, des ententes en matière de sécurité sociale ont été signées avec la Norvège et le Danemark.

Dans le domaine éducatif, des recteurs d'universités suédoises ont effectué une mission, en avril 1987, dans le but d'explorer les possibilités d'échanges avec des universités québécoises.

En août 1987, le Ministère profitait de la tenue à Lünd, en Suède, des congrès de l'Association nordique des études romanes et de l'Association nordique des études canadiennes pour y tenir une *Journée du Québec*.

Enfin, au plan de l'enseignement du français langue seconde, les efforts déployés antérieurement ont porté fruits par la venue, en juin 1987, de vingt professeurs de français de Suède et en juillet de la même année, de quinze professeurs de français du Danemark qui ont suivi un stage en enseignement du français langue seconde à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

4.7.6 L'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS)

Le rapprochement entre le Québec et l'URSS s'est accentué durant la dernière année, à la fois sur le plan diplomatique et sur celui de la coopération.

Sur le plan diplomatique, le premier vice-président du Conseil des ministres de l'URSS et président du Comité d'État pour l'agro-alimentaire, M. Vsevolod S. Murakkovsky, fut reçu le 15 juin 1987 par le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, ainsi que par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Michel Pagé. Il s'agissait là d'une première mission soviétique au Québec dans le secteur agricole qui a permis d'inscrire dorénavant le Québec comme étape importante pour de futures visites soviétiques au Canada dans le secteur agro-alimentaire. Plus concrètement, cette visite a fait progresser considérablement les négociations en cours concernant la vente, par une entreprise de la Beauce, d'équipements de boulangerie.

Le 5 février 1988, le ministre de la Culture de l'URSS s'est entretenu avec le ministre Rémillard à Montréal. Le visiteur soviétique ainsi que l'importante délégation qui l'accompagnait, furent reçus à déjeuner par le ministre québécois des Communications, M. Richard French. Ces rencontres ont démontré un désir de multiplier les projets d'échanges d'expositions entre les Musées de l'Ermitage et du Pouchkine, d'une part, et le Musée des Beaux-Arts et le Musée du Québec, d'autre part.

Par ailleurs, les projets prévus dans l'entente de coopération entre la République socialiste fédérative soviétique de Russie (RSFSR) et le Québec dans les domaines de la construction de villes en milieu nordique, de la pisciculture, de la foresterie, de la protection des animaux, de l'ethnographie et de la culture des populations indigènes du Nord ainsi que l'échange d'expositions, se sont tous réalisés. Les diverses parties ont en effet démontré un très grand intérêt pour cette nouvelle collaboration.

Ces activités ont notamment permis la venue du ministre des Forêts de la RSFSR qui a eu de nombreux échanges avec son homologue québécois, M. Albert Côté, sur la question de la régénération des forêts et également sur les mesures préventives de dépistage et d'extinction des incendies de forêts.

4.8 La Direction France

4.8.1 Les relations politiques

L'événement majeur de l'année 1987 aura été la visite officielle du Président de la République française, M. François Mitterrand. Effectuant la première visite d'un chef d'État français au Québec depuis celle du Général de Gaulle en juillet 1967, M. Mitterrand est arrivé à Gaspé le 26 mai 1987 avant de se déplacer vers Percé, Québec et Montréal.

Qualifiant le Québec de « partenaire » de la France, M. Mitterrand a tenu à affirmer toute l'importance que la France accorde à ses relations avec le Québec.

« (...) Nous assistons (...) à une nouvelle rencontre du Québec et de la France. Je ne dis pas spécialement ici-même, à cette heure et parce que je suis à cette tribune, mais enfin le fait que le Président de la République française accompagné de membres du gouvernement soit là devant les principales personnalités du Québec et ses élus, cela marque bien que cette nouvelle rencontre avec la France est désormais irréversible. » (Extrait du discours de M. Mitterrand au dîner officiel offert par le Premier ministre, M. Robert Bourassa, le 26 mai 1987.)

Monsieur François Mitterrand est revenu à Québec pour la seconde fois au cours de la même année afin d'assister à la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, les 2, 3 et 4 septembre.

Le Premier ministre Jacques Chirac effectuait, à son tour, une visite officielle au Québec les 30, 31 août et 1er septembre 1987. M. Chirac a évoqué l'originalité du mécanisme des visites alternées entre Premiers ministres québécois et français: « Le Québec est le seul partenaire avec lequel la France ait conféré à ce type de rencontres un caractère institutionnel à ce niveau », a-t-il affirmé.

Le Premier ministre français a également signé avec M. Bourassa une entente fiscale dont l'objectif est d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et de favoriser un accroissement des investissements de part et d'autre.

Plusieurs ministres québécois ont effectué des missions en France et quelques homologues français sont venus au Québec. Le président du Conseil du Trésor et ministre délégué à l'Administration, M. Paul Gobeil, était à Paris en mai pour rencontrer le ministre délégué chargé du Budget, M. Alain Juppé, ainsi que le ministre délégué chargé de la Privatisation, M. Camille Cabana. Au mois de mai également, le ministre des Transports responsable du Développement régional, M. Marc-Yvan Côté, effectuait une mission d'étude sur la question des transports en commun dans les villes de Lyon, d'Annecy, de Grenoble et de Paris où il a eu un entretien avec le ministre délégué chargé des Transports, M. Jacques Douffiagues.

En juin, le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, assistait au Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget.

Le ministre délégué aux Petites et Moyennes entreprises, M. André Vallerand, était à Paris au mois de juillet pour coprésider avec le secrétaire d'État français chargé de la Jeunesse et des Sports la réunion annuelle du conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Le leader parlementaire et ministre du Revenu, M. Michel Gratton, s'est rendu en France en juillet pour coprésider, à Cambrai, le Congrès commun des Associations France-Québec et Québec-France.

Au mois d'août, le ministre français chargé de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, M. Jacques Valade, a rencontré à Montréal le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan, pour discuter des mutations qui ont actuellement cours dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Enfin, une délégation du Conseil régional d'Ille-et-Vilaine, conduite par le ministre de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports, M. Pierre Méhaignerie, effectuait une visite au Québec au cours du mois de septembre. À cette occasion, M. Méhaignerie s'est entretenu à Montréal avec le ministre des Affaires municipales, responsable de l'Habitation, M. André Bourbeau.

En octobre, le ministre délégué à la Privatisation, M. Pierre Fortier, rencontrait à Paris les dirigeants de la Commission française des opérations boursières.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Pierre Lorrain, conduisait une délégation du groupe d'amitié parlementaire Québec-France en visite officielle à Paris au mois d'octobre. La délégation a été reçue par le président de l'Assemblée nationale française, M. Jacques Chaban-Delmas, et par le président du Sénat, M. Alain Poher.

Pour sa part, le secrétaire d'État français chargé de la Jeunesse et des Sports, M. Christian Bergelin, participait, à Montréal, à une réunion du conseil d'administration de l'OFQJ à la fin du mois d'octobre.

En janvier 1988, la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, se rendait à Cannes afin de discuter avec le ministre français de la Culture et de la Communication, M. François Léotard, des problèmes de l'accès au marché français des produits cinématographiques doublés au Québec.

Au mois de mars, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, effectuait une visite en France dans le cadre d'une tournée européenne consacrée à la prospection industrielle. Il rencontra à cette occasion le ministre délégué chargé du Commerce, de l'Artisanat et des Services, M. Georges Chavannes.

4.8.2 La coopération scientifique et technique

L'administration publique

Sept fonctionnaires québécois ont effectué un stage de six à douze mois dans l'administration française et quatre fonctionnaires français ont été reçus par l'administration québécoise dans le cadre du programme d'échanges de fonctionnaires qui en était à sa dixième année d'existence. Neuf candi-

datures ont été retenues par le comité de sélection québécois pour l'année 1988.

Un fonctionnaire québécois du ministère des Relations internationales a participé au programme pour étudiants étrangers offert par l'École nationale d'administration (ENA) de Paris.

Les relations entre cette institution et l'École nationale d'administration publique (ENAP) ont été marquées par la visite au Québec en septembre du directeur de l'ENA à laquelle s'est associée l'Association québécoise des Anciens de l'ENA (AQAENA). Ces rencontres ont permis de raffermir les rapports entre les deux écoles et de mieux coordonner leurs activités de coopération. En outre, deux étudiants de l'ENA ont bénéficié de stages dans des administrations municipales et des entreprises privées tandis que huit étudiants de l'ENAP effectuaient des stages de courte durée en France.

Un important colloque sur le désengagement de l'État, organisé conjointement par l'ENAP et l'Institut international d'administration publique (IIAP), a eu lieu à Paris en décembre. Les plus hauts fonctionnaires de la France et du Québec, dont le secrétaire général du Conseil exécutif, participaient à ce colloque qui a permis des échanges fructueux sur des expériences novatrices.

L'énergie

La collaboration entre le ministère de l'Énergie et des Ressources et l'Institut économique et politique de l'énergie (IEPE) de Grenoble s'est poursuivie dans les domaines de la prévision de la demande d'énergie à long terme et de l'interprétation des changements dans la consommation d'énergie dans le secteur industriel, en collaboration avec l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME). Ce dernier projet de coopération intéresse vivement de nombreux chercheurs européens et pourrait être diffusé à l'échelle mondiale.

Les forêts

Des discussions se sont engagées en vue de la signature d'un protocole d'entente de collaboration scientifique et technique dans le secteur de la recherche forestière. Les missions de coopération ont de leur côté porté sur le reboisement et la sylviculture des feuillus, les symbioses racinaires des arbres forestiers, les pâtes et papiers et la technologie du bois.

Les mines et la géologie

Ce programme a connu un regain avec l'amorce d'un projet triennal visant à développer un modèle métallogenique permettant de mieux orienter les travaux d'exploration minière des gisements aurifères associés à des zones de cisaillement, l'un des principaux types de concentrations exploités dans le monde. Les partenaires sont, du côté français, le Bureau de recherches géologiques et minières et, du côté québécois, l'Université du Québec à Chicoutimi. La première année a permis de faire le point sur l'avancement réciproque des deux équipes de recherche dans l'élaboration du modèle et de confirmer la complémentarité des techniques utilisées.

Le tourisme

Trois organismes ont participé activement au programme sur le tourisme. L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec s'est intéressé à l'application de l'informatique en hôtellerie et restauration et aux programmes de formation professionnelle dans ces deux secteurs, notamment dans le cadre de l'entente qu'il a signée avec l'Université de Toulouse-le-Mirail en 1986. Le ministère du Tourisme a dépêché deux missions sur l'établissement de forfaits de chasse et de pêche en pourvoiries et la création de parcs thématiques et de centres aquatiques. Enfin, l'Association internationale francophone des aînés (AIFA) a accueilli au Québec son vice-président français alors que son président et son directeur général, tous deux québécois, ont profité de leur séjour en France pour rencontrer des représentants d'agences touristiques en vue d'accroître le nombre et la diversité de voyages d'aînés européens au Québec.

L'environnement

La gestion de l'eau, la récupération et le recyclage des déchets, le dépérissement des forêts et les précipitations acides ont été cette année les thèmes privilégiés des missions qui ont eu lieu dans le cadre du programme de coopération en environnement. L'adjoint parlementaire du ministre de l'Environnement, M. Robert Middlemiss, a représenté le Québec au Colloque international *Aquarius* sur la gestion des milieux naturels aquatiques à Paris, en avril 1987, et deux experts des ministères de l'Environnement et de l'Énergie et des Ressources, secteur forêt, participèrent au Symposium international sur les effets de la pollution de l'air sur les écosystèmes terrestres et aquatiques qui s'est tenu à Grenoble, en mai, sous l'égide de la CEE et du ministère français de l'Environnement.

Après quatre années de discussions, deux revues française et québécoise décidaient de fusionner et de créer la *Revue des sciences de l'eau*, première publication scientifique internationale de langue française dans le domaine de l'eau.

La recherche médicale

Le programme de recherche médicale a pour objet la recherche scientifique et la formation de chercheurs dans le domaine médical. Vingt-neuf Québécois et vingt-huit Français ont effectué des missions, notamment dans les domaines prioritaires suivants déterminés par les deux gouvernements: le génie biomédical, la biologie moléculaire, la physique et la radiothérapie, la biochimie, l'endocrinologie, la neurologie, l'étude des maladies du sommeil, l'utilisation des peptides synthétiques en thérapie antiherpétique, le dépistage et la prévention des maladies métaboliques et des handicaps de l'enfant.

Un comité *ad hoc* franco-québécois sur la recherche médicale a déterminé que les nouveaux projets pour 1989-1990 et 1990-1991 seront évalués en fonction des critères suivants: la qualité des projets, la qualité des équipes, la complémentarité des travaux et des équipes, la participation de jeunes chercheurs à l'intérieur des projets et l'existence de contacts antérieurs entre les équipes françaises et québécoises.

Les biotechnologies

Les objectifs en biotechnologie sont la formation de personnel scientifique et le développement des biosciences et des bioindustries. Vingt Français et vingt Québécois ont effectué des missions, notamment dans les domaines suivants: l'hydrolyse des protéines alimentaires, le contrôle hormonal de la lactation, le nouveau vaccin rabique, les sondes nucléiques pour frankia, le contrôle de procédés par capteurs à membrane et le développement de logiciels.

Ces projets ont impliqué notamment l'Institut Armand-Frappier, l'Institut Pasteur, l'Université Laval, l'Institut national de la recherche agronomique ainsi que l'Université McGill. Une trentaine d'étudiants français et québécois ont également bénéficié en France d'un cours de formation portant sur la modélisation moléculaire.

Le programme franco-québécois des biotechnologies fait présentement l'étude d'une évaluation externe à la demande de la Commission permanente franco-québécoise. Les résultats de cette étude devraient être connus au cours des prochains mois.

La condition féminine

Six Québécois ont réalisé des missions en France dans le cadre du programme de la condition féminine. La présidente du Conseil du statut de la femme et son assistante ont participé, à Paris, aux Journées annuelles du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Quatre autres personnes y ont effectué une mission pour étudier les façons d'impliquer les instances syndicales nationales, régionales et locales dans la démarche d'égalité professionnelle.

Dix Français ont participé à des missions au Québec. Deux personnes ont réalisé une mission sur le thème de l'égalité professionnelle en entreprise. Deux autres participaient comme conférenciers au Forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction que le Conseil du statut de la femme organisait du 29 octobre au 3 novembre. Quatre autres participants français assistaient à des Journées d'étude sur l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, tenues à Montréal les 8 et 9 décembre.

L'information scientifique et technique

Trois Français effectuèrent une mission dans le cadre de ce programme afin d'approfondir les possibilités de coopération quant à la diffusion de banques de données entre l'Université du Québec et le Service universitaire national d'information scientifique et technique de France. Du côté québécois, une première mission a eu lieu relativement au sujet précité et trois autres missions québécoises étaient reliées au développement du loisir scientifique au Québec, aux échanges de personnels de camps de sciences et aux actions conjointes dans le secteur de l'information scientifique destinée au grand public.

Le coordonnateur français du programme a également effectué une mission d'information au Québec où il a rencontré des responsables oeuvrant dans le développement du loisir scientifique.

La télédétection

La dernière étape de ce programme de coopération technique franco-québécoise a été entreprise suite à la saisie et à la réception des images du satellite français SPOT. Trois groupes de recherches universitaires participent au programme d'utilisation des images SPOT.

Le transport

Les échanges ont permis à onze Québécois et Français d'explorer de nouveaux thèmes de coopération, notamment sur la déréglementation des transports et le génie routier, de mener à terme l'implantation sur le réseau de Toulon du logiciel EMME II du Centre de recherche sur les transports de l'Université de Montréal, et de conclure une entente entre le Port autonome de Marseille et le Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent pour l'organisation du Salon-colloque INFOMAR '88.

Les volontaires du service national

Dans le cadre de l'entente franco-québécoise pour l'affectation au Québec de coopérants militaires, le Ministère a autorisé l'embauche par des employeurs québécois de 22 jeunes Français. Le recrutement est principalement fait par les universités qui font appel à l'expertise étrangère pour soutenir leur effort de recherche.

Le soutien au développement économique

Le soutien au développement économique est un programme de coopération franco-québécoise qui permet à des industriels québécois et français de prospecter outre-Atlantique des marchés dans des domaines souvent fort spécialisés.

En 1987-1988, 46 missions québécoises se sont réalisées en France alors que 34 missions françaises ont eu lieu au Québec dans des secteurs aussi variés que la haute technologie et l'informatique, l'aéronautique, l'industrie du médicament, le meuble et le bois ouvré, les plastiques, la sous-traitance industrielle, l'industrie touristique, la récupération des ordures ménagères, le développement de cercles de qualité et la participation du Groupement québécois d'entreprises à des sessions de perfectionnement pour dirigeants.

La coopération franco-québécoise a soutenu la participation de quatre designers québécois au 2e Festival international de la mode de Paris et l'organisation à Montréal du Séminaire sur le génie-conseil auquel se sont associées quatorze sociétés françaises.

Les échanges PME-PMI

Ce programme permet à des dirigeants de PME québécoises de prendre contact avec la réalité des petites et moyennes industries françaises (PMI) de leur secteur d'activité en étant les invités, pour une semaine, de leurs homologues français. La même démarche se fait de la France vers le Québec. Le programme a favorisé le jumelage de six entreprises françaises et québécoises.

L'agriculture, l'agro-alimentaire et les pêcheries

L'effort entrepris il y a deux ans pour rapprocher des firmes québécoises et françaises liées à l'industrie de la transformation des produits alimentaires a été soutenu davantage en 1987. Une cinquantaine de participants aux missions se sont intéressés au développement de variétés de céréales, aux technologies des farines, des pâtes et des nouveaux services alimentaires, aux boulangeries, au traitement ionisant des produits de la pêche, à la pêche commerciale, à la production animale et à la formation agricole. Des projets de collaboration sont en cours de réalisation, notamment en cuniculture et en technique d'ensilage.

4.8.3 La coopération en éducation

L'enseignement supérieur et la recherche universitaire

En coopération universitaire, les projets conjoints de recherche constituent de loin le volet le plus important du programme. À l'automne 1987, la Commission permanente a retenu quinze nouveaux projets de recherche. Avec la poursuite des deux premières séries de projets choisis en janvier et novembre 1986, le programme Enseignement supérieur et Recherche universitaire comprend un ensemble de 61 projets de recherche fondamentale et appliquée. Ces projets rejoignent 218 professeurs et 115 étudiants québécois et français.

Outre les projets conjoints de recherche, un certain nombre d'opérations se sont poursuivies en 1987-1988. Ainsi, quinze professeurs québécois et quatre professeurs français ont pu bénéficier des bourses de soutien aux professeurs en congé sabbatique. Quinze missions en France ont été effectuées par des professeurs québécois afin de définir de nouveaux projets de coopération avec leurs homologues français et dix professeurs français, visant le même objectif, sont venus au Québec. Un soutien financier accordé par les deux gouvernements a permis la participation de seize professeurs français à des manifestations scientifiques de haut niveau au Québec. Enfin, le Ministère a facilité la réalisation de quatre missions d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études politiques de Bordeaux et à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris.

Le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise

Le Centre a poursuivi sa mission de promotion de la coopération franco-québécoise et de développement des études québécoises dans les établissements français. Il a soutenu financièrement et participé à l'organisation de six colloques franco-québécois. Il a apporté son appui à trois projets portant sur les études québécoises ainsi qu'au projet de constitution d'une banque informatisée de données sur les actions de coopération universitaire France-Québec-Canada. Un effort particulier a été consenti, tant au plan financier qu'au plan de l'information, aux étudiants français et québécois participant au programme d'échanges de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.

Les enseignements technologiques supérieurs

L'année 1987 a marqué la relance du programme des enseignements technologiques supérieurs axé dorénavant sur la recherche appliquée et impliquant différents ordres d'enseignement et de recherche en matière de technologie et, dans certains cas, l'entreprise privée. Neuf projets conjoints, touchant un total de 25 experts québécois et français, ont été initiés conformément aux deux thèmes prioritaires retenus, soit *Intelligence artificielle et applications* et *Matériaux nouveaux*.

La formation permanente et professionnelle

La coopération avec la France dans le secteur vital de la formation permanente et professionnelle s'est poursuivie pour une deuxième année selon les thèmes et les modalités établis en 1987. Ainsi, dans le cadre de sept projets touchant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, les technologies nouvelles et les politiques de formation et de perfectionnement et, enfin, la reconnaissance et la validation des acquis, le Ministère s'est concerté avec le comité tripartite regroupant les ministères impliqués (Éducation, Enseignement supérieur et Science, Main d'oeuvre et Sécurité du revenu) pour réaliser un total de 29 missions.

L'éducation primaire et secondaire

Les échanges franco-québécois en éducation se sont poursuivis selon les grandes orientations retenues conjointement: la gestion et le développement du système éducatif, l'informatique comme outil pédagogique, et l'adaptation des formations aux technologies nouvelles et aux techniques de pointe. Un total de 107 spécialistes, fonctionnaires et représentants des réseaux scolaires ont effectué des missions dans le cadre des 35 projets répondant à ces orientations.

4.8.4 La coopération culturelle

La coopération culturelle franco-québécoise vise à promouvoir le dynamisme artistique du Québec en France tout en permettant une diffusion accrue du produit culturel québécois à l'étranger. Les secteurs privilégiés sont le livre et la littérature, les arts plastiques et les arts d'interprétation.

L'édition et la littérature

L'aide à la coédition d'ouvrages scientifiques a permis en quinze ans à 43 éditeurs de publier 100 ouvrages. Le 100e ouvrage a été lancé publiquement, sous la présidence conjointe de M. Denis Ricard, sous-ministre adjoint du Ministère, et de M. Daniel Jouanneau, consul général de France à Québec. Depuis la création de ce programme, sept volumes se sont vu attribuer des récompenses internationales.

Une aide unilatérale a également permis de favoriser la pénétration du marché français à neuf autres ouvrages dans les domaines de la poésie et de l'essai. Les gouvernements français et québécois ont contribué à la participation d'écrivains français au Salon du livre de Québec et de Montréal et de professionnels du livre québécois au Salon du livre de Paris. Enfin, Gérald Godin a remporté le Prix Québec-Paris et Jean-Éthier Blais, le Prix France-Québec Jean-Hamelin; chacun des deux lauréats a reçu à cette occasion une bourse de 2 000 $ du Ministère.

Les arts plastiques et les arts d'interprétation

Trois galeries d'art montréalaises ont participé à la Foire internationale d'art contemporain à Paris, tandis que des artistes français renommés ont pris part aux Cent jours d'art contemporain à Montréal, avec l'aide de leur gouvernement respectif.

Plus de 60 artistes ont pu accepter l'invitation à participer à un ou des festivals internationaux de l'autre pays.

Par ailleurs, le Ministère a accordé un soutien financier et technique afin de permettre la réalisation de tournées d'artistes québécois en France, notamment aux Ballets Jazz de Montréal, au Théâ-

tre la Grosse Valise, au Théâtre de Quat'Sous et au Théâtre Repère. De même, le Québec a accueilli des artistes français à différentes manifestations culturelles québécoises.

Comme par le passé, le Ministère a mis son studio, qu'il loue à la Cité internationale des Arts à Paris, à la disposition d'artistes québécois. Au cours des derniers mois, deux artistes ont profité de ce privilège, l'une du domaine du chant et l'autre, des arts plastiques.

4.8.5 Les autres secteurs de coopération

Les communications

L'accord franco-québécois en matière de télévision permettant la diffusion au Québec d'émissions françaises a été renouvelé pour la dernière fois le 25 novembre 1987. Il prendra fin le 16 septembre 1988. Cette réalisation franco-québécoise qui a débuté en mai 1979 aura été à l'origine de la venue au Québec et au Canada du réseau de télévision international francophone TV5 qui est diffusé en Europe depuis 1986 et qui sera sur les ondes québécoises et canadiennes au plus tard à l'automne. Il devrait débuter en Afrique pour le Sommet francophone de Dakar en 1989.

Le Groupe de travail tripartite sur les exportations télévisuelles réunissant des représentants des ministères des Communications de France, du Canada et du Québec s'est réuni à Montréal les 5 et 6 novembre 1987 et à Paris le 9 mars 1988. Les parties ont discuté d'un projet d'accord relatif à la promotion de projets de coproduction télévisée, d'un nouveau projet d'accord de coproduction en télévision et, enfin, de la distribution et diffusion en France d'oeuvres télévisuelles doublées au Canada.

Par ailleurs, d'intenses négociations ont été menées par la Délégation générale du Québec à Paris et le ministère des Affaires culturelles auprès du ministère de la Culture et de la Communication de France afin de faire modifier la loi française qui empêche l'accès au marché français des films doublés au Québec. Une grève des acteurs et des sociétés de doublage de France a provoqué l'arrêt temporaire des négociations qui devraient reprendre au cours de l'année.

Le Ministère a poursuivi son programme de promotion du cinéma en favorisant la participation de réalisateurs à des manifestations cinématographiques majeures en France.

Enfin, le programme de stages individuels en journalisme s'est poursuivi. Il a cependant été décidé, lors de la commission permanente de novembre 1987, d'évaluer et de proposer des modifications à ce programme.

La langue française

Le Ministère, travaillant de concert avec le Gouvernement français à promouvoir le français comme langue de communication scientifique et son utilisation dans la haute technologie, a renouvelé, le 25 novembre 1987, l'accord relatif à l'édition de la revue franco-québécoise *Médecine-Sciences*. Il a accordé, dans le cadre des programmes de la coopération, une aide substantielle au Centre de recherche informatique de Montréal afin que celui-ci puisse réaliser, avec l'organisme français CAP SOGETI-Innovation, un système d'interrogation des bases de données multilingues. Un prototype de cette réalisation devrait être présenté au Sommet francophone de Dakar en 1989.

Par ailleurs, quinze missions françaises et dix-sept missions québécoises portant sur les thèmes suivants ont été effectuées: la normalisation linguistique, l'élaboration de travaux terminologiques, la consolidation de l'établissement du Réseau international de néologie et de terminologie et, enfin, une concertation plus intense entre les organismes de la langue du Québec et ceux de France.

Le loisir, la jeunesse, le sport et la protection de la nature

L'ensemble des activités du secteur de la coopération en loisir, jeunesse, sport et protection de la nature ont servi à poursuivre les projets entrepris l'an dernier. Les parties ont travaillé à la version québécoise de la revue de promotion touristique des parcs jumelés Saguenay et Cévennes. Des missions portant sur les méthodes de détection des talents sportifs, sur la médecine sportive et sur la conservation et la restauration de la faune aquatique ont été réalisées de part et d'autre.

4.8.6 L'Office franco-québécois pour la jeunesse

La section québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse a encadré 1 337 stagiaires de 18 à 35 ans. De plus, par le biais de subventions à 37 groupes, scolaires et sportifs surtout, 1 113 jeunes de douze à dix-sept ans ont réalisé un échange franco-québécois.

En termes de statistiques, mentionnons que le stagiaire moyen a 24 ans, que c'est une femme (54 %), étudiante (51 %), de niveau collégial (40 %) et résidente de la grande région de Montréal (52 %).

L'OFQJ a maintenu les mêmes huit types de stages qu'en 1987. Dans le programme *Contact*, l'implantation de la formule *Dialogue d'associations* s'est poursuivie avec succès. Une soixantaine de jeunes, provenant en particulier des secteurs de l'entrepreneuriat, de la communication et de l'éducation populaire, ont été rejoints.

En *Formation*, le nombre de stagiaires réalisant un stage pratique en milieu de travail a quintuplé par rapport à l'année précédente. Cette nouvelle forme de coopération amène de plus en plus les établissements scolaires québécois et français à signer des ententes de réciprocité pour l'encadrement et la supervision de ces stages pour lesquels les entreprises démontrent elles aussi un intérêt croissant.

Au chapitre de la *Recherche et Production*, 472 stagiaires ont abordé plus de 70 sujets différents. Ce programme a permis la création nord-américaine des *Vêpres de la Vierge* de Gilles Tremblay et a favorisé le resserrement de liens avec le Festival d'été de Lanaudière et le Domaine Forget de Charlevoix.

L'attribution d'une dizaine de bourses d'excellence, l'obtention d'une trentaine de visas de travail temporaire en France, l'ouverture de son centre de références et la mise en contact de quelque 230 demandeurs sont des services d'aide à la coopération de l'OFQJ. Enfin, l'OFQJ diffuse gratuitement, depuis décembre dernier, le bulletin de liaison *INTERSECTIONS*.

4.8.7 Les associations Québec-France et France-Québec

Ayant comme mission de développer des liens d'amitié et de favoriser les échanges entre la France et le Québec, ces associations permettent chaque année à près de 600 de leurs membres de se rendre dans l'autre communauté. De plus, des programmes d'échanges destinés aux jeunes de 18 à 35 ans ont permis cette année à 531 Québécois et Français de participer aux vendanges, à la cueillette des pommes, des légumes et du tabac ou encore au reboisement. Des échanges d'emplois d'été entre municipalités font également partie de ce programme ainsi qu'un programme d'archéologie et de rénovation de châteaux en France.

Les revues *Neuve-France* et *Mot à Mot*, publiées au Québec, ainsi que *France-Québec* et le *Courrier de France-Québec*, qui paraissent en France, ont fait connaître, en plus des activités des deux associations, les grandes réalisations de la coopération franco-québécoise.

La production de l'émission *Le Québec vous dit bonjour* a été réalisée par l'Association France-Québec et diffusée sur plus de 120 stations radiophoniques françaises. Elle a fait connaître les produits culturels du Québec, a traité de son actualité, de la coopération franco-québécoise ainsi que des activités de l'Association France-Québec et de la Délégation générale du Québec en France.

Enfin, de part et d'autre de l'Atlantique, les 48 associations régionales de France-Québec et les 19 sections de Québec-France ont contribué, par leurs activités, à faire connaître et aimer le Québec aux Français et la France aux Québécois.

4.8.8 La Délégation générale du Québec en France

La préparation du Sommet francophone de Québec

Au lendemain de la Conférence de Paris, le Québec s'est vu confier l'organisation du second Sommet, conjointement avec le Canada. Cette décision conférait au Délégué général du Québec à Paris (assisté d'un conseiller) des responsabilités considérables. Celui-ci a:

— assuré la vice-présidence du Comité d'organisation conjoint Québec-Canada;

— assuré la vice-présidence du Comité international de préparation qui siégea à Paris tous les quinze jours à compter de février 1987;

— participé au Comité international du suivi où le Québec a été élu l'un des 11 gouvernements (vice-présidence) chargés de la mise en oeuvre des décisions de Paris. Ce comité siégea à Paris tous les quinze jours de mars 1986 à juillet 1987;

— assumé, conjointement avec l'Ambassade du Canada à Paris, le secrétariat et le soutien logistique du comité international de préparation ainsi que la préparation de l'ordre du jour et des contenus des conférences ministérielles préparatoires de Bujumbura et de Québec;

— entretenu des liens étroits avec tous les chefs de réseaux afin d'assurer la mise en oeuvre des priorités retenues par le Sommet francophone de Québec, ce qui a nécessité la participation de la Délégation à de nombreuses réunions de travail avec les correspondants de ces réseaux;

— intensifié les liens avec nos partenaires français et francophones non seulement à l'Élysée et à Matignon mais dans l'ensemble des ministères impliqués (Affaires étrangères, Secrétariat d'État à la francophonie, Coopération, etc.) et avec toutes les ambassades des pays participant au Sommet;

— maintenu des relations privilégiées avec des « décideurs » de l'espace francophone;

— participé au comité présidé à Paris par le ministre Outers sur la réforme de l'ACCT. Le Québec a assuré la rédaction du rapport avec le président de ce comité *ad hoc*;

— été nommé président, en mars 1988, du sous-comité sur l'avenir des institutions francophones suite à la décision des chefs d'État et de Gouvernement, réunis à Québec, d'amorcer une réflexion approfondie en ce domaine;

— prononcé un nombre considérable d'allocutions et accordé de nombreuses entrevues de presse;

— assuré la vice-présidence du Comité international du suivi des décisions prises par les Chefs d'État et de Gouvernement lors du Sommet francophone de Québec.

Les organisations internationales

Malgré le travail considérable occasionné par la participation de la Délégation générale du Québec à Paris (DGPQ) à la construction de l'espace francophone, la représentation des intérêts du Québec auprès des organisations internationales ayant leur siège en France n'a pas été négligée. La DGPQ a accentué ses relations avec l'UNESCO, notamment pour l'ouverture d'un Bureau de l'UNESCO à Québec et pour le choix de Québec comme ville d'accueil du Colloque des villes reconnues patrimoine mondial.

De plus, la Délégation générale a entretenu des liens suivis avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sous forme d'échange de documentation et d'information sur les concours offerts aux Québécois se rapportant aux postes vacants au sein de l'organisation et, enfin, elle a accueilli les missions québécoises de passage à Paris.

Le Service politique

Le Service politique s'est occupé, outre ses activités propres à la représentation et aux interventions dans le cadre des relations bilatérales France-Québec, du suivi et de la préparation des missions de parlementaires, de ministres et de personnalités québécoises et françaises.

Le Service de la coopération

Le Service de la coopération est divisé en trois grands secteurs qui sont l'éducation et la langue, la coopération technique, et la coopération scientifique.

Au cours du dernier exercice, le secteur éducation et langue a traité 225 dossiers de participants au programme régulier de la coopération franco-québécoise. Les cinq programmes gérés dans ce secteur ont atteint une moyenne de réalisation de 96 pour 100, trois d'entre eux arrivant même à une réalisation totale. Parmi les activités non prévues au procès-verbal de la Commission permanente, 400 dossiers ont été traités.

En coopération technique, 191 missions s'étalant sur 237 semaines et cinq stages de neuf mois ont été réalisés. De plus, ce secteur a organisé onze missions techniques non inscrites au cahier des décisions de la Commission permanente. Les secteurs privilégiés ont été l'agriculture, l'environnement, la forêt, l'information scientifique et technique et le soutien au développement économique. Dans le secteur de l'agriculture, deux missions ont apporté des retombées concrètes et immédiates: celle sur le dépistage des variétés de céréales pour l'alimentation humaine a débouché sur l'acquisition de matériel génétique et une autre a permis la création d'un comité mixte pour le développement de l'industrie cunicole.

Dans le secteur de la coopération institutionnelle, la mission sur le développement technologique des régions a suscité de multiples interventions et échanges entre l'Office de planification et de développement du Québec et les régions françaises de l'Auvergne et du Limousin.

Dans le cadre de la coopération scientifique, 56 missions se sont réalisées en France au cours de la dernière année. Ce volet de la coopération comporte tout le domaine de la recherche médicale, des bio-

technologies, des volontaires du service national (VSN) et de la communication.

Le Service de presse et d'information

Le Service de presse et d'information a entretenu des contacts privilégiés avec les journalistes français et les correspondants des médias québécois en poste à Paris. La rédaction de communiqués de presse, la préparation de dossiers d'information, l'organisation de conférences de presse à l'occasion de visites ministérielles ou de missions québécoises en France ont aussi fait partie de ses attributions. Il fut impliqué dans toutes les visites de personnalités québécoises en assurant leur rayonnement médiatique. Il a aussi mis l'accent sur la promotion du Québec en organisant plusieurs rencontres avec des journalistes.

Le Délégué général a effectué douze visites d'information en région où il a prononcé des allocutions, notamment devant les membres de l'Académie diplomatique internationale, ceux de l'AFIDES réunis à Lyon, ceux de l'Association France-Québec réunis au Sénat à l'occasion du 20e anniversaire de sa fondation, devant des stagiaires et des responsables de l'OFQJ, en présence du secrétaire d'État chargé de la Jeunesse et des Sports à l'occasion du 20e anniversaire de la fondation du Secrétariat, devant les membres du Haut conseil de la francophonie et devant les participants aux cérémonies marquant le centenaire de la naissance de René Cassin réunis à l'UNESCO.

Le Service de presse et d'information a également préparé 16 entrevues du Délégué général avec des médias français et québécois (Figaro, Croix, RTL, FR3, Antenne 2, Presse canadienne, entre autres). Enfin, il a contribué à l'organisation de six réceptions de presse et a rencontré 30 journalistes individuellement afin de les sensibiliser au Québec.

La Délégation générale a poursuivi la publication de la *Lettre du Québec*, bulletin de quatre pages, diffusé deux fois par mois et expédié à environ 3 700 abonnés des secteurs de l'économie, de la politique et de la culture. Elle a de plus collaboré avec l'Association France-Québec à la diffusion de l'émission radiophonique *Le Québec vous dit bonjour*.

Sur le plan des renseignements publics, le Service de presse et information a répondu à une quinzaine d'appels téléphoniques en moyenne par jour et a fait une moyenne mensuelle de 250 envois de documentation et matériel de promotion de toutes sortes demandés par le public et par les associations France-Québec.

Les Services culturels

Les Services culturels ont poursuivi l'exercice de leur mandat de promouvoir la culture québécoise sous toutes ses formes d'expression.

La salle d'exposition permanente de la rue du Bac a accueilli les expositions de M. Denis Juneau, de Mme Isabelle Leduc, de M. Cantieni, de Mme Ginette Bouchard, de M. Lauréat Marois et enfin, de cinq graveurs. Le support apporté à Mme Ginette Bouchard a notamment permis l'élaboration d'un projet d'exposition au Musée des Beaux-Arts de Rennes.

Les Services culturels ont réalisé huit activités dans le secteur de la promotion du livre et des auteurs québécois: Salon du livre de Paris, Prix Québec-Paris, concours de poésie Normandie-Québec, 24 heures du livre du Mans, Prix France-Québec, lancement du livre de François Tétrault et d'André Roy, Rencontres francophones de La Rochelle, lancement de la revue *Vice-Versa*.

Les activités de soutien des Services culturels dans le secteur des arts d'interprétation ont considérablement augmenté pour assurer une excellente visibilité au Québec et à ses créateurs. À titre d'exemple, ont pu bénéficier de cet apport Marjo et MM. Jean Lapointe, Robert Lepage et Alain Lefèvre. Au chapitre des retombées, et de manière non exhaustive, M. Jean Lapointe a fait une tournée à l'automne 1988 dans 40 villes de France.

Les Services culturels ont été impliqués dans huit festivals, dont le 10e Festival des films de femmes de Créteil et du Val de Marne, la 1re Biennale des films sur l'art de Beaubourg et le Festival international du cinéma jeune public de Laon où le film *La Grenouille et la Baleine* a remporté quatre prix. Ils ont organisé 85 projections privées destinées aux professionnels et 11 projections destinées au grand public et ils ont établi des liens avec les représentants des médias québécois en France et ceux des médias spécialisés français.

La bibliothèque des Services culturels, avec son fonds de plus de 10 000 ouvrages, constitue la plus importante source de documentation sur le Québec hors territoire. En plus de la fréquentation sur place (environ 1 400 personnes dont des universitaires, des étudiants, des candidats à l'immigration), les Services culturels ont prêté des ouvrages à 22 bi-

bliothèques françaises et à cinq bibliothèques sises à l'étranger (Autriche, Belgique, Italie, RFA, Yougoslavie). Aussi, la bibliothèque des Services culturels a des relations suivies avec la Bibliothèque nationale de Paris, le British Museum, la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et la Bibliothèque royale de Belgique. Enfin, les Services culturels ont prêté, au cours de l'exercice 1987-1988, 504 films et répondu à 90 demandes de prêts d'expositions.

Le Service d'immigration

Ce Service couvre, outre la France, la Suisse et tout le continent africain (à l'exception de l'Égypte, de la Lybie et du Soudan), soit 47 pays. Pour traiter les demandes qui émanent de ces pays, le Service entretient des relations suivies avec les services d'Immigration Canada situés à Paris, à Marseille, à Berne, à Rabat, à Abidjan, à Nairobi et à Pretoria. En 1987-1988, les conseillers ont effectué un total de 20 missions (151 jours).

Par ailleurs, le Service a accueilli 4 454 visiteurs (une augmentation de 20 pour 100 par rapport à 1986). Des certificats de sélection ont été émis à 3 843 candidats immigrants (une augmentation de 53 pour 100 par rapport à 1986) et des certificats d'acceptation à 1 996 étudiants et travailleurs temporaires (une augmentation de 22 pour 100 par rapport à 1986).

Comme pour l'exercice précédent, l'une des priorités de ce Service au cours de la période 1987-1988 a été d'accroître le nombre d'entrepreneurs-investisseurs. Du 1er janvier au 31 décembre 1987, le Service a sélectionné 332 candidats appartenant à cette catégorie et à celle des travailleurs autonomes (une augmentation de 94 pour 100 par rapport à 1986). Ce groupe représente 18 pour 100 des dossiers acceptés et 27 pour 100 des certificats de sélection émis.

Ces entrepreneurs-investisseurs autonomes ont fait la preuve de capitaux disponibles et transférables à court terme (argent en banque et portefeuille d'actions et d'obligations) pour un montant de 158 444 448 $. Ils ont en outre déclaré, dans la plupart des cas, posséder des actifs réalisables à moyen et à long termes (entreprises, propriétés, terrains, immeubles, etc.) pour une somme de 475 253 893 $, pour un grand total de 633 698 341 $ (soit une moyenne de 1 908 730 $ par candidat). Selon les projets soumis, ces entreprises devraient créer ou conserver entre 1 500 et 2 000 emplois au début de leurs opérations au Québec.

Le Service économique

Au chapitre des ententes de distribution et d'exportation, les interventions du Service économique ont favorisé la conclusion de 25 ententes dans les domaines de l'informatique, du logiciel, du bois et des télécommunications. Ces ententes sont évaluées pour un montant oscillant entre 25 et 30 millions de dollars. On dénombre 26 investissements et créations d'entreprises françaises au Québec. Au cours de la même période, sept investissements et créations de sociétés québécoises ont eu lieu en France.

Ce Service a également collaboré à la signature de vingt ententes de transfert de technologies de sociétés françaises à des sociétés québécoises et de cinq ententes de transfert de technologie en sens inverse.

En outre, le personnel du Service a été directement impliqué dans la préparation des Salons du SICOB, du SIAL, de l'aéronautique, du MIP-TV et du MIDEM. Ces actions ont permis à de nombreux hommes d'affaires québécois de présenter leurs produits et d'établir des contacts susceptibles d'élargir leur champ d'activités.

Par ailleurs, depuis le mois de février 1988, le Service économique reçoit tous les troisièmes mardis du mois, à la Délégation générale, des industriels français et québécois dans le cadre du *Mardi d'affaires du Québec*.

Enfin, une attention particulière doit être portée à la signature d'une entente entre SPAR et ALCATEL ESPACE. Ce contrat de fourniture d'équipements électroniques pour la « charge utile » du satellite Télécom II créera un volume d'emplois de plus de 200 personnes-année dans le domaine de la haute technologie. Ce succès consacre les efforts de la Délégation générale du Québec pour impliquer les sociétés québécoises dans le marché européen de l'aérospatiale.

L'Office du tourisme du Québec

L'Office du tourisme du Québec a voulu, au cours de la période 1978-1988, enrichir et diversifier ses services à la clientèle. Entre juillet 1987 et mars 1988, l'Office a traité au comptoir, au téléphone ou par courrier 5 580 demandes d'information et 89 demandes de prêts de documents audiovisuels.

L'objectif de sensibilisation des médias à la destination Québec a donné des résultats probants. Trente articles sont parus dans les quatre grands journaux de la presse professionnelle et 24 dans la presse grand public.

Au mois de mars 1988, l'Office du tourisme avait établi des contacts avec 42 tours-opérateurs, 30 associations quasi-tours-opérateurs et 80 grossistes qui retiennent désormais la destination Québec dans leur programmation.

Par ailleurs, des liens ont été tissés ou consolidés avec les compagnies aériennes Air Canada, Air France, Wardair, Air Transat, Nationair, Canadien International et KLM. Il est prévu d'approcher bientôt les compagnies aériennes Sabena et Alitalia.

L'Office du tourisme du Québec s'est employé à développer ses relations avec de nouveaux partenaires dans le but d'élargir le réseau de ses prestataires de services au Québec. Ainsi, Club Tour, Groupe Voyage Québec, Toursplus et la chaîne hôtelière Hote se sont joints à Réceptour. Ces actions permettent d'espérer qu'environ 225 000 touristes français visiteront le Québec en 1988. Cette évaluation repose sur l'augmentation de 40 % constatée en 1987 (160 000 touristes français en 1987 par rapport à 115 600 en 1986).

Le Service administratif

En 1987-1988, le Service administratif a collaboré avec le bureau du Délégué général à l'application du nouveau *Régime d'emploi des personnes recrutées à l'extérieur du Québec pour exercer des fonctions au sein des représentations du Québec* adopté par le Conseil du Trésor et entré en vigueur le 5 mai 1987.

L'exercice 1987-1988 a aussi été très fertile en travaux sur la rue de Presbourg, où un réaménagement complet des bureaux de l'Office du Tourisme a été effectué, et sur la rue du Bac, avec la réfection des vitrines des Services culturels.

5. La Direction des communications

La Direction des communications comprend cinq services: Liaison géographique et sectorielle, Information, Relations publiques, Documentation, Production graphique.

5.1 Le rôle conseil

La Direction conseille et soutient les autres unités administratives du Ministère ainsi que son Réseau de 26 représentations sur quatre continents en coordonnant les relations de presse en plus de la production et de la diffusion documentaires.

En 1987-1988, en vertu d'une entente spéciale, la Direction des communications a continué d'offrir ses services au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, notamment dans les domaines du graphisme et de l'audiovisuel.

5.2 La liaison géographique et sectorielle

Trois conseillères en communication sont affectées à la liaison géographique et sectorielle avec les directions du Ministère et avec le Réseau. Elles acquièrent au fil des dossiers une connaissance de leur « territoire » qui leur permet de mieux répondre à ses besoins en mettant au point avec leurs collègues de la Direction des communications les outils les plus appropriés, qu'il s'agisse de relations de presse ou de documents.

5.2.1 Les visites officielles

L'année 1987-1988 a été marquée par l'abondance et l'importance des visites officielles. Mis à part le Sommet francophone de Québec, réunissant une quarantaine de chefs d'État et de Gouvernement et plus de 800 journalistes, quatre événements ont nécessité la mise en place de mesures spéciales destinées aux médias étrangers et québécois affectés à leur couverture. Il s'agit des visites officielles suivantes: M. François Mitterrand, Président de la République française (26 au 27 mai 1987); la Reine Elizabeth la Reine Mère (4 au 8 juin 1987); M. Jacques Chirac, Premier ministre de France (30 août au 1er septembre 1987); et la reine Elizabeth II (21 au 24 octobre 1987).

Par ailleurs, l'encadrement des journalistes lors des funérailles de l'ancien Premier ministre, René Lévesque en novembre 1987 fut entièrement assuré par la Direction des communications.

5.2.2 L'accueil de journalistes étrangers

En plus des reporters venus à l'occasion des visites officielles, près d'une centaine de journalistes étrangers ont été accueillis au Québec au cours de l'année. Ils étaient regroupés en 24 missions provenant principalement d'Europe, surtout de France. La Direction des communications a activement collaboré à l'organisation de leurs programmes de séjour ainsi qu'au bon déroulement de ceux-ci.

5.2.3 L'aide à la tenue d'événements internationaux

La Direction a également prêté son concours à l'élaboration de stratégies, la diffusion de documentation, l'émission de communiqués de presse, et travail en salle de presse lors d'une dizaine d'événements internationaux se déroulant au Québec:

— le colloque de l'Association internationale des maires francophones (Québec, du 7 au 9 avril 1987);

— le congrès mondial de l'Association internationale des écoles supérieures d'éducation physique (Université du Québec à Trois-Rivières, du 14 au 18 juin 1987);

— la Xe rencontre du Rassemblement des peuples francophones d'Amérique (Québec, du 29 au 30 juin 1987);

— l'Expo-Sciences internationale (Université Laval, du 10 au 13 juillet 1987);

— la Ve Conférence internationale de droit constitutionnel (Québec, du 30 septembre au 3 octobre 1987);

— le Symposium international d'experts francophones en informatique et logiciels (Montréal, du 29 mai au 6 juin 1987);

— la Journée internationale du logement des sans-abri (Montréal, 28 novembre 1987);

— le congrès de l'Association for Canadian Studies in the United States (Montréal, du 7 au 10 octobre 1987);

— le Forum international sur les pluies acides (Montréal, du 15 au 16 février 1988);

— la réunion des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant en commun l'usage du français (CONFEJES) (Québec, du 6 au 9 mars 1988).

5.2.4 Les activités de presse

Des communiqués de presse ont été régulièrement émis sur les activités du Ministère, notamment lors de la signature des ententes bilatérales et de financement de projets à caractère international, et pour faire connaître aux Québécois quelques réalisations du Réseau à l'étranger.

La Direction des communications a en outre organisé des conférences de presse à l'occasion de certains événements spéciaux tels que la remise du Prix de la chanson française Québec/Wallonie-Bruxelles, celle du Prix Québec/Wallonie-Bruxelles, de littérature de jeunesse et lors de la parution du 100e ouvrage dans le cadre du Programme franco-québécois de coédition scientifique.

5.3 L'information

5.3.1 Les publications

Réalités du Québec, publication d'information générale à l'intention des lecteurs et lectrices étrangers produite en plusieurs langues au cours des années, a été mise à jour par une nouvelle édition en français et en anglais (*Québec Today*). Les deux versions sont également en vente dans les librairies de l'Éditeur officiel pour le public québécois.

La pochette d'information *Profil du Québec* comprenant dix fiches thématiques a été produite à 10 000 exemplaires à la veille du Sommet francophone de Québec. La Direction a obtenu la collaboration de quelques ministères pour la validation du contenu des fiches et pour la participation au financement de la version anglaise dont le tirage a atteint les 15 000 exemplaires.

Quelques autres documents ont été publiés en 1987-1988 dont des dépliants (Programme franco-québécois de coédition scientifique, Stages pour professeurs de français, l'un pour l'Amérique latine, l'autre pour l'Asie et l'Océanie), une carte du réseau de représentations du Québec à l'étranger et la brochure *Édu-Québec* visant à informer le public américain sur le système d'éducation québécois.

La Direction des communications a par ailleurs collaboré avec deux organismes pour leurs productions: d'abord avec le Bureau de la statistique du Québec, en finançant la version anglaise de la brochure *Québec chiffres en main* et en fournissant le manuscrit de la version espagnole, deux outils très utiles, en particulier pour les délégations; et ensuite avec la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) pour la publication de ses brochures *Étudier en Europe*, *Étudier aux États-Unis* et *Study in the U.S.A.* dont les bénéficiaires sont les étudiants québécois qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures à l'étranger.

Les organisateurs du Sommet francophone de Québec ont de leur côté fait appel aux services de la Direction pour publier deux documents: *Actes de la deuxième Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français* et *Le Québec dans la francophonie et sa contribution au Sommet de Québec*. La production du premier document a été négociée avec le gouvernement fédéral et confiée aux Éditions La Liberté, alors que la deuxième publication a été réalisée par les soins du ministère des Communications (Les Publications du Québec).

5.3.2 Les périodiques

Le Québec dans le monde, bulletin bimestriel tiré à 5 000 exemplaires, est destiné surtout au public québécois et il reflète particulièrement l'action du Québec sur la scène internationale. L'édition spéciale à l'occasion du Sommet francophone de Québec a connu une très large diffusion.

Instrument de communication interne, le bulletin *Le Télex*, destiné à tout le personnel du Ministère au Québec et à l'étranger, a vu le jour au cours de l'exercice et paraît tous les mois.

5.3.3 Les bulletins

La Direction des communications a continué à assurer en 1987-1988 la parution hebdomadaire de *Québec Update*. Rédigé par une traductrice, ce bulletin en langue anglaise résume l'actualité québécoise susceptible d'intéresser plus particulièrement le lecteur étranger; il est acheminé par télécopieur aux représentations au Canada et aux États-Unis et également à Londres, à Hong Kong et à Tokyo. À partir de ce contenu, certaines représentations pro-

duisent parfois un bulletin adapté à leur propre territoire, dont Edmonton et Toronto ainsi que New York, Boston, Los Angeles et Tokyo.

La Direction produit par ailleurs quotidiennement une revue de presse, *Ce matin*, distribuée au personnel du Ministère au Québec et un Bulletin (résumé) diffusé au réseau de représentations.

Enfin, l'action du Ministère au Québec et à l'étranger se reflète dans deux bulletins bimensuels: le *Calendrier des activités* et le *Calendrier des rencontres gouvernementales et interparlementaires*.

5.3.4 Les dépêches

La salle des dépêches, placée sous la responsabilité de la Direction des communications, est ouverte de 7 h 30 à 22 h tous les jours de semaine. Alimentée par trois agences de presse (Presse canadienne, services français et anglais, Agence France Presse et Telbec), deux techniciens se succèdent pour acheminer aux Cabinets du Premier ministre et du Ministre, et à la fois aux directions du Ministère et au Réseau les bulletins qui correspondent plus directement à leurs intérêts respectifs. Ils préparent à l'occasion des revues de presse thématiques portant sur certains événements marquants.

5.3.5 Les services linguistiques

La qualité linguistique des documents produits par le Ministère a été assurée par le personnel de la Direction des communications ou par des ressources de l'extérieur. Les services offerts à cette fin comprennent l'aide à la rédaction, la révision linguistique et la correction des épreuves pour toute publication, affiche, annonce, communiqué, carton d'invitation.

5.3.6 La traduction

Les besoins du Ministère dans le domaine de la traduction sont multiples et la Direction des communications assure ce service. Dans la majorité des cas, les travaux de traduction se font du français à l'anglais et touchent des études, des rapports, des documents d'information, des discours. Une grande partie de ces travaux est confiée, par contrat, à des entreprises spécialisées ou à des professionnels indépendants, surtout les traductions en langues étrangères.

5.3.7 La publicité

La Direction gère la publicité du Ministère en collaboration avec les services compétents du ministère des Communications. Les ressources financières limitées ont été employées essentiellement à la réalisation de la publicité dite obligatoire, comme les annonces de concours de recrutement et les appels d'offres.

5.4 Les relations publiques

5.4.1 Le service à la clientèle

La Direction des communications répond aux demandes de renseignements écrites ou téléphoniques concernant le Ministère. Le service téléphonique est offert au public tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 18 h sans interruption et ce, en français et en anglais; des répondeurs automatiques sont en service en dehors des heures d'ouverture.

5.4.2 Les expositions

En 1987-1988, la Direction a coordonné la participation du Ministère à plusieurs expositions, colloques et autres événements analogues, notamment à l'Exposition provinciale de Québec, à Expo-Sciences internationale, à la X[e] Rencontre des peuples francophones d'Amérique, au Marathon de la francophonie, au Salon international du livre de Québec et au colloque de l'Association internationale des maires francophones.

5.5 La documentation

Le Service de la documentation fait régulièrement le relevé du matériel imprimé et audiovisuel du Ministère, des autres ministères et organismes gouvernementaux, des interlocuteurs internationaux et des sociétés privées, pour recueillir et diffuser les informations pouvant faire connaître le Québec à l'étranger.

Ce Service conçoit et produit des documents de référence, notamment des répertoires. Il négocie des droits d'utilisation ou de diffusion de films et de vidéos. Il prépare régulièrement des pochettes d'information en fonction de divers événements.

5.6 La production graphique

Le Service de la production graphique a joué un important rôle conseil auprès des autres directions du Ministère, du Secrétariat aux affaires intergou-

vernementales canadiennes, et du Réseau de l'énergie (suites du Sommet de la francophonie de Québec).

Ce Service a produit 158 éléments graphiques et connexes. Il a aussi analysé, octroyé et supervisé 170 mandats professionnels et techniques et collaboré à de nombreuses réalisations: dépliants, affiches, annonces, présentoirs, plaques commémoratives, cartes géographiques, cartes de Noël, cartons d'invitation...

Annexes

Annexe I

Les ressources budgétaires et leur utilisation

		Crédits 1987-1988 (000 $)	Dépenses 1987-1988 (000 $)	Pourcentage d'utilisation	Crédits périmés (000 $)
Prog. 01	**Affaires internationales**	**56 003.7**	**54 379.1**	**97.1**	**1 624.6**
E1.01	Représentation à l'étranger	26 791.8	25 779.2	96.2	1 012.6**
E1.02	Relations et coopération internationales	29 211.9	28 599.9	97.9	612.0***
Prog. 02	**Office franco-québécois**	**1 510.0**	**1 510.0**	**100**	**—**
E1.01	Recrutement et préparation de stagiaires	761.4	761.4	100	—
E1.02	Préparation du stage, accueil et encadrement des stagiaires	748.6	748.6	100	—
Prog. 03	**Gestion interne et soutien**	**11 685.0**	**11 459.5**	**98.0**	**225.6**
E1.01	Direction	2 465.3	2 419.4	98.1	45.9
E1.02	Soutien administratif	7 331.0	7 168.7	97.8	162.4
E1.03	Service du protocole	1 888.7	1 871.4	99.0	17.3
TOTAL		**69 198.7***	**67 348.6**	**97.3**	**1 850.1**

* Les crédits 1987-1988 incluent les crédits officiels votés ajustés à la suite de virements et de recours au fonds de suppléance du ministère des Finances.

** Les crédits périmés incluent entre autres les avances temporaires et les avances permanentes requises dans le cadre des opérations du réseau.

*** Les crédits périmés proviennent principalement des excédents budgétaires du Sommet francophone de Québec et des projets de l'ACDI.

Annexe II

Évolution des dépenses du Ministère

Année financière	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88
Affaires canadiennes	4 122	5 211	**	—	—
Affaires internationales	35 998	42 115	47 484	47 367	54 379
Office franco-québécois	2 279	2 016	1 910	1 710	1 510
*Gestion interne et soutien	6 839	7 145	10 157	9 627	11 460
TOTAL	**49 238**	**56 487**	**59 551**	**58 704**	**67 349**

Les montants sont en milliers de dollars.

* Ces montants incluent les dépenses de la Direction générale de l'administration, des Communications, du Protocole ainsi que de la Direction du Ministère.

** Depuis 1985-1986, le budget est sous la juridiction du Conseil exécutif.

Annexe III

Effectifs globaux au 31 mars 1988

Catégorie	Cadres supérieurs	Profession-nels-les	Agents-es de maîtrise	Techni-ciens-nes	Employés-es de bureau	Ouvriers	Total
Représentations à l'étranger	16	19	—	—	3	—	38
Direction générale des Aff. internationales, Planification, Bureau de Montréal, Bureau du sous-ministre adjoint	32	70	1	8	56	—	167
Bureau du sous ministre, Secrétariat, Vérification interne, Réserve de gestion	14	6	—	2	8	—	30
Direction générale de l'administration et Direction des communications	8	31	5	28	54	3	129
Direction du protocole	1	6	—	2	6	1	16
Total	**71**	**132**	**6**	**40**	**127**	**4**	**380**

Annexe IV

Évolution des effectifs du Ministère

	83/03/31	84/03/31	85/03/31	86/03/31	87/03/31	88/03/31
Direction et protocole	38	44	39	41	46	46
Affaires canadiennes	50	—	—	—	—	—
Affaires internationales	226	216	234	224	211	205
Administration et communications	109	110	108	122	125	129
Total	**423**	**370**	**381**	**387**	**382**	**380**

Annexe V

Effectifs à l'extérieur du Québec

Délégations générales Délégations Bureaux	31 MARS 1988							
	Relations internationales				Autres ministères			Grand Total
	Fonct.	A.L.	R.L.	Total	Fonct.	A.L.	Total	
— Abidjan	1	—	—	1	—	—	—	1
— Atlanta	—	1	3	4	1	2	3	7
— Bangkok	—	—	1	1	1	—	1	2
— Boston	2	—	9	11	2	3	5	16
— Bogota	—	—	4	4	1	1	2	6
— Bruxelles	5	—	14	19	2	2	4	23
— Buenos Aires	—	—	1	1	1	—	1	2
— Caracas	—	—	3	3	1	1	2	5
— Chicago	1	1	6	8	1	4	5	13
— Dakar	1	—	—	1	—	—	—	1
— Damas	—	—	2	2	1	—	1	3
— Düsseldorf	—	—	4	4	2	2	4	8
— Hong-Kong	2	—	10	12	5	1	6	18
— Lafayette	1	—	1	2	—	—	—	2
— Lisbonne	—	—	1	1	1	—	1	2
— Londres	2	1	12	15	3	4	7	22
— Los Angeles	2	—	7	9	1	2	3	12
— Mexico	2	—	11	13	2	—	2	15
— Milan — Rome	3	—	6	9	1	1	2	11
— New York	5	—	20	25	4	5	9	34
— Paris	10	1	50,5	61,5	11	4	15	76,5
— Port-au-Prince	—	—	4	4	1	—	1	5
— Rome — Bureau d'immigration	—	—	6	6	4	—	4	10
— Singapour	—	—	1	1	1	1	2	3
— Stockholm	—	—	1	1	1	1	2	3
— Tokyo	1	2	9	12	1	4	5	17
— Washington	—	—	2	2	—	—	—	2
Total	**38**	**6**	**188,5**	**232,5**	**49**	**38**	**87**	**319,5**

N.B. À New York, il y a un employé à contrat en plus des effectifs réguliers.

Légende:
A.L. = professionnel recruté local à contrat
R.L. = personnel recruté localement

Annexe VI

Liste des ententes internationales 1987-1988

La culture

Procès-verbal des délibérations portant sur le programme de coopération et d'échanges culturels entre le Québec et le Sénégal.
Signature: 14 février 1987.

Procès-verbal portant sur un programme de coopération dans le domaine culturel entre le Québec et le Maroc.
Signature: 23 février 1987.

Compte rendu de la réunion de travail établissant les priorités de coopération culturelle entre le Québec et l'Algérie.
Signature: 16 juin 1987.

Entente entre le gouvernement du Québec et l'Exécutif de la Communauté française de Belgique concernant la création d'une revue de recherche en langue française.
Signature: 3 juillet 1987.

Entente entre le Québec et la France relative à la revue Médecine-Sciences.
Signature: 23 novembre 1987.

Entente entre le Québec et la France concernant la chaîne de télévision TVFQ 99.
Signature: 23 novembre 1987.

Les droits de scolarité

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République populaire de Chine en matière de droits de scolarité.
Signature: 23 décembre 1986.

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Uruguay en matière de droits de scolarité.
Signature: 17 février 1987.

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement d'Haïti en matière de droits de scolarité.
Signature: 27 août 1987.

La sécurité sociale

Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République fédérale d'Allemagne.
Signature: 14 mai 1987.

Arrangement administratif portant première modification à l'Arrangement administratif relatif aux modalités d'application du Protocole d'entente signé le 2 juin 1986 entre le Québec et la France relatif à la protection sociale des étudiants et des participants à la coopération.
Signature: 15 mai 1987.

Arrangement administratif portant première modification à l'Arrangement administratif général relatif aux modalités d'application de l'Entente en matière de sécurité sociale signée le 12 février 1979 entre le Québec et la France.
Signature: 15 mai 1987.

Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et Sainte-Lucie.
Signature: 16 septembre 1987.

Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et le Luxembourg.
Signature: 22 septembre 1987.

Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et le Danemark.
Signature: 23 novembre 1987.

Autres ententes

Accord de réciprocité en matière d'immatriculation entre le Québec et l'État de l'Arizona.
Signature: 27 mars 1987.

Entente fiscale entre le Québec et la France en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.
Signature: 1er septembre 1987.

Convention de régistraire entre le gouvernement du Québec et The Governor and Company of the Bank of England.
Signature: 30 novembre 1987.

Annexe VII

Principales manifestations et visites organisées par le Protocole, du 1er avril 1987 au 31 mars 1988

Avril

INDONÉSIE (1er)
Visite de l'Ambassadeur, S.E.M. Adiwoso Abubakar

ONTARIO (6)
Commission permanente de Coopération Québec/Ontario

SUÈDE (6-10)
Délégation des Recteurs des Universités technologiques

ROYAUME-UNI (7-9)
Visite du Consul général du Royaume-Uni à Montréal, M. John Nicholas Elam

(8)
Colloque de l'Association internationale des Maires et Responsables des Capitales et Métropoles partiellement ou entièrement francophones

FRANCE (8)
Déjeuner offert en l'honneur du Consul général de France à Québec, M. Daniel Jouanneau

SOMALIE (8)
Visite de l'Ambassadeur de la République démocratique somalienne au Canada, M. Mohammed Sheikn Hassan

TCHÉCOSLOVAQUIE (9)
Visite de l'Ambassadeur de la Tchécoslovaquie, S.E.M. Jan Janovic

SUÈDE (9-10)
Visite du Consul général de Suède à Montréal, M. Bengt Rosio

EUROPE (14-15)
Visite du Chef de la Délégation de la Communauté européenne, M. Dietrich Hammer

FRANCE (15)
Visite de l'Ambassadeur de la République française, S.E.M. Philippe Husson

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE (23-25)
Visite du Ministre du Tourisme de la République dominicaine, M. Fernando Rainieri

ZIMBABWE (27-29)
Visite du Haut-Commissaire, S.E.M. Stanislaus G. Chigwedere

NOUVEAU-BRUNSWICK (29)
Visite du Ministre des Richesses naturelles et de l'Énergie, M. Malcom Mc Leod

FRANCE (29 avril – 3 mai)
Visite de Monseigneur le Comte de Paris

Mai

OTAN (4-5)
Visite des stagiaires du Collège d'État-Major et de Commandement des Forces armées canadiennes

FRANCE (6-12)
Escale à Québec du Groupe École Application des Officiers de la Marine, porte-hélicoptère Jeanne-d'Arc

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (12-15)
Visite du Premier Ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Joseph A. Ghiz et Madame

ISRAËL (13)
Visite de S.E.M. Israël Gurarieh, Ambassadeur d'Israël

AUSTRALIE (13-14)
Visite du Haut-Commissaire, M. Robert S. Laurie

ALLEMAGNE (14)
Visite de l'Ambassadeur, S.E.M. W. Behrends, pour signature de l'Entente en matière de sécurité sociale

JAPON (15-16)
Visite de Leurs Altesses impériales le Prince et la Princesse Takamado

GABON (17-21)
Visite du Ministre de l'Éducation nationale de la République gabonaise, S.E.M. Alexandre Sambat

(17-23)
Congrès de l'Association Henri-Capitant — Section québécoise

NIGER (21)
Visite du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Niger, S.E.M. Mahamane Sani Bako

(22)
Session de l'Assemblée des Parlementaires de l'OTAN

FRANCE (26-27)
Visite du Président de la République française, M. François Mitterrand et Madame

BULGARIE (28)
Visite du Vice-Président du Comité pour la Culture de la République populaire de Bulgarie, M. Georgi Yordanov

BELGIQUE (28)
Visite du Secrétaire général de la Communauté française de Belgique, M. Hermanus Merry

(30 mai – 2 juin)
Conférence fédérale-provinciale des Ministres du Tourisme

CHINE (30 mai – 2 juin)
Visite du Vice-président de la Commission militaire de la République populaire de Chine, M. Yang Shangkun

Juin

RWANDA (1er)
Visite du Ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la République du Rwanda, M. Charles Nyandwi

THAÏLANDE (2-3)
Visite du Ministre des Affaires des Universités de Thaïlande, M. Subin

TUNISIE (4)
Visite de l'Ambassadeur de la République de Tunisie, S.E.M. Inouar Berraies

GRANDE-BRETAGNE (4-8)
Visite de la Reine Elizabeth, la Reine Mère

BÉNIN (5)
Visite du Ministre du Développement rural du Bénin, S.E.M. Martin Dohou Azonhiho

PAYS-BAS (5-8)
Visite de l'Ambassadeur pour la Coopération internationale et la Culture des Pays-Bas, S.E.M. M. Mourik

BRÉSIL (10)
Visite du Consul général de la République fédérative du Brésil, M. José Mauricio De Figueiredo Bustani

LESOTHO (10-12)
Visite du Ministre des Eaux, de l'Énergie et des Mines de Lesotho, M. Alexander Lesolit Jane

ÉGYPTE (11)
Visite du Ministre de l'Éducation de l'Égypte, M. Adly Abdel Shahid

URSS (14-15)
Visite du Premier Vice-président du Comité de l'État agro-alimentaire, M. V.S. Murakhovsky

ALGÉRIE (15-17)
Visite du Ministre de la Culture et du Tourisme de la République algérienne, M. B. Bessaieh

CORÉE (16)
Visite du Consul général de la République de Corée, M. Won Chan Rah

PAYS-BAS (16-20)
Visite du Directeur général des Affaires culturelles au ministère du Bien-Être des Pays-Bas, M. J. Riezenkamp

ISRAËL (18)
Visite de la Ministre de la Santé d'Israël, Mme Shoshana Arbeli-Almozlino

GRÈCE (18)
Visite de l'Ambassadeur de la République hellénique, Mme Léonidas Mavromichalis

POLOGNE (18)
Visite du Vice-président et Leader du Parti démocratique de la République populaire de Pologne, M. Tadeusz W. Mlynczak

PAYS-BAS (18-20)
Visite du Ministre du Bien-être, de la Santé et de la Culture des Pays-Bas, M. Belco Brinkman

(24)
Fête nationale

SÉNÉGAL (20-26)
Visite du Ministre de la Culture, M. Makhily Gassama

(29 juin – 2 juillet)
Visite du navire de la Marine canadienne HMCS Annapolis

MAROC (30 juin – 1er juillet)
Visite du Ministre de l'Énergie et des Mines du Royaume du Maroc, M. Mahammed Fettah

Juillet

CAMEROUN (1er-2)
Visite du Secrétaire d'État à l'Information et à la Culture de la République du Cameroun, M. Raphaël Onambele

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE (6)
Visite du Ministre de la Santé de la République fédérale d'Allemagne, M. Hermann Heinemann

(7)
Jumelage des Rivières Dordogne et Jacques-Cartier: visite du Ministre délégué chargé de l'Environnement de France, M. A. Carignon

(7-9)
Conférence fédérale-provinciale-territoriale des Ministres de l'Habitation

MADAGASCAR (8-10)
Visite de l'Ambassadeur de la République démocratique de Madagascar, M. Blaise Rabetafika

(11-14)
Visite du navire de la Marine canadienne HMCS Saguenay

(12-17)
Conférences interprovinciale et fédérale-provinciale des Ministres et des Sous-Ministres de l'Agriculture

ROYAUME-UNI (15)
Visite du Consul général du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, M. P.M. Newton

RUSSIE (25-30)
Visite du Ministre de la Culture de la République socialiste fédérative soviétique de Russie, M. Yuri Milenkiev

ÉTATS-UNIS (30 juillet – 4 août)
Visite du Président du Sénat de la Californie

Août

RUSSIE (3-10)
Visite du Ministre de l'Industrie forestière de la République socialiste fédérative soviétique de Russie, M. N. Mixailovich

(7)
Excursion à la Baie James des membres du Corps consulaire

AMÉRIQUE DU NORD (19)
Visite de l'attaché financier pour l'Amérique du Nord, M. Bertrand De Mazières

ALGÉRIE (19-21)
Visite de l'Ambassadeur de la République démocratique et populaire d'Algérie, S.E.M. Abdelouahab Abada

AFRIQUE (19-21)
Visite de l'administrateur délégué de l'Omnium Nord, M. Filali Affouad

PAKISTAN (21-23)
Visite de l'Ambassadeur du Pakistan, S.E.M. Najmuddin A. Shaikh

GRANDE-BRETAGNE (26)
Visite d'adieu du Haut-Commissaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, S.E. Sir Derek Day

PAYS-BAS (27)
Visite du nouvel Ambassadeur du Canada aux Pays-Bas, S.E.M. Jacques Gignac

(29)
Congrès de l'Union internationale des Avocats

FRANCE (30-31)
Visite du Premier ministre, M. Jacques Chirac

Septembre

FRANCE (1er)
Visite de la haute direction de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)

(2-4)
Sommet francophone de Québec

TUNISIE (2-4)
Visite du Secrétaire d'État à la Coopération internationale de Tunisie, M. Mohamed Ben Arfa

LIBAN (4-5)
Visite du Président du Liban, M. Amin Gemayel

HAÏTI (4-6)
Visite de S.E.M. Luc D. Hector du Conseil national de gouvernement et du Colonel Gérard Abraham, ministre des Affaires étrangères

(7-9)
Rencontre entre le Department of Education of Massachusetts et le ministère de l'Éducation du Québec

ONTARIO (8)
Visite de Mme Anne-Marie Balzano du Protocole de l'Ontario

(11-16)
Voyage d'études de la Commission de l'Éducation et de la Politique scientifique du Sénat belge

MEXIQUE (12-19)
Visite de Mme Maria de los Angeles Nava, femme d'État de Guerrero

ARGENTINE (14)
Visite du Sénateur de la République d'Argentine, S.E.M. Adolfo Gass

(14)
Visite de l'Association des membres des Tribunaux d'utilité publique au Canada

OTAN (15-17)
Visite des membres de l'Association atlantique de Jeunes dirigeants politiques

SAINTE-LUCIE (16)
Visite de M. R. Lansiquot, ministre de la Santé, de l'Habitation, du Travail, de la Sécurité sociale — signature de l'Entente en matière de sécurité sociale

URSS (17)
Visite du Consul général de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, M. Evgueni Kotchetkov et Madame

LUXEMBOURG (21-25)
Visite du Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg, M. Benny Berg

ROYAUME-UNI (22)
Visite des membres du Royal College of Defense Studies du Royaume-Uni

(22-24)
Conférence annuelle des Commissaires à la protection des données nominatives

(23)
Réunion annuelle du Conseil canadien des Ministres des Ressources et de l'Environnement

ESPAGNE (23-25)
Visite de l'Ambassadeur d'Espagne au Canada, S.E.M. Antonio José Fournier Bermejo

ALGÉRIE (23-24)
Visite du Ministre de l'Agriculture et des pêcheries de la République algérienne démocratique et populaire, M. Kasdi Merbah

(24)
Conférence interprovinciale des Ministres du Loisir et des Sports

BRÉSIL (24)
Visite du Sénateur et membre de l'Assemblée constituante et de la Commission sur les Indiens, M. Odacyr Soares

CUBA (26)
Visite du Brigadier général, M. Manuel Fernandez Falcon, et de la Délégation cubaine

ÉQUATEUR (27)
Visite du Ministre de la Santé publique de l'Équateur, M. José Thome

BAHREIN (28)
Visite de courtoisie du Consul général de l'État de Bahrein à Montréal, M. Ahmed Al-Haddad

(28-29)
Conférence annuelle des membres du Council on Governmental Ethics Laws (COGEL)

CÔTE-D'IVOIRE (30 septembre – 1er octobre)
Visite du Ministre des Mines de la République de Côte-d'Ivoire, M. Esaie Ed Angaran

(30 septembre – 3 octobre)
Conférence internationale de droit constitutionnel

Octobre

GRÈCE (3-5)
Visite du Ministre de la Culture et des Sciences de la Grèce, Mme Melina Mercouri

INDE (7)
Visite du Consul général de l'Inde à Toronto, M. V.P. Singh

ROYAUME-UNI (17-19)
Visite du Lord Maire de Londres, M. David Rowe-Ham et de Lady Rowe-Ham

(21-24)
Visite de la Reine Elizabeth II

ESPAGNE (21-22)
Visite du Ministre espagnol de la Santé et de la Consommation, M. Julian Garcia Vargas

(22)
Réunion du Conseil d'administration de la Fondation Asie-Pacifique du Canada

MAROC (27-28)
Visite de l'Ambassadeur du Royaume du Maroc, S.E.M. Maati Jorio

PAYS-BAS (28)
Visite de l'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, S.E.M. J.F.E. Breman

NORVÈGE (29)
Visite de l'Ambassadeur de Norvège, S.E.M. P.M. Olberg — Signature de l'Entente en matière de sécurité sociale

ÉTATS-UNIS (29-30)
Visite du Commissaire à l'Énergie et au Développement économique du Minnesota, M. David Speer

CUBA (29-30)
Visite d'adieu du Consul général de la République de Cuba, M. Bienvenido Garcia Negrin

MEXIQUE (30 octobre – 2 novembre)
Visite du Gouverneur de l'État de Querétaro et Madame

Novembre

ÉTATS-UNIS (2)
Visite du Commissaire à l'Environnement de l'État de New York, M. Thomas C. Jorling

ZIMBABWE (4)
Visite du Haut-Commissaire du Zimbabwe au Canada, M. Stanislas G. Chiqwedere

(5)
Funérailles de René Lévesque

CAMEROUN (6)
Visite du Ministre des Mines et de l'Énergie du Cameroun, M. Michael Kima Tabong

URUGUAY (10)
Visite de la chargée d'affaires de l'Ambassade de la République orientale de l'Uruguay, Mme Zulma Guelman

COLOMBIE (18-20)
Visite de S.E.M. l'Ambassadeur de la République de Colombie, M. Jaime Vidal Perdomo

MEXIQUE (24-26)
Visite de l'Ambassadeur des États-Unis du Mexique, S.E.M. Emilio Carrillo-Gamboa

Décembre

ALGÉRIE (15-16)
Visite de l'Ambassadeur d'Algérie au Canada, S.E.M. Mohamed Choualmi

ROYAUME-UNI (15-16)
Visite du Haut-Commissaire, Sir Alan Urwick et Madame

(22)
Ouverture officielle à Québec du Centre d'arbitrage international

ÉTATS-UNIS (22)
Visite de l'Ambassadeur des États-Unis au Canada, S.E.M. Thomas M.T. Niles

ONTARIO (30)
Visite de courtoisie de l'adjoint parlementaire du Premier Ministre de l'Ontario, M. Joseph Cordiano et Madame

Janvier

BURUNDI (12)
Visite de l'Ambassadeur du Burundi au Canada, S.E.M. Tharcisse Midonzi

(15)
1er anniversaire du Centre d'Arbitrage commercial, national et international du Québec

THAÏLANDE (20-23)
Visite de l'Ambassadeur de Thaïlande, S.E.M. Manaspas Xuto

MONTRÉAL (26)
Déjeuner offert en l'honneur du maire de Montréal, M. Jean Doré

(29-30)
Colloque ACNU — Les Sommets de la francophonie entre Québec et Dakar

Février

ÉTATS-UNIS (4-5)
Visite du Lieutenant-Gouverneur de l'État de New York, M. Stan Lundine

QUÉBEC (7)
16e Concours international de Sculpture sur neige

MARTINIQUE (10)
Déjeuner offert en l'honneur du Président du Conseil général de la Martinique, M. Jean-Claude Artigny

YOUGOSLAVIE (11)
Visite du Premier ministre de la République socialiste fédérale de Yougoslavie, M. Branko Mikulic

ÉTATS-UNIS (12-13)
Visite du Gouverneur du Maine, l'honorable John R. McKernan Jr.

COLOMBIE-BRITANNIQUE (12-14)
Visite du Premier ministre de la Colombie-Britannique, M. William Vander Zalm

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE (12-16)
Visite du Sénateur de la Science et de la Technologie de Berlin ouest, M. George E. Turner

AFRIQUE DU SUD (16-17)
Visite du Consul de la République sud-africaine, M. Klaus W. Praekelt

MAROC (22)
Visite du Ministre des Postes et Télécommunications du Royaume du Maroc, M. Mohand Laensar

PAKISTAN (23-24)
Visite du Consul général de la République du Pakistan, M. Ejaj Ahmad Qureshi

ROYAUME-UNI (29)
Visite du Consul général, M. Peter Marcus Newton

Mars

(16)
Funérailles de l'honorable Juge Marcel Crête

RWANDA (7-11)
Visite du Ministre des Affaires étrangères du Rwanda, M. François Ngarukiyinpwale

FRANCE (5-8)
Visite du Secrétaire de l'Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT), M. Paul Okumba D'Okwatsegue

CÔTE-D'IVOIRE (8)
Visite du Ministre de l'Information, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Côte-d'Ivoire, M. Laurent Dona Fologo

FRANCE (8)
Visite du Président de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), M. Bakary Toure

ÉTATS-UNIS (9)
Visite d'une délégation américaine invitée à Montréal pour la présentation du plan de développement de l'Hydro-Québec

BOLIVIE (16)
Visite du Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures de Bolivie, M. Fernando Llanes

ALGÉRIE (17-18)
Visite du Secrétaire général du ministère du Commerce d'Algérie, M. Mourad Medelci

BELGIQUE (28-29)
Visite de l'Ambassadeur de Belgique, S.E.M. le Comte Jean-François de Liedekerke

GABON (30)
Visite de la Secrétaire d'État à la Promotion et aux Droits humains du Gabon

YOUGOSLAVIE (30)
Visite de l'Ambassadeur de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, S.E. le Docteur Vladimir Pavicevic

Composition typographique: Compélec inc.

Achevé d'imprimer en mars 1989
sur les presses de l'imprimerie
Héon et Nadeau ltée